

CHARTRES VOTRE VILLE

#249 NUMÉRO SPÉCIAL FÉVRIER 2025 | chartres.fr

25 ANS D'ACTION ET DE PASSION



#249 NUMÉRO SPÉCIAL FÉVRIER 2025

CHARTRES
VOTRE **VILLE**

#249 NUMÉRO SPÉCIAL FÉVRIER 2025

SOMMAIRE

6



CHAPITRE 1
FINANCES

UNE VILLE RENDUE
À SES HABITANTS !

18



CHAPITRE 2
CŒUR DE VILLE

L'HISTOIRE D'UNE
MÉTAMORPHOSE

52



CHAPITRE 3
DES QUARTIERS

TRANSFORMÉS
ET REVITALISÉS !

88



CHAPITRE 4
TOUT MISER SUR

UN PATRIMOINE
EXCEPTIONNEL



106



CHAPITRE 5
VILLE APAISÉE
PLUS BELLE LA VILLE!

120



CHAPITRE 6
INVESTIR
POUR TOUS LES ÂGES!

140



CHAPITRE 7
NATURELLEMENT
CHARTRES!

168



CHAPITRE 8
ENSEMBLE
VERS LA VICTOIRE!

186



CONCLUSION
CHARTRES
HIER, AUJOURD'HUI,
DEMAIN

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 249
FÉVRIER 2025

HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES
CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-
ville.chartres.fr
chartres.fr

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE
GORGES

CO-DIRECTEURS
DE LA PUBLICATION
ÉLISABETH FROMONT
JEAN-MAURICE DUVAL

DIRECTEUR
DE LA
COMMUNICATION
FOULQUES DE
LÉDINGHEN

RÉDACTEUR
EN CHEF
JULIEN CARRARA

RÉDACTION
MATTHIEU
CARLUCCIO
JULIEN CARRARA
MAEVA DELOGE
DAGBA
JEAN-GUY MURIEL
GABRIEL REPETTATI

PHOTOGRAPHIES
STUDIO MARTINO

MAQUETTE,
MISE EN PAGE
STUDIO GRAPHIQUE,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
AGIR GRAPHIC

TIRAGE
55 800 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES
DISTRIB' SERVICES

Dépôt légal:
à parution
N° ISSN : 1257-5194

Ce numéro a été envoyé à l'impression le mercredi 12 février 2025.



25 ans d'action

et de passion pour Chartres

En 2001, les Chartrains nous ont élus aux affaires d'une ville qui déclinait doucement, à l'ombre devenue pesante d'une cathédrale qui rappelait le fossé croissant entre une grande histoire, un présent morose et un avenir incertain.

Nous avons donc à moderniser Chartres, mais en restant fidèle à son Histoire.

Les Chartrains supportaient en outre une fiscalité locale devenue confiscatoire, supérieure de 80 % à la moyenne nationale des villes de même taille. Avec une dette très importante, une mauvaise dette qui ne servait pas à l'investissement, réduit à la portion congrue, mais à payer les fins de mois du fonctionnement de la Ville. Quelques années plus tôt, la Préfecture avait même placé les finances municipales sous « réseau d'alerte ».

De mon expérience professionnelle d'ingénieur et de dirigeant, j'avais gardé une leçon majeure : quand vous avez à affronter une situation à la fois difficile et complexe, il vaut mieux aborder le problème par le haut. Et construire une vision globale qui vous permet aussi de considérer les conséquences de vos décisions sur le quotidien. Car vous ne pouvez convaincre les gens de vos grands projets, avec leurs travaux souvent perturbants, si leur quotidien ne va pas. La plupart des premières lettres que je reçus des Chartrains ne portaient d'ailleurs pas sur le grand parking Cœur de Ville qui avait focalisé l'opinion pendant la campagne électorale. Les gens me demandaient d'abord de faire disparaître les innombrables petits sacs à ordures en plastique, souvent éventrés, qui encombraient leurs trottoirs parfois plusieurs jours d'affilée. Une ville, et encore plus quand elle se veut attractive et touristique, a d'abord besoin de propreté, de sécurité et d'animation. Nous avons installé des conteneurs à ordures enterrés, créé une police municipale et inventé Chartres en lumières.

Nos tout premiers budgets ont diminué les charges de fonctionnement, afin de retrouver des marges de manœuvre pour investir. Parallèlement, nous avons lancé le projet de parking Cœur de Ville, sous la place des Épars et le boulevard Chasles. Sans que cela coûte un euro au contribuable chartrain. Nous voulions mon-

trer avant tout que nous tiendrions nos engagements. Et dans tous les domaines.

Pour commencer à rendre leur ville aux Chartrains, nous avons décidé de baisser les taux des impôts locaux. Nous l'avons fait petit à petit, mais chaque année pendant 19 ans. Nous aurions bien voulu continuer à le faire, mais la suppression de la taxe d'habitation, effective en 2021, nous en a empêchés. Depuis, le taux municipal de la taxe foncière à Chartres est resté stable. Nous avons investi 500 millions d'euros ! Notre dette a été consacrée exclusivement à l'investissement. Elle est entièrement sécurisée. Et nous sommes capables de la rembourser.

Nous avons surtout lancé des marchés d'études et de définition sur tous les quartiers sans exception. À l'inverse de « l'urbanisme d'opportunité » qui prévalait jusqu'alors, cette stratégie nous a permis d'inscrire chaque projet dans son ensemble, et de commencer par les infrastructures et les équipements publics nécessaires à leurs habitants présents et à venir.

Enfin, nous avons concentré en cœur de ville et d'agglomération les plus grands équipements culturels et sportifs : le Conservatoire, le Cinéma, le Théâtre restauré, la Méd'IAthèque et aujourd'hui le Colisée, au cœur du Pôle gare lancé en 2005. La centralité de ce que nous avons appelé « les boulevards de la culture » permet de desservir le maximum d'usagers potentiels : ils peuvent y venir facilement à pied ou à vélo.

Cette stratégie globale nous a aussi permis de lancer tous nos projets en même temps et partout. On ne peut connaître tous les aléas à l'avance, et il faut malheureusement de plus en plus de temps pour faire aboutir un projet dans notre pays.

Je dédie ce numéro spécial à tous les Chartrains. Il raconte l'histoire de notre passion pour Chartres à l'œuvre depuis 25 ans. C'est votre confiance continue et renouvelée qui a permis tout cela. Je vous en remercie infiniment. Il reste encore tant à faire.

Parce que C'Chartres !

Jean-Pierre Gorges

Maire de Chartres





CHAPITRE 1

FINANCES

UNE VILLE RENDUE À SES HABITANTS !

500 millions d'euros d'investissements ! En près de 25 ans, la politique volontariste et ambitieuse de la Ville a permis de bâtir un modèle de réussite et de gestion vertueuse, tout en baissant puis stabilisant l'impôt des Chartrains. Une prouesse au regard de la situation dans laquelle se trouvait Chartres avant 2001. Et la « belle endormie » s'est réveillée...



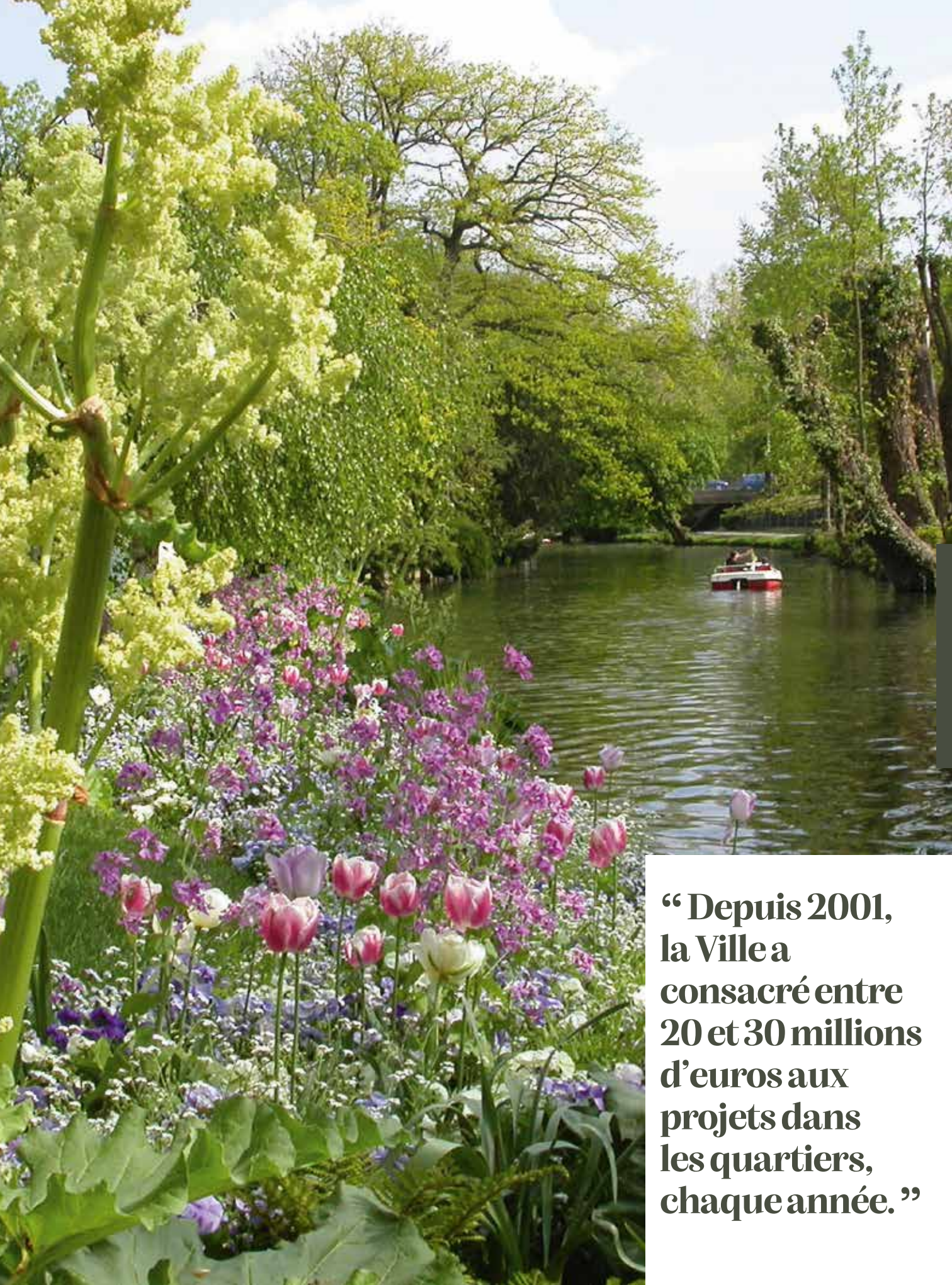
2001-2025 : 500 millions d'euros d'investissements !

Une gestion financière saine et efficace ! La politique fiscale mise en place par la Ville en 2001 a progressivement permis de rendre aux Chartrains une ville aujourd'hui pleinement dynamique et attractive grâce à un niveau d'investissements considérable et un endettement maîtrisé. Découvrez comment cette réussite s'est construite en 25 ans...

En 2001, Jean-Pierre Gorges est élu maire de Chartres alors que la Ville se trouve dans une situation financière difficile. Certes, la municipalité précédente, pendant ses quatre dernières années, avait commencé à réduire les déficits et la dette, car elle y était contrainte. La Préfecture avait placé au milieu des années 90 les finances de la Ville sous « réseau d'alerte ». Mais ce début de rétablissement avait eu un coût pour les Chartrains : en quatre ans, les impôts locaux avaient augmenté de 30 %, pour atteindre un niveau quasi confiscatoire, supérieur de 80 % à la moyenne des villes de même taille en France. Ce n'était pas tout. Cette austérité récente avait été conduite au détriment de l'investissement, réduit à quelques millions d'euros chaque année. La dette atteignait 50 millions d'euros pour un budget à peine supérieur à 80 millions d'euros. Et c'était une mauvaise dette puisqu'elle servait d'abord à payer des déficits de fonctionnement.

Assainir les finances

Les trois premières années après l'arrivée aux affaires de l'équipe de Jean-Pierre Gorges, l'endettement a été réduit de façon à retrouver une capacité d'emprunt et des marges de manœuvre pour investir, puisque c'était là une promesse faite aux Chartrains. Les services de la Ville ont été réorganisés, et les dépenses réorientées vers l'investissement, sans qu'aucun agent n'ait été licencié. Il a été mis fin à un véritable clientélisme politique devenu extrêmement coûteux : les maisons de quartier. Chacune était chapeautée par une association pilotée par un adjoint aux maires précédents. Elles salariaient à temps plein ou à temps partiel 200 personnes pour un coût très important, d'autant que les Chartrains de ces quartiers ne voyaient pas la couleur de cet argent. Et le tout était coiffé dans la mairie centrale par un autre élu, lui-même assisté de fonctionnaires. La Ville a mis fin à ce système.



**“ Depuis 2001,
la Ville a
consacré entre
20 et 30 millions
d’euros aux
projets dans
les quartiers,
chaque année. ”**

“Les Chartrains ont toujours su où allait leur argent.”

Les professionnels des services sociaux reprirent en compte l'action sociale et les maisons de quartier devinrent des maisons pour tous (MPT) où des animateurs qualifiés accueillirent les habitants et les associations qui en faisaient la demande. Les années suivantes, trois maisons pour tous supplémentaires ont été construites : aux Clos, aux Comtesses et à Rechèvres.

Autre exemple, le camping en régie perdait de l'argent. Grâce à une délégation de service public, un gérant reprit les affaires en main et la fréquentation augmenta. Et en plus, la Ville percevait un loyer. Aujourd'hui, c'est la société publique locale (SPL) C'Chartres Tourisme qui l'exploite et le développe encore.

Premiers engagements

L'équipe municipale a voulu montrer qu'elle tenait ses engagements. Et donc, elle a investi. La halle métallique de la place Billard montrait, faute d'entretien, de graves signes de faiblesse. Ce fut le premier chantier de restauration. Rue Saint-Michel, dans l'enceinte de l'ancien lycée Marceau, le cloître des Cordeliers était à l'abandon. Sa restauration a été engagée pour accueillir l'école nationale de musique et de danse, devenue plus tard le Conservatoire. Parallèlement, l'école existante a été fermée, car surchargée et à l'étroit en basse-ville. Ses bâtiments ont été vendus. À cette occasion, Jean-Pierre Gorges a commencé à définir la nouvelle politique patrimoniale de la Ville de Chartres. Nouvelle parce qu'avant 2000, les villes entretenaient peu leur patrimoine. Nouvelle aussi par sa conception : Chartres devait



se séparer des bâtiments lui appartenant sans intérêt particulier, acquérir et restaurer les constructions emblématiques, les faire vivre de l'intérieur, en leur trouvant si nécessaire un



**“ Les retards
en matière
de grands
équipements
publics sont
aujourd’hui
comblés. ”**

nouvel usage, et enfin les animer de l’extérieur. Le nouveau Conservatoire cohabit toutes ces cases et devint le premier équipement de ce qui allait constituer le boulevard de la Culture.

Le cinéma occupa les locaux de l’ancien garage abandonné du boulevard Chasles : les Enfants du Paradis renaissent... le Théâtre fut ensuite restauré.

“ La Ville est parvenue à baisser l’impôt tout en maintenant son niveau d’investissements. ”

Une gestion sérieuse

Pendant ce temps, la Ville menait à bien l’énorme chantier du nouveau parking souterrain Cœur de Ville, sous le boulevard Chasles et la place des Épars, et a financé le réaménagement de surface des boulevards. Le parking ne coûta pas un euro au contribuable. C’est son futur exploitant Q-Park, aux termes d’une délégation de service public, qui investit 32 millions d’euros dans sa construction. Désormais, c’est l’usager qui paierait le stationnement, et non le contribuable. C’était un vrai changement. Jusque-là, c’est le budget de la Ville qui payait le déficit de fonctionnement du parking existant sous la place des Halles. Cet expédient, s’il était durable, était pourtant interdit par la Loi. Chartres n’a plus jamais connu de déficit de fonctionnement mais au contraire, des excédents en la matière qui étaient immédiatement reversés dans le budget d’investissement, convainquant au passage nos partenaires financiers du sérieux de notre gestion. La planification budgétaire de la Ville programme les dépenses trois années à l’avance. Cela ne l’a pas empêchée d’augmenter considérablement les subventions de fonctionnement aux associations culturelles et sportives, haut niveau compris, qui manquaient cruellement.





Pour continuer de réduire les charges de fonctionnement, la Ville a engagé aux débuts des années 2010 la mutualisation de ses services et de l'Agglomération, jusqu'au plus haut niveau (un seul Directeur général des services au lieu de deux...). Une opération complexe aujourd'hui quasiment achevée, notamment grâce au nouvel Hôtel de Ville et d'Agglomération qui, suivant le système du guichet unique, a rassemblé 17 services jusque-là dispersés dans 11 implantations différentes. L'essentiel des installations antérieures, comme l'hôtel Maleyssie, a été revendu.

Priorité à l'investissement

Tous les budgets successifs de la Ville affichèrent désormais clairement cette priorité accordée à l'investissement, et toujours selon la même stratégie : moderniser Chartres en restant fidèle à son histoire ! Chaque année depuis 2001, la Ville de Chartres a consacré entre 20 et 30 millions d'euros à la réalisation de projets dans tous les quartiers.

Comment ? Il n'était évidemment plus question d'agir au coup par coup, selon cet « urbanisme d'opportunité » qui avait prévalu pendant vingt ans. La municipalité a donc lancé toute une série de marchés d'étude et de définition qui couvraient tous les quartiers de Chartres. Des équipes pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, sociologues, spécialistes divers, etc.) aidaient à anticiper les aménagements et les équipements nécessaires avant tout lancement de projet et donc transformation de la vie des habitants présents ou à venir. Et dans l'ordre de réalisation qui en découlait, la priorité était toujours accordée aux infrastructures et aux équipements publics : par exemple, pas de logements sans école disponible, sans réseau routier nouveau ou revu et corrigé, sans transport public adéquat, etc. Ces études fondent toujours les projets de la Ville, réadaptés si besoin est.

“ Il faut continuer d'investir pour améliorer le cadre de vie des Chartrains. ”

Une dette maîtrisée

Elles intégraient aussi une programmation financière ! La Ville a ainsi pu avancer partout en fonction de ses moyens. Elle a eu recours à l'emprunt, et donc à l'endettement, mais exclusivement pour investir. Et sans quitter des yeux son ratio de désendettement (capacité d'auto-financement brut/montant de la dette), pour garder le contrôle de sa situation budgétaire. La municipalité a mis en place une gestion dynamique de cette dette, grâce à laquelle elle a évité les soubresauts dangereux qui pouvaient naître de l'usage déraisonnable de certains emprunts à taux variables. Elle a ainsi pu traverser les crises qui se sont succédées : la crise financière mondiale de 2008, le Covid et l'inflation qui a suivi et surtout, la réduction brutale des subventions de l'État aux collectivités locales à partir de 2012 (une baisse de 3 millions d'euros tous les ans jusqu'en 2017), sans oublier la suppression de la taxe d'habitation effective à partir de 2021.

Investir pour l'attractivité

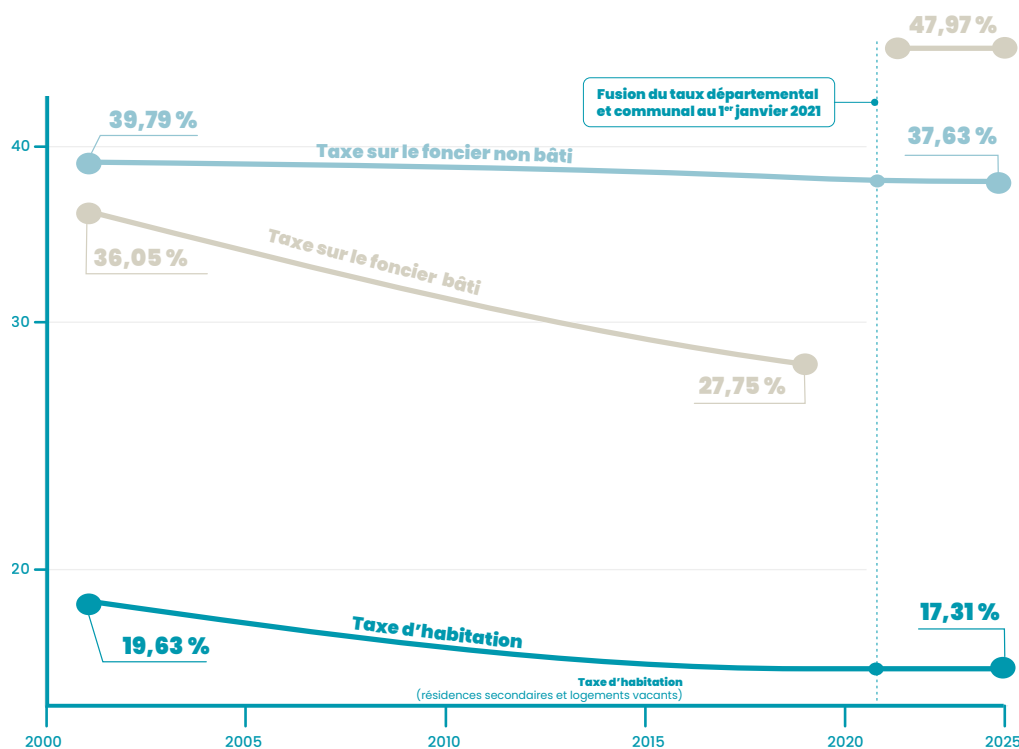
La Ville a aussi pris des risques, su saisir les occasions. Ainsi, elle a investi 1 million d'euros, dès 2003, dans le lancement de la première édition de Chartres en lumières. Certes, elle venait d'être baptisée « capitale de la lumière et du parfum »,



mais c'était un sacré pari. Un pari gagnant, qui n'a depuis cessé de s'élargir. Hommage à ce patrimoine chartrain, richesse durable et surtout non délocalisable, à une époque où justement les délocalisations se multipliaient en France. Autre conséquence positive: l'hôtellerie et la restauration chartraines se sont complètement modernisées pour bénéficier à plein de cette nouvelle attractivité.

Autre exemple, encore plus frappant: le parking Cœur de Ville et les nouveaux boulevards à peine inaugurés en 2005-2006, le groupe La Poste annonça son intention de fermer son hôtel des Postes, place des Épars. Aux yeux de la Ville, il n'était pas question de laisser échapper ce bâtiment emblématique dont on racontait en souriant que les touristes japonais débarquant des cars, le prenaient pour la cathédrale. Il manquait une médiathèque, et le bâtiment pouvait convenir moyennant des aménagements considérables. Paul Chemetov, grand

architecte aujourd'hui disparu, a été choisi pour concevoir un projet magnifique. C'était une affaire de 22 millions d'euros. « L'Apostrophe », comme elle a été nommée avec le concours des Chartrains, ouvrit ses portes en juin 2007, pour un succès immédiat. Inutile de préciser qu'il fallait savoir compter pour supporter sans dommage un aussi bel imprévu ! Financée par les seuls impôts des Chartrains, L'Apostrophe accueillit bientôt des usagers par milliers, dont plus de la moitié venaient du dehors de Chartres, et pourtant au même prix d'accès. Un beau geste de solidarité à l'égard des habitants de l'Agglomération nouvellement baptisée Chartres métropole. Le boulevard de la Culture s'offrait un fleuron supplémentaire et le théâtre Le OFF devait s'y ajouter plus tard, sur l'avenue Jehan-de-Beauce. Au bout de celle-ci, le projet du Pôle Gare a été lancé en 2005 sur 32 hectares (!), aujourd'hui en voie d'achèvement.



20 ans de baisse d'impôts : l'argent rendu aux Chartrains

Pendant ces 24 années de transformation, vous avez toujours su où allait votre argent. À chaque rentrée de septembre, Franck Masselus, adjoint aux Finances, vous rend visite dans les quartiers, pour répondre à vos questions. De plus, les riverains reçoivent chez eux la plaquette qui détaille les recettes et les dépenses à l'euro près de l'année précédente.

Tout cela, série en cours, la Ville l'a surtout réalisé en baissant en même temps les taux des impôts locaux. Les bases de la taxe foncière et de la taxe d'habitation sont actualisées chaque année par l'État, via l'Assemblée nationale. Sur ces bases, les collectivités appliquent leurs taux. Entre 2002 et 2020, soit pendant 19 années consécutives, la Ville a baissé chaque année les taux de la taxe foncière, de 2 % d'abord, de 1 % ensuite. Les taux de la taxe d'habitation ont baissé dans le même temps de 1 % d'abord et de 0,5 % ensuite. Faites le calcul : si la Ville avait conservé les taux de 2001 jusqu'en 2020,

ce sont 69 millions d'euros supplémentaires qui auraient été pris aux Chartrains, et qui leur ont été, de fait, rendus.

Pourquoi la Ville a-t-elle baissé davantage les taux de la taxe foncière ? Certes, ils étaient relativement plus élevés que ceux de la taxe d'habitation. Certes, la Ville avait lancé une politique volontariste d'accession sociale à la propriété. Selon la formule de Jean-Pierre Gorges, « *il n'y a pas de plus grande injustice sociale que de passer sa vie dans le logement social.* ». En 20 ans, 1000 familles chartraines sont devenues propriétaires de leur logement social. Alors que ses prédécesseurs n'avaient pas vu (!) que C'Chartres Habitat payait la taxe foncière et ses augmentations énormes des années passées, car le bailleur social était propriétaire de plus de 6 000 logements sociaux. Or la Loi lui impose d'équilibrer son budget par le seul revenu des loyers de ses locataires... Qui faisait réellement de la justice sociale ? Qui rendait la ville attractive ? Alors que le montant des impôts locaux dissuadait quiconque de venir s'installer ici, les particuliers comme les entreprises et leur personnel...

Stabilisation des impôts malgré la pression fiscale

Ce sérieux budgétaire a également permis d'anticiper les inévitables évolutions financières à venir. Pendant ces 20 années de baisse, la Ville a pu profiter de taux d'intérêt très bas, qui n'étaient évidemment pas durables. Elle a également pu encaisser le choc de la réduction brutale et massive des subventions de l'État aux collectivités locales sous la présidence de François Hollande, à partir de 2012. Avec le président Emmanuel Macron, les choses se sont stabilisées mais la suppression de la taxe d'habitation a de fait réduit les marges de manœuvre en figeant une bonne part des ressources fiscales de la Ville. Les subventions de l'État diminueront encore en 2025, au vu de la situation financière du pays et des efforts supplémentaires imposés par le gouvernement. C'est pourquoi la Ville a été contrainte de cesser de baisser le taux de la taxe foncière. Elle en a malgré tout stabilisé la part municipale pendant ce mandat, ce qui n'est pas un mince exploit si vous regardez la hausse parfois considérable de la taxe foncière dans la plupart des villes de France.

La municipalité a surtout réussi à le faire en continuant à investir massivement. Les retards de Chartres en 2001 sont aujourd'hui comblés, et au-delà : les grands équipements publics édifiés par la Ville et l'Agglomération la mettent à niveau pour le prochain demi-siècle. Il n'y aura pas deux Odyssées, deux Colisées, deux Illiades, deux Hôtels de Ville et d'Agglomération, deux Pôles gare... Comme la Ville a acquis les terrains du plateau nord-est, soit ceux de l'ancienne base aérienne 122, elle dispose des réserves foncières nécessaires au développement prévisible de Chartres.

Et surtout, quoi qu'il arrive, il est beaucoup plus facile de réduire si nécessaire le montant des investissements quand il est toujours, et chaque

famille le sait, très difficile de réduire une dérive des dépenses de fonctionnement. Ces investissements vous bénéficient au quotidien. Dans le nouvel Hôtel de Ville et d'Agglomération, vous pouvez effectuer quasiment toutes vos démarches administratives et même davantage. Sans le négliger, la Ville a refusé le choix du tout numérique pour garder intacte la dimension humaine du contact entre votre ville et vous-mêmes. Et elle l'a fait en construisant un équipement très moderne, économe en énergie grâce à la géothermie, et à la mesure du développement du territoire.

Investir pour l'avenir

Cette attractivité et cette richesse croissantes profitent aussi aux finances de la Ville et de l'Agglomération. Les entreprises s'installent, s'agrandissent, investissent et payent des impôts économiques qui permettent de payer les nouveaux transports publics, comme le BHNS. Surtout, cet argent permet aussi à Chartres métropole d'exercer une véritable solidarité financière envers ses 66 communes membres. Songez qu'aujourd'hui, et pour parler seulement de Chartres, la Dotation de solidarité communautaire (DSC) atteint des montants presque équivalents aux subventions versées par l'État au titre de la Dotation globale de fonctionnement (DGF). L'organisation financière est devenue encore plus performante depuis la création des 12 sociétés publiques locales (SPL) qui permettent de tendre vers l'autonomie financière quand l'État ne cesse de diminuer son soutien aux collectivités locales. Un phénomène dont tout indique qu'il sera malheureusement durable. Alors que les collectivités locales, à l'inverse de l'État, sont dans l'obligation de présenter chaque année des comptes à l'équilibre et assurent encore 70 % de l'investissement public dans notre pays. Plus que jamais, la Ville doit anticiper et surtout continuer à investir pour améliorer le cadre de vie des Chartains au quotidien. Grâce à des finances saines en restant capables de rembourser notre dette.





CHAPITRE 2

CŒUR DE VILLE

L'HISTOIRE D'UNE MÉTAMORPHOSE

Pierre angulaire du premier mandat de Jean-Pierre Gorges, le projet de transformation du cœur de ville de Chartres a initié le réveil de celle qu'on appelait autrefois « la belle endormie ». De la piétonnisation du centre-ville situé en secteur sauvegardé à la création du boulevard de la Culture en passant par la réalisation du parking Cœur de ville, c'est tout un paysage qui a été redéfini pour améliorer la vie des Chartrains et rendre la ville plus dynamique, vivante et attractive que jamais !



Vue de la place des Épars pendant et après les travaux: la construction du parking Cœur de ville a métamorphosé les abords du centre-ville.

Opération Cœur de ville

Les trois coups des transformations de Chartres

Elle est la première pierre de la mutation de Chartres. L'opération Cœur de ville, symbolisée par la création du parking sous la place des Épars et le boulevard Chasles, a permis de faire renaître le centre-ville et d'asseoir enfin toute son attractivité.

Le parking Cœur de Ville avait occupé une place centrale dans la campagne des élections municipales de 2001. Pour beaucoup, c'était un équipement nécessaire à la redynamisation du centre-ville de Chartres, et l'un des engagements emblématiques, à côté du redressement des finances locales, de notre promesse de moderniser Chartres en restant fidèle à son histoire. Et la preuve que nous voulions tenir nos engagements. Les travaux durèrent deux ans, et l'ouvrage fut inauguré fin 2005.

Dans la foulée vint l'achèvement des travaux des aménagements de surface qui marquèrent la création d'un nouveau modèle de boulevard et de circulation dans la ville. À peine terminé, ce chantier titanesque fut complété par l'achat de l'ancien hôtel des Postes et l'installation dans ses murs de la nouvelle Médiathèque « L'Apostrophe », ouverte en juin 2007. Un aspect patrimonial enfin, le parking de 1100 places en perdit quelques-unes pour préserver un élément fortifié de l'ancienne porte des

Épars, un ravelin restauré. Le parking sonnait les trois coups des transformations majeures qui s'égrenèrent pendant les 20 années qui suivirent.

Une autoroute urbaine à effacer

—
Ceux qui ne vivaient pas à Chartres à l'époque, et même les Chartrains de longue date, ont aujourd'hui du mal à s'imaginer l'aspect du boulevard Chasles avant ces réalisations. Il se présentait comme une véritable autoroute urbaine. 50 000 véhicules transitaient chaque jour autour de la place des Épars. Au milieu du boulevard, des véhicules stationnaient, garés en épi vers l'avant sur un terre-plein en terre, parmi de grands arbres en fin de vie. Pour reprendre son chemin vers la place, l'automobiliste devait reculer sur les voies en sens inverse de la circulation avant de repartir ! Pas de régulation pour cause de police municipale embryonnaire, des trottoirs étroits de chaque côté le long de beaux immeubles en mal d'entretien. On stationnait aussi sur la place.

Les bases d'un projet hors-norme

Avant d'édifier le parking, le premier défi fut de trouver la procédure juridico-financière compatible avec une dette et des impôts locaux très élevés. Qui allait payer le parking et comment ? La solution adoptée fut le recours à la procédure de « délégation de service public » : un constructeur qui pourrait en même temps être l'exploitant, avancerait l'argent des travaux, gérerait l'équipement pendant une ou plusieurs décennies avant de le restituer à la Ville...

Premier obstacle, les premières entreprises-candidates demandèrent à la Ville entre 12 et 17 millions d'euros préalablement à tout engagement de leur part. Q-Park, alors associée à Bouygues, fut la seule à proposer au contraire de verser près d'1 million d'euros à la Ville. Elle financerait les travaux et exploiterait l'équipement pendant 30 ans avant restitution à la Ville en 2035. C'est l'utilisateur qui paierait donc le parking, et non pas le contribuable, équité oblige. La Ville et l'exploitant détermineraient ensemble le prix du ticket d'accès et son évolution. Les deux partenaires partageraient les risques. En dessous d'un certain niveau de fréquentation, la Ville financerait une partie du manque à gagner et ce serait l'inverse à partir d'un certain niveau de bénéfice d'exploitation.

Une campagne archéologique inédite

Deuxième obstacle : le boulevard Chasles et la place des Épars se situaient au-dessus des anciens fossés des fortifications de Chartres et donc, préalablement à tous travaux, une grande campagne de fouilles archéologiques serait nécessaire au long d'un chantier de près d'un kilomètre entre la place des Épars et le haut du boulevard de la Courtille, au niveau de l'ancienne porte Saint-Michel. Ces fouilles seraient obligatoirement conduites sous l'égide du Ser-

**“ L'opération
Cœur de ville a
été engagée avec
une ambition
toujours actuelle :
transformer
Chartres en
restant fidèle
à son histoire. ”**

vice régional d'archéologie (SRA), un organisme d'État avec lequel l'ancienne municipalité avait eu beaucoup de mal à trouver un terrain d'accord, notamment sur le rythme des fouilles. Or, plus un chantier dure, plus il coûte cher.

Ces fouilles et celles de la construction du cinéma sont directement à l'origine de la création du service d'archéologie de la Ville puis de l'agglomération, devenu C'Chartres Archéologie, après une modification de la Loi. Une création qui permet à nos collectivités de dicter le rythme des fouilles au plus près des besoins, fréquents sur notre territoire au peuplement antique.

Au rythme des Chartrains

Troisième obstacle : il faudrait déplacer tous les réseaux secs et humides, notamment de télécommunications qui couraient sur toute la longueur du futur parking. Et donc déclasser le parcours qui était alors celui de la RN 10.

Jean-Pierre Gorges y ajouta une autre décision



La campagne de fouilles menée entre 2003 et 2004 sous la place des Épars a fait remonter à la surface des siècles d'histoire dont une partie des fortifications de la ville, conservée et intégrée au parking Cœur de ville.

“ Au-delà du parking, le projet a changé le visage du centre-ville piétonnier et des boulevards. ”

majeure : la circulation devrait pouvoir continuer pendant les travaux, sur une seule file de part et d'autre de la fosse qui allait bientôt littéralement éventrer la place et le boulevard, et avec des passerelles qui permettraient en outre la continuité de sa traversée par les piétons et les riverains. La conduite du chantier exigea une opiniâtreté de chaque jour et même de chaque heure pour réaliser les ajustements nécessaires. Le tout sous le regard irrité de bien des Chartrains au fur et à mesure de l'allongement des travaux.

Car il fallait aussi accompagner, et d'abord en surface, l'adoption de nouvelles habitudes par les usagers : vitesse limitée à 30 km/h sur ce parcours, priorité partout aux piétons pour la traversée de l'axe et de part et d'autre de la place, et respect des couloirs de circulation des bus en voies propres. Une vraie nouveauté ! Côté ville ancienne, un trottoir large (« épais » dans le langage des urbanistes) accueillait piste cyclable et piétons désormais à leur aise. De nouveaux arbres d'alignement bordèrent de part et d'autre l'ensemble du parcours, une autre nouveauté, au moins pour la place des Épars.

Ce nouveau modèle de boulevard, signé par l'Agence Reichen et Robert, fut ensuite primé à l'occasion d'un concours national d'urbanisme. Il fut décidé de l'étendre à l'avenir à tous

les boulevards qui entourent dans un anneau l'ensemble de la ville historique haute et basse. Outre les bus habituels, une navette gratuite circulant dans les deux sens autour de cet anneau fut mise en place et permit le transit et le transfert des usagers entre les diverses lignes de transport en commun. Ce Relais des Portes, du nom des 9 anciennes portes de la ville médiévale, connut un succès qui aujourd'hui encore ne se dément pas.

Nous avons compris que nous avions gagné notre pari, quand nous avons vu les habitants des beaux immeubles et maisons du boulevard



Le nouveau visage du boulevard Chasles, où peuvent cohabiter paisiblement tous les modes de déplacement.

Chasles engager partout des travaux de rénovation des façades de leurs domiciles désormais desservis par une contre-allée.

Une politique de stationnement

La première conséquence de la mise en œuvre du parking et des nouveaux boulevards fut la réduction très importante du trafic automobile en centre-ville. Dans les faubourgs et sur les rues d'accès, un nouveau plan de circulation poussa les automobilistes à faire évoluer leurs habitudes.



“ 50 000 usagers circulaient avant sur la place des Épars. ”

De plus, la mise en service du parking permit de mettre fin au stationnement automobile anarchique dans le centre historique et commerçant. Dans un deuxième temps, la zone piétonne fut élargie et doublée. Cela autorisa la réfection de toutes les rues du centre historique en ville haute et autour de la cathédrale. Tout cela eut été impossible, si l'on n'avait pas proposé aux Chartrains une solution de stationnement alternative.

Plus généralement, le parking Cœur de ville permit de mettre en place une véritable politique de stationnement, y compris dans les quartiers extérieurs aux boulevards. Il devint gratuit pour les résidents, payant pour le stationnement de passage. Il faut savoir que les automobilistes passent en moyenne 40 % de leur temps de circulation en ville à la recherche d'un stationnement.

Alors, la Ville acquit progressivement le contrôle des parkings déjà existants dans les quartiers historiques comme dans les faubourgs : ceux de la place des Halles, de la Cathédrale, du Grand-Faubourg, République, et tout récemment le nouveau parking Gare-Colisée. Beaucoup furent modernisés à cette occasion et leur gestion confiée à Q-Park. Au total, ce sont aujourd'hui près de 4 000 places de stationnement souterrain qui sont à la disposition des Chartrains et de leurs visiteurs.

Sans cet effort majeur, qui n'a pas coûté un euro au contribuable chartrain, des événements majeurs attirant des milliers de personnes



| Grâce au projet Cœur de ville, c'est toute l'attractivité festive et commerciale du centre-ville qui a bondi.

comme Chartres en lumières ou Chartrestivales, auraient été impossibles. Au même titre que les boulevards de la Culture, impossibles à imaginer sans offres de stationnement.

Le commerce de centre-ville en a également bénéficié. En témoigne son renouvellement constant, facilité par la possibilité pour les commerçants d'offrir à leurs clients acheteurs des tickets de stationnement acquis auprès de Q-Park à des prix attractifs.

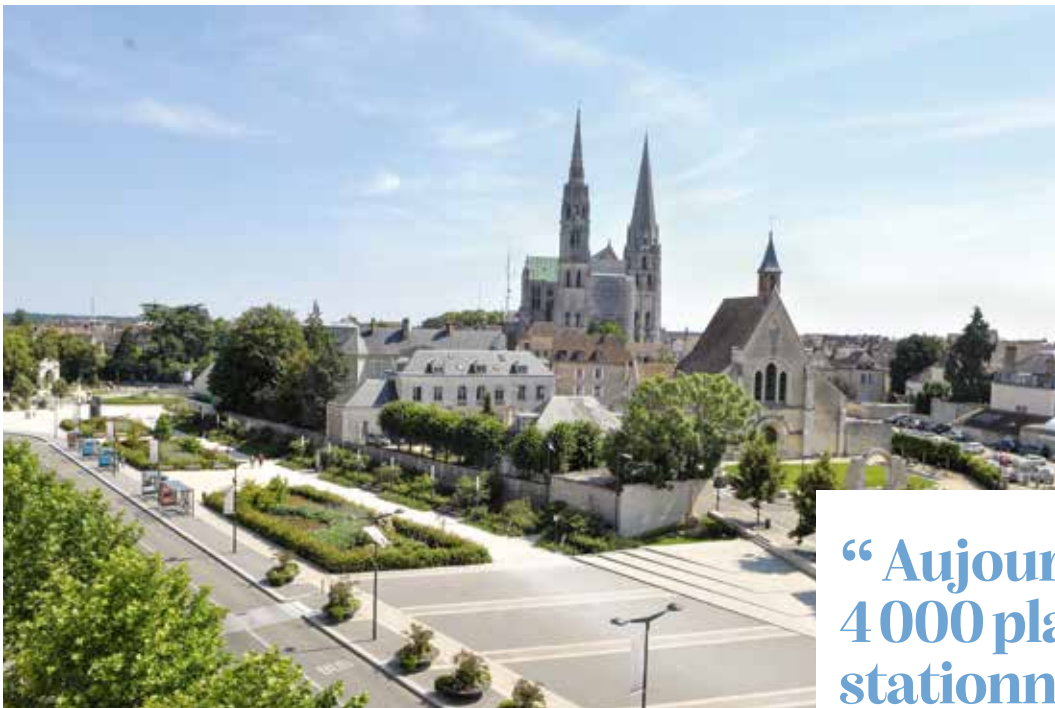
Dynamisme du centre-ville commercial

Enfin, vous savez que la municipalité conduit une politique volontariste de réhabilitation de beaux immeubles dans le centre-ville histo-

rique dans le but d'y réinstaller des habitants et notamment des familles. Une action inimaginable sans solution de stationnement.

La Ville n'est pas opposée à la voiture. Elle lui demande simplement de ralentir quand elle arrive dans le cœur de ville et d'agglomération, et de disparaître de la vue et de la surface dans des parkings souterrains quand elle veut y stationner. La gratuité de l'usage des transports publics accordée depuis 2006 aux jeunes de l'Agglo facilite l'accès de toute la population de la zone urbaine à ce que nous voulons voir comme « notre plus grand centre commercial à ciel ouvert. »

Dans 10 ans, la Ville de Chartres retrouvera la propriété pleine et entière de ce grand parking, ainsi que de ses recettes d'exploitation.



**“ Aujourd’hui,
4 000 places de
stationnement
souterrain
sont à la
disposition
des Chartrains. ”**



| Le boulevard Maurice-Viollette.







Un grand centre commercial

à ciel ouvert !

C'est la vitrine à grande échelle du territoire ! Le centre-ville commercial chartrain jouit d'un cadre exceptionnel que ses 600 commerces ont contribué à ériger en un modèle d'attractivité à la fois économique et touristique.

Installé sur plus de 80 hectares, le centre-ville de Chartres constitue un environnement patrimonial d'exception. En effet, celui-ci est situé au sein du 2^e secteur sauvegardé le plus ancien de France, dont les 64 hectares englobent la cathédrale, une partie comprise à l'intérieur de la ceinture des boulevards et la basse-ville.

Un cadre merveilleux donc, et pourtant en perte de vitesse avant 2001. Malgré son potentiel, le dynamisme et l'attractivité du centre-ville restaient inexploités. Pour causes : l'absence de piétonnisation, la circulation trop dense, le stationnement autorisé sur les places et dans les rues, le manque d'animations...

Nourrir l'attractivité du centre-ville

Pour changer et apaiser son visage, l'opération Cœur de ville a été engagée. La construction du parking et la reconfiguration des boulevards, aménagés avec des trottoirs épais pour

“ Offres de stationnement, piétonnisation, préservation du bâti, animations, culture... le centre-ville est plus attractif que jamais. ”

les piétons et cyclistes et des voies propres pour les bus, ont permis de réduire drastiquement la circulation automobile. Si 50 000 véhicules circulaient auparavant chaque jour sur la place des Épars, ils sont aujourd'hui 14 000.



La fresque murale « Chartres en scène », à l'angle de la rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et de la rue de la Volaille. Elle rend hommage au général Marceau à travers le tournage d'un film qui lui est consacré.

Progressivement, la Ville a étendu la délégation de service public conclue avec Q-Park pour le parking Cœur de ville aux autres parkings entourant le centre-ville : Halles, Cathédrale, Grand-Faubourg puis République. En 2023, le parking Gare-Colisée est venu rejoindre l'offre de stationnement souterrain de la Ville pour la porter à près de 4 000 places. En surface, une telle capacité aurait nécessité l'artificialisation de 10 hectares !

Sans exclure la voiture, la Ville a fait le choix stratégique et payant de l'encourager à se dissimuler. En surface, les espaces regagnés ont été rendus aux modes de déplacement doux. Par ce principe cohérent, la zone piétonne du centre-ville a pu s'élargir et doubler. Le repavage et la mise en valeur des rues et places au fil des années ont été autant d'arguments pour rendre plus confortable le flux piéton et agrandir la surface des terrasses des cafés et restaurants, débarrassés de la présence encombrante des voitures et des nuisances qu'elles entraînent.

LE CENTRE-VILLE COMMERCIAL EN CHIFFRES

800

commerces à Chartres dont
600 en centre-ville

4 %

de taux de vacance commerciale

**1 commerce pour
49 habitants**

1 commerce pour 83 habitants dans les
autres villes moyennes de France.

Près de

4 000

places de parking souterrain

**1 place de parking
pour 9 m² de surface commerciale**

La Ville s'engage également à repeupler son centre-ville en encourageant et facilitant la venue des familles grâce à des dispositifs incitatifs.

Elle travaille au cas par cas pour réhabiliter des immeubles anciens. Les logements vacants sont remis sur le marché et les logements indignes supprimés. Pour éviter de gentrifier le centre-ville, l'action municipale intègre une part de logement social et donc de la mixité.

Augmenter le nombre d'habitants du centre-ville : un bénéfice pour son activité commerciale.

Une politique porteuse de succès !

Le centre-ville chartrain, c'est aujourd'hui 1 commerce pour 49 habitants quand, en comparaison, les autres villes moyennes de France comptent 1 commerce pour 83 habitants.

À cette densité deux fois supérieure à Chartres s'ajoute un chiffre d'autant plus illustratif du dynamisme du centre-ville : seulement 4 % de vacance commerciale. Au plan national, ce taux atteint 10 % dans les villes moyennes.

On peut également ajouter qu'à Chartres, il y a une place de stationnement pour 9 m² de surface commerciale. Ailleurs, on compte une place pour 30 m².

Sans relâche, la Ville soutient ses commerçants pour préserver son centre-ville de proximité face aux grandes zones commerciales et l'essor du e-commerce. Pendant la crise sanitaire, elle a lancé l'Opération terrasses, qui a permis aux commerçants d'être exonérés de la redevance d'occupation du domaine public puis de porter son montant à 1 € symbolique.

Grâce à sa politique volontariste et engagée, la Ville peut se réjouir d'enregistrer quatre fois plus d'ouvertures que de fermetures de commerces, chaque année.



LE STATIONNEMENT SOUTERRAIN : LA BONNE SOLUTION !

Les 6 parkings souterrains de Chartres proposent un tarif fixé à 3 € de l'heure, un montant situé dans la moyenne nationale et en deçà des grandes villes. À ce prix raisonnable, il faut ajouter les 30 premières minutes de gratuité grâce au partenariat entre la Ville et les Vitrines C'Chartres. Cet avantage est possible en scannant son ticket de parking lors de son achat auprès d'un commerce partenaire.

La première demi-heure de stationnement est également gratuite au parking Gare-Colisée qui, en plus, propose des tarifs réduits les soirs de rencontres sportives ou d'événements culturels au sein de l'arène. Par ailleurs, l'abonnement à Q-Park au moyen de la carte prépayée permet de bénéficier de 10 % de gratuité à chaque rechargement, soit un coût final de 2,70 € de l'heure.

Enfin, les parkings Cœur de ville, Hôtel de Ville, République et Cathédrale proposent tous les soirs, à partir de 19 h et jusqu'à 7 h le lendemain matin ainsi que le dimanche de 7 h à 19 h un tarif unique fixé à 4,80 €.

Ensemble, ces avantages contribuent à nourrir l'attractivité grandissante du centre-ville.





Appelez-le Autricum !

Ouvert en décembre 2021, le Pôle administratif regroupe l'ensemble des services de la Ville et de Chartres métropole, auparavant disséminés sur 11 sites. Sa conception allie respect du patrimoine historique du cœur de ville chartrain et prouesse architecturale. Avec ses 14000 m², il est un équipement à la fois fonctionnel et novateur. Et il lui fallait bien un nom à la hauteur de sa réputation. Bienvenue dans votre hôtel de Ville & d'Agglomération... Autricum !



Pour mieux

vous servir !

Ouvert en décembre 2021, le Pôle administratif est un modèle de mutualisation des services publics. Sa réalisation constitue une étape clé de la transformation du cœur de ville en termes de respect du patrimoine et d'architecture innovante. Hébergeant à la fois les services municipaux et les instances de Chartres métropole, il rassemble en un même lieu les forces actives de la municipalité, tout en facilitant considérablement le quotidien des citoyens. Un vrai guichet unique accessible à tous !

Depuis 2001, la Ville s'emploie à moderniser et à centraliser ses modes de fonctionnement par le biais de projets ambitieux et novateurs en cœur de ville et dans ses différents quartiers. Symbole immédiatement identifiable de cette politique de cohésion mutualisée, le Pôle administratif semble aujourd'hui s'être fondu dans le décor doublement millénaire du cœur de ville. Pourtant, sa réalisation reste le fruit d'un long processus, anticipé par Jean-Pierre Gorges dès sa prise de fonction. Au lancement de l'opération Cœur de ville, l'objectif est clair : restructurer les artères qui encerclent le centre historique de Chartres, via la création du parking souterrain Cœur de ville et la valorisation du centre devenu piétonnier dans une démarche visant à mettre en valeur les bâtiments et équipements remarquables de Chartres.

Nouvelle donne

En 2016, la Ville dévoile son projet de création d'un Pôle administratif, conçu à l'image d'un immense guichet unique censé regrouper la totalité des services municipaux et de l'agglomération au sein d'un espace uniformisé, entièrement dédié à l'accueil et au confort des usagers. Le plan originel prévoit de plus la transformation du quartier environnant sur une superficie de près de deux hectares. D'où le lancement, deux ans plus tard, de grands travaux qui vont considérablement remodeler le visage de la place des Halles et des rues environnantes.

Entre modernité et histoire

Point d'orgue du travail fusionné des cabinets d'architecture Wilmotte & Associés et Trouvé-Tchépélev, le Pôle administratif ouvre ses



portes fin 2021. Grâce à une surface utile de 14 000 m² répartie sur quatre bâtiments et cinq niveaux, le résultat final est prodigieux. Tout d'abord, il a permis d'effacer l'ancien Hôtel de Ville, devenu vétuste et trop limité avec le temps. Mais surtout, il redonne un coup de projecteur à l'Hôtel Montescot, superbe monument néo-classique du XVII^e siècle, grâce au jeu de transparence des façades ainsi qu'à l'évocation esthétique des codes de l'architecture chartraine. À l'image de la pierre de Berchères, des lignes de toiture gris ardoise et des jardins à la française se déployant en majesté sur sa partie arrière.

Équipement vertueux

L'autre valeur ajoutée du Pôle administratif est sans aucun doute le soin accordé à la biodiversité et au développement durable. Labellisé « Bâtiments tertiaires - Démarche haute qua-

lité environnementale (HQE) » par Certivéa (organisme certificateur pour des cadres de vie durables), il bénéficie d'une conception à très faible impact environnemental. Classé basse consommation, il est doté de plusieurs dispositifs de pointe permettant de réduire drastiquement les consommations énergétiques :

- Sondes géothermiques qui extraient la chaleur du sol en hiver et sa fraîcheur durant l'été ;
- climatisation des systèmes informatiques en temps réel ;
- pompe à chaleur évitant tout gaspillage inutile ;
- enveloppe double peau, composée de deux façades vitrées faisant office de tampon thermique.

Centre névralgique

Audacieux et novateur, le Pôle administratif s'impose comme un authentique centre névral-

gique supervisant dans un seul et même espace la globalité des services de la Ville de Chartres et de Chartres métropole, autrefois répartis à travers 11 sites éparpillés aux quatre coins du territoire urbain. Privilégiant la fonctionnalité de A à Z, à proximité des parkings et des commerces du cœur de ville, il dispose d'un grand accueil, à la fois point d'entrée et d'orientation à destination de tous les usagers. Ces derniers y sont ainsi reçus en priorité pour toute demande relative aux démarches administratives, au sein d'un guichet unique aussi spacieux que confortable:

- Préinscription aux accueils périscolaires;
- accueil des nouveaux Chartreais;
- demande de cartes d'identité et de passeports;
- demande d'actes d'état civil;
- dépôts des dossiers d'urbanisme (uniquement pour Chartres);
- demande d'arrêtés de circulation;
- achat de titre de transports Filibus;
- consultation facilitée des services déchets, urbanisme, jeunesse & sports, gestion du domaine public, C'Chartres Habitat, Chartres Rénov'Habitat, Cm Eau, Cm Assainissement, Synelva, CCAS, CIAS, service de l'Assurance Maladie.

AUTRICUM : D'OÙ VIENT SON NOM ?

Issu de l'appellation antique de Chartres sous les Carnutes, le nom Autricum célèbre l'identité millénaire de Chartres tout en affirmant sa modernité. Il incarne un ancrage culturel fort, en rendant hommage à notre histoire gallo-romaine, tout en positionnant la ville comme une cité fière de ses racines et résolument tournée vers l'innovation et le rayonnement contemporain.

“ Grâce au Pôle administratif, tout est possible au même endroit. Avec un objectif : le service des usagers dans un cœur de ville attrayant et dynamique. ”

Combiné à la présence quotidienne des élus au sein de la maison des élus dans l'Hôtel Montecot, il est un modèle d'efficacité et de synergie opérationnelle. Sans omettre les espaces événementiels et culturels qui jalonnent l'architecture intérieure: salon de réception, salle de conseil, de conférences et de projection, galerie publique, fresque archéologique. Un seul mot d'ordre: le tout en un.

LES INFOS À SAVOIR

Ouverture : **décembre 2021**

14 000 m² : 4 bâtiments et 5 niveaux

47 millions € : le coût du projet HT

Relais des Portes

Le tour des boulevards gratuitement

Lancé en 2007 par Chartres métropole, le Relais des Portes est un service gratuit de transport du réseau Filibus qui emploie deux navettes circulant dans les deux sens autour des boulevards ceinturant le cœur de Chartres. Un outil fonctionnel et source d'attractivité!



Terminus! Avec le Relais des Portes, la Ville est équipée d'un service de transport optimal, répondant idéalement aux enjeux de mobilité et d'accessibilité de son hypercentre.

Au préalable, l'opération Cœur de ville et la création du parking souterrain éponyme ont

permis de libérer la circulation bien trop dense et le stationnement en surface inadapté sur les boulevards Chasles et Maurice-Viollette. Les aménagements ont répondu aux conditions d'un centre-ville agréable à vivre, qui développe la place de tous les déplacements urbains.

C'LA NAVETTE : PROXIMITÉ ET SOBRIÉTÉ

Mis en route en 2021, C'la navette est un service de navette pour les quartiers ouest et nord-est de Chartres qui facilite le cheminement vers le cœur de ville et son activité à ciel ouvert.

En 2007, le Relais des Portes a été offert aux Chartrains et habitants du territoire. Sa mise en place a fait suite à la création de la gratuité pour les jeunes voyageurs sur le réseau de transport de l'agglomération.

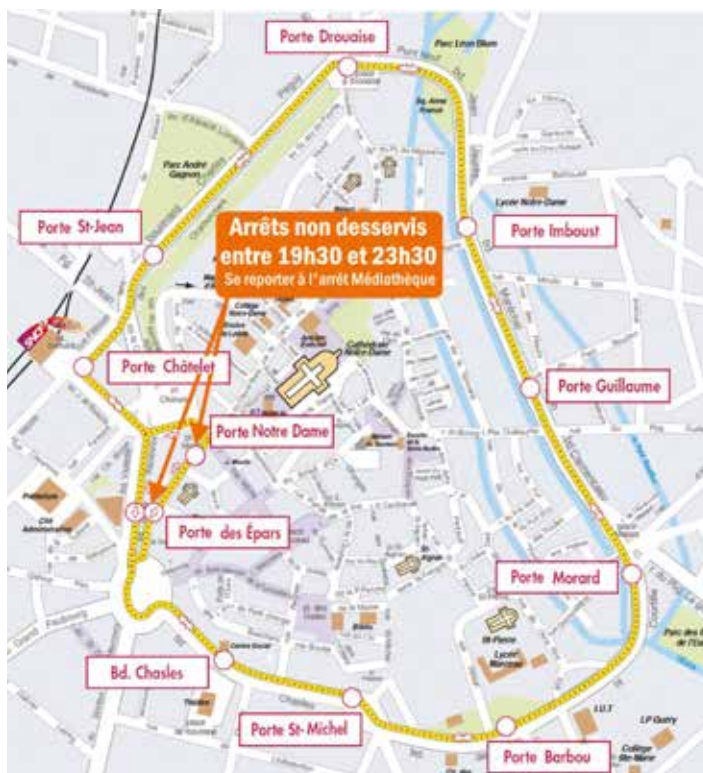
Outil de rayonnement

Le Relais des Portes fonctionne avec deux navettes, accessibles gratuitement et sans billet, circulant dans les deux sens sur les boulevards entourant l'hypercentre de Chartres.

Le service fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 6 h 30 à 19 h 30. Depuis 2016, il est prolongé jusqu'à 23 h 30 le vendredi et le samedi soir.

Avec des passages réguliers toutes les 15 à 20 minutes, le Relais des Portes est utilisé par plus de 1000 passagers, chaque jour.

“Le Relais des Portes est un moyen supplémentaire d'accéder gratuitement au dynamisme du cœur de ville.”



Surtout, il est un formidable outil pour le rayonnement du cœur de ville. Grâce à lui, les usagers ont la possibilité d'accéder facilement et gratuitement à ses 600 commerces, services, sites culturels et activités qui constituent toute sa richesse.

Nouveau look

En 2017, la flotte des navettes du Relais des Portes a été renouvelée. Les nouveaux véhicules mis en service ont pour objectif de mieux répondre à l'activité du centre-ville et offrent aux usagers et chauffeurs un regain de confort. À l'intérieur, la surface a été augmentée (15 m²) ainsi que la capacité de transport (26 personnes). Les navettes sont équipées de la climatisation et d'un système de vidéoprotection. La porte située à l'arrière des véhicules permet également aux personnes à mobilité réduite d'entrer et de sortir plus facilement.



**“ Conservatoire,
cinéma, Théâtre,
Méd’IAthèque,
OFF, Colisée...
le boulevard de la
culture rassemble
les grands
équipements
culturels
chartrains
en cœur de ville. ”**

Le boulevard de la Culture

au cœur de ville

« Une dimension culturelle déterminante. » En 2003, le maire Jean-Pierre Gorges confirme l'ambition de l'opération Cœur de ville et du réaménagement des boulevards. Grâce à la réhabilitation d'équipements historiques existants, l'offre culturelle de la Ville a atteint des sommets, le tout dans un rayon géographique concentré.

Conservatoire de musique et de danse **Prestige, confort et grands espaces**

En septembre 2003, l'école nationale de musique et de danse (ENMD) de Chartres s'installe au cloître des Cordeliers, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, au 22, rue Saint-Michel. Faute d'entretien et d'affectation, le site subissait les outrages du temps, raison pour laquelle d'importants travaux de réfection ont été menés entre 2002 et 2003. Auparavant située rue des Béguines, l'école a pu ainsi regrouper toutes ses disciplines dans un même lieu dimensionné à ses besoins, de 1455 m².

En octobre 2006, un décret du ministère de la Culture accorde à l'école le statut de Conservatoire de musique et de danse, labellisé à rayonnement départemental.

Aujourd'hui, plus de 700 élèves et 40 enseignants font vivre ce haut lieu culturel de la Ville. Le Conservatoire assure une formation en musique et en danse aux amateurs comme aux futurs professionnels, avec une présence dans le milieu scolaire (classes CHAM et CHAD). Surtout, il concilie une volonté de démocratisation et d'exigence de la qualité de la formation. Constamment, le Conservatoire s'ouvre vers de nouveaux publics et continue de s'inscrire dans une dynamique d'innovation pédagogique, de création et de rayonnement.

Cinéma Les Enfants du Paradis **Moteur, ça tourne !**

En 2001, lorsque la Ville actionne le projet de transformation du cœur de ville et de création du boulevard de la Culture, elle nourrit l'idée d'ouvrir un complexe cinématographique de plus de 2000 places, en plein centre-ville. Ce choix fort dénote alors avec les projets du



genre en France, qui privilégient globalement la construction de tels équipements en périphérie des villes.

En cohésion avec la construction du parking Cœur de ville et le réaménagement des boulevards, le pari va s'avérer gagnant.

En décembre 2004, la Ville achète les murs et le fond du cinéma existant sur le boulevard Chasles, ainsi que les parcelles alentour. Seule la façade Art Nouveau est conservée par Rudy Ricciotti, l'architecte en charge du projet. Outre le nouveau cinéma, 64 logements sont créés aux étages supérieurs.

En septembre 2006, la façade est illuminée et inaugurée à l'occasion de la Fête de la lumière. Le complexe, lui, ouvre officiellement ses portes en janvier 2008.

Aujourd'hui, le cinéma « Les Enfants du Paradis » contient 11 salles de grand confort et propose des projections variées qui font aussi bien la part belle aux cinémas grand public et d'auteur.

En 2023, la salle 1 a été labellisée « Excellence », en récompense de la qualité du spectacle qu'elle garantit aux spectateurs.

Théâtre de Chartres **Ode au spectacle vivant**

En remontant le boulevard Chasles, l'œil s'attarde sur un bâtiment à la beauté architecturale certaine : le Théâtre de Chartres.

Inscrit aux Monuments historiques depuis 1984, il est un lieu privilégié où s'exprime l'art théâtral sous toutes ses formes depuis 1861, notamment dans sa salle à l'italienne de 570 places.

Une richesse que la Ville ne manque pas de promouvoir et d'entretenir pour préserver et embellir ce joyau.

Scène conventionnée d'intérêt national, mention Art et création, le Théâtre de Chartres est reconnu pour la qualité de ses projets. Il développe un travail durable d'accompagnement des artistes et de facilitation de leur création.

Il propose également le programme Court-Circuit : un dispositif d'aide à la création et à la diffusion artistique qui s'adresse aux compagnies locales pour les soutenir dans leurs projets.

Têtes d'affiche, danse, théâtre classique ou contemporain, musique, spectacles pour enfants... le Théâtre est un vecteur d'attractivité pour la culture chartreuse.

Méd'Iathèque L'Apostrophe **Espace culturel grandeur nature**

En 2001, la Ville réalise l'inventaire du patrimoine chartrain dans le but de l'optimiser. Parallèlement, le maire Jean-Pierre Gorges dresse le constat suivant: la multiplication des bibliothèques dans l'agglomération entraîne des coûts difficiles à supporter.

Avec son style Art Déco, l'Hôtel des Postes constitue alors le cadre idéal pour devenir une Médiathèque, dans le prolongement des sites culturels emblématiques de Chartres, sans pour autant supprimer la bibliothèque Louis-Aragon, à La Madeleine.

Le bâtiment est racheté par la Ville en 2005, qui choisit l'architecte Paul Chemetov pour sa réhabilitation. Celui-ci fait le choix audacieux de vider l'intégralité de l'intérieur du bâtiment pour créer de grands volumes reposant sur une ossature métallique libre.

Inaugurée en 2007, la Médiathèque s'étend sur 5000 m² et 7 niveaux. Livres, bandes dessinées, enfance-jeunesse, audio, CD, DVD, jeux vidéo, auditorium, expositions... elle est un lieu de rassemblement culturel unique, résolument tourné vers l'avenir.

En 2023, elle est entrée dans l'ère de l'intelligence artificielle pour répondre aux nouveaux besoins de la population. Avec les Samedis de l'Innovation et le Point de l'IA, elle crée des événements autour de la création digitale qui font de la Méd'Iathèque un « hub numérique » de premier plan.

Le OFF – Scènes de Chartres **La création en liberté**

En 2014, la Ville décide de réhabiliter son ancien cinéma l'ABC, situé avenue Jehan-de-Beauce, à deux pas du Pôle gare.

Ouvert en septembre 2022, le OFF est un lieu de vie et de partage structurant pour les acteurs culturels. Pour ses travaux, il a bénéficié du Plan de relance investissement/transition écologique et numérique.

Le OFF se révèle être un atout supplémentaire d'accès à la culture et d'offre de diversité. Il est un outil de développement de proximité des compagnies de théâtre et des acteurs locaux qui peuvent organiser, coordonner et promouvoir leurs offres culturelles dans un même lieu.

Le OFF, c'est 3 salles et 400 places. En clair, un nouvel élan donné au spectacle vivant chartrain!

Le Colisée **Plongée dans l'arène**

C'est la grande salle culturelle et sportive qui manquait à Chartres et son agglomération. Né en 2024, le Colisée est implanté au Pôle gare, dans la continuité des lieux culturels chartrains. Avec une jauge allant de 3393 à 4200 spectateurs en configurations spectacle et concert, il peut accueillir les plus grandes têtes d'affiche et des spectacles d'ampleur pour le plus grand plaisir du public.

Pas étonnant que sa première saison fasse déjà le plein: Michel Polnareff, Nawell Madani, Zaho de Sagazan, Artus, Paul Mirabel, Pascal Obispo, Alain Souchon, Dany Boon, *Murmuration*, *Casse-Noisette*... la culture au sens large se vit au Colisée!

C'CHARTRES SPECTACLES: FAITES LE PLEIN DE CULTURE

La société publique locale (SPL) C'Chartres Spectacles assure la programmation des spectacles du Théâtre de Chartres, du Off, de la salle Doussineau et en partie, du Colisée. Son objectif est avant tout de gérer des équipements à destination du spectacle vivant, de proposer une politique de soutien à la création locale et une programmation adaptée à tous les publics.

C'Chartres Spectacles est un outil de développement qui favorise les partenariats territoriaux dans une optique d'excellence culturelle.

Son portail C'Chartres Billetterie permet de rassembler les billetteries de ses différentes salles.



Chartres

est une fête !

La belle endormie s'est réveillée ! Devenue l'une des villes moyennes les plus dynamiques et attractives de France, Chartres rayonne grâce à l'animation de son cœur de ville, tout au long de l'année. Autant d'événements qui stimulent à la fois ses activités touristiques et commerciales et font le bonheur des Chartrains et des habitants du territoire.

Si le cœur de ville chartrain bat aujourd'hui son plein en toutes saisons, il faut se rappeler sa toute autre situation avant 2001. Alors qualifiée de « belle endormie », la Ville manque cruellement d'événements festifs et rassembleurs. Les absences combinées d'un centre piétonnier et d'un cadre de vie apaisé se font ressentir, alors que le cœur de ville chartrain dispose d'une réelle richesse synonyme d'attractivité potentielle : son patrimoine historique. Conscient de cet atout, le maire Jean-Pierre Gorges entreprend la métamorphose du cœur de ville dès 2001. Rendu aux piétons et aux déplacements doux, il devient un lieu sécurisé propice à la fête, animé progressivement par des manifestations populaires et gratuites. Si bien qu'aujourd'hui, 1,5 million de visiteurs font le choix de découvrir Chartres chaque année !

S'appuyer sur un cadre historique

La naissance de Chartres en lumières, en 2003, est le premier symbole du renouveau du cœur

de ville. Chaque soir à la tombée de la nuit, d'avril à janvier, les monuments les plus emblématiques se parent de leurs plus belles couleurs grâce à la splendeur des scénographies lumineuses projetées sur leur façade.

“ 1,5 million de visiteurs par an ! L'attractivité du cœur de ville chartrain, c'est aussi et surtout grâce à la quantité d'animations qui s'y déroulent. ”



| Le 14 juillet, défilé, concert et feu d'artifice rythment la ville.



Point culminant, la Fête de la lumière ! Organisée tous les deux ans en septembre, elle attire 50 000 visiteurs à chaque édition : ce qui en fait le plus grand événement de la rentrée dans la région Centre-Val de Loire.

Joyau patrimonial par excellence, la cathédrale est l'objet d'une célébration unique en 2024-2025 : le millénaire de ses fondations. Achevée en 1024 à l'initiative de l'évêque Fulbert, la crypte de Notre-Dame renferme une grande part d'histoire. Pour marquer cet anniversaire symbolique, la Ville organise des festivités dans ses divers équipements culturels, ponctuées de concerts, expositions, conférences, spectacles...

La fête toute l'année

À Chartres, les événements qui rythment l'année prennent des proportions magiques. À l'occasion de la fête de la musique, chaque 21 juin, le cœur de ville se transforme en une

piste de danse géante. Rues, places et boulevards accueillent des musiciens de talent, de tous styles, qui offrent au public venu par milliers des concerts jusqu'au bout de la nuit.

Autre événement, la fête nationale. Après le traditionnel défilé sur la place des Épars et les boulevards Chasles et Maurice-Viollette, les célébrations se poursuivent à l'hippodrome où le feu d'artifice succède au traditionnel concert.

En décembre, les célébrations de Noël réchauffent les cœurs. Tous les ans, petits et grands ont rendez-vous en centre-ville pour s'émerveiller devant les parades, spectacles et déambulations et remplir généreusement la hotte sur le marché de Noël.

Elle a fait son retour ! Événement traditionnel de l'automne chartrain, la fête de la Saint-André est revenue en 2023 sous un nouveau format, mais toujours avec le même esprit. Elle continue de mettre à l'honneur la richesse de notre



terroir et le savoir-faire des artisans d'art, qui viennent présenter leurs produits et démontrer leurs talents en centre-ville, fin novembre.

Booster l'attractivité commerciale

Créée en 2010, l'association les Vitrines C'Chartres réunit des commerçants du centre-ville dans le but de promouvoir, fédérer, animer et dynamiser le commerce de Chartres et ses alentours. Elle table sur la mise en place d'un environnement favorable au développement économique à travers de nombreuses animations en cœur de ville : apéro-time, défilé décalé, course des garçons de café, festival Brass'Art, braderie...

Merci aux associations !

Si la Ville s'évertue à animer son cœur de ville, elle peut aussi compter sur le dynamisme et la créativité de son tissu associatif, avec lequel elle

travaille étroitement.

Véritable saga de l'été, Chartrestivales propose de début juillet à fin août une quarantaine de spectacles de qualité et gratuits, partout en ville : pièces de théâtre, concerts, spectacles pour enfants... il y en a pour tous les goûts et tous les styles. Avec sa programmation étoffée d'année en année, Chartrestivales fait briller le soleil au cœur des nuits chartraines.

Paulée des vins de Loire, fête des Vendanges, festival des Vieilles Pédales, Foulées roses... les animations sont autant sportives, culturelles que gourmandes ! Grâce à elles, c'est toute l'activité commerciale du cœur de ville qui est stimulée. Autant d'atouts qui ont permis à la Ville de se transformer et de devenir un lieu vivant et incontournable !

Et pour



**“ Pour la Ville,
la priorité est
d’intervenir
pour consolider
les jardins
de l’Évêché
en danger.
Construire
un parking
souterrain est
la meilleure
solution ! ”**

demain...

Deux parkings pour renforcer la vie du cœur de ville

Dans la continuité du projet Cœur de ville, la Ville souhaite renforcer son offre de stationnement au profit des riverains afin d'inciter et faciliter la venue des familles en centre-ville.

Deux projets de parkings sont actuellement à l'étude : l'un dans le quartier Saint-Pierre et l'autre près de la collégiale Saint-André, sous les jardins de l'Évêché, où l'urgence est d'intervenir pour les sauvegarder.

L'attractivité du cœur de ville chartrain s'est développée au cours des années par la modernisation de ses immeubles, en accord avec les réglementations du secteur sauvegardé, pour encourager l'installation des familles dans des logements conformes à leurs besoins et plus modernes. Cette ambition s'accompagne naturellement de la nécessiter de renforcer l'offre de stationnement pour répondre à une demande accrue.

Le premier projet se situe près de l'église Saint-Pierre, au niveau de l'ancien bâtiment Cirfa. Là, la Ville prévoit de créer un parc de stationnement semi-enterré et privé, au profit des habitants du quartier de la basse-ville, qui auraient la possibilité d'acheter directement leur place ou de souscrire un abonnement.

Au-delà de ce projet dont l'appel d'offres sera prochainement lancé, l'ambition est également de réaménager la place Saint-Pierre, qui est actuellement un parking de surface.

Jardins de l'Évêché : concilier urgence et intelligence

En juin 2021, un fontis de 5 mètres de diamètre apparaît dans les jardins de l'Évêché, dont l'origine provient de l'infiltration et de l'accumulation d'eau dans les caves souterraines après des pluies abondantes. Immédiatement, la Ville prend la décision de les fermer et de sécuriser le périmètre. Auscultation du terrain, prévention des risques d'effondrement et campagne de carottage et forage sont réalisées. Désormais, l'enjeu est de consolider les espaces sous les jardins de l'Évêché pour les mettre à l'abri des mouvements de terrain ou des aléas climatiques. De fait, la Ville souhaite faire d'une pierre deux coups et créer un parking souterrain privé sur des terrains vagues près de la collégiale Saint-André, sous les jardins.

Cette réalisation permettra de répondre au manque d'espaces de stationnement en basse-ville et de soutenir les fondations des jardins, trésor patrimonial de la Ville.





CHAPITRE 3

DES QUARTIERS

TRANSFORMÉS ET REVITALISÉS !

« *J'ai toujours imaginé Chartres comme une fleur* ». Par sa vision d'un nouveau modèle chartrain, le maire Jean-Pierre Gorges a entrepris la réhabilitation et la transformation des quartiers historiques de la Ville, tels des pétales reliés à leur bouton, le cœur de ville. Sans dénaturer le paysage historique doublement millénaire de la Ville, son action a été engagée avec la question du logement comme axe prioritaire. Pour une double ambition : favoriser la mixité sociale et l'esprit du « vivre ensemble ».



Logement

Une reconquête exemplaire !

« *Je rêve que tous les Chartrains deviennent propriétaires.* »
Jean-Pierre Gorges a impulsé dès ses premières années de mandat une nouvelle politique du logement à Chartres, à travers la transformation des quartiers et du cœur de ville, avec l'objectif de faciliter l'accès social à la propriété, mieux équilibrer la mixité sociale et offrir de meilleures conditions de vie aux riverains.

Volontariste et constante, la stratégie de la Ville est fondée sur une conviction : « *il n'y a pas de plus grande injustice sociale que de passer toute sa vie dans le logement social.* »

En 2001, un constat clair est dressé. Il pointe l'urbanisation inadaptée des quartiers chartrains, leur mixité sociale inexistante ainsi que la perte de dynamisme du centre-ville. L'opération Cœur de ville est alors engagée et

“ Il n'y a pas de plus grande injustice sociale que de passer toute sa vie dans le logement social. ”

les marchés d'études sont lancés quartier par quartier, au rythme des habitants.

En sa qualité de président du bailleur C'Chartres Habitat, Jean-Pierre Gorges note le manque de logements intermédiaires, qui contraint des familles à demeurer dans le logement social. L'objectif fixé est de proposer à chaque famille un parcours résidentiel devant aboutir à leur accès à la propriété.

Comment s'opère la politique du logement ?

À Chartres, la politique du logement est organisée à l'échelle intercommunale. Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de Chartres métropole détermine les grandes orientations, à partir desquelles le Programme local de l'habitat (PLH) définit les objectifs en matière de construction de logements et leur emplacement privilégié.

De son côté, le parc de logements sociaux est géré par C'Chartres Habitat. Le Plan local d'ur-





“La première mesure du maire en 2001: réunir des appartements pour créer des logements allant du T5 au T10.”

banisme (PLU) traduit au niveau communal ces orientations d'aménagement.

La Ville est également actionnaire de la société d'économie mixte (SEM) C'Chartres développements immobiliers, qui travaille comme partenaire des opérations de développement urbain et tient le rôle de facilitateur auprès des promoteurs privés, dont les projets sont en accord avec la politique du logement chartreuse.

La même qualité de logements pour tous

La transformation des quartiers a permis de repenser la question du logement. Les appartements en bon état ont été mis en vente, avec une priorité d'achat accordée à leurs locataires.

D'autres ont été résidentialisés et modernisés pour durer le plus longtemps possible et enrayer les passoires thermiques.

Ensuite, la suppression des grands ensembles au profit de petits immeubles et de maisons individuelles a été établie. Les réalisations neuves sont associées à des aménagements harmonieux, avec des commerces, équipements et services de proximité qualitatifs.

Un principe est appliqué à Chartres: chaque programme immobilier nouveau doit intégrer 20 à 30 % de logements publics.

Réaliser une vraie mixité sociale, c'est aussi proposer une qualité identique de logements, qu'ils soient privés ou publics, à tous sans exception.



Ramener des familles en cœur de ville

En 2001, la Ville recensait 38 % de logements sociaux et une mixité inégalement répartie. Alors que la loi oblige une commune de plus de 5000 habitants à avoir 20 % minimum de logements sociaux, Chartres en recense aujourd'hui 27 %. La Ville nourrit l'ambition d'élever ce taux à 30 %.

Comment ? En ramenant notamment les familles en centre-ville, où 500 logements sociaux verront le jour.

Riche d'un patrimoine bâti remarquable, le cœur de ville abrite des immeubles anciens dont la réhabilitation et la modernisation sont appuyées par des dispositifs de soutien efficaces. Des logements plus adaptés et suffisamment grands pour accueillir les familles plus ou moins nombreuses sont créés.

Des dispositifs facilitateurs : la recette gagnante

Faciliter l'accès social à la propriété

Au travers de son bailleur C'Chartres Habitat, la Ville a proposé en 2008 le Prêt social location-accession (PSLA). Ce dispositif d'accès à la propriété permet aux ménages sous plafonds de ressources de devenir propriétaires de leur résidence principale, à prix maîtrisé avec un statut de locataire accédant.

Les opérations se déroulent en deux phases (locative et acquisitive) et ont pour avantages l'acquisition d'un logement à prix réduit, l'exonération de la taxe foncière et la TVA à taux réduit (5,5 %). Le mécanisme a déjà porté ses fruits aux Clos, à Rechèvres, sur la ZAC des Pastières ou rue du Puits-Drouet.



**“ 800 familles
sont devenues
propriétaires
de leur logement
social. ”**

Plus de mixité sociale

La vente HLM est un autre outil favorisant l’accession sociale à la propriété et la mixité sociale. Depuis 2009, la vente de logements sociaux par C’Chartres Habitat permet aux foyers disposant de revenus modestes d’accéder à la propriété. Une démarche novatrice qui valorise le parcours résidentiel et l’installation durable des ménages sur la Ville.

Action Cœur de ville

Lancé par l’État en 2018, le plan Action Cœur de ville (2018-2022) a pour objectif de favoriser l’attractivité commerciale et résidentielle des centres des villes moyennes et d’améliorer le cadre de vie de leurs habitants. La Ville de Chartres a été retenue parmi 222 villes françaises et a aussitôt développé un programme d’actions. Dans ce cadre, la mise en place d’une Opération programmée d’amélioration de l’habitat – Renouvellement urbain (OPAH-RU) a été convenue. Elle permet de mobiliser des outils afin d’encourager les propriétaires d’immeubles dégradés et/ou vacants à réaliser des travaux avant de remettre sur le marché les logements.

Les mesures incitatives intègrent :

- l’octroi de subventions aux propriétaires pour réhabiliter leur bien, accordées par des partenaires : l’Agence nationale d’amélioration de l’habitat (Anah), Action logement et Chartres métropole ;
- l’accompagnement à la rénovation énergétique par la plateforme Chartres Rénov’ Habitat, qui facilite les démarches d’aides au financement des travaux.

Si elles ne suffisent pas, la Ville peut recourir à des mesures plus coercitives comme la mise en œuvre d’une Opération de restauration immobilière (ORI), qui lui permet de déclencher d’importants travaux de réhabilitation d’immeubles dégradés.

Depuis février 2021, 52 ORI ont été mises en



**“ Je veux voir
des enfants
jouer sur
les places. ”**

œuvre. 9 opérations sont arrivées à leur terme dont 7 ont fait l'objet de subventions, soit 1400000 € dont 190000 € à la part de Chartres métropole.

Le second volet du programme ACV a été signé en décembre 2023 pour la période 2023-2026. Il priorise l'appui opérationnel des actions, la revitalisation des villes, le soutien à la transition énergétique et accompagne l'embellissement des entrées de ville. À ce titre, la Ville a été choisie comme site pilote. La convention signée en ce sens avec la Banque des Territoires a été la première en France. L'objectif: redessiner l'entrée de ville de Chartres via son projet du plateau nord-est et de la restructuration de La Madeleine.

Entretien la qualité des logements

Depuis septembre 2022, la Ville met en application le « permis de louer », un dispositif de lutte contre le mal-logement qui assure aux locataires un logement qualitatif tout en réhabilitant le patrimoine bâti et renforçant l'attractivité du cœur de ville. Les propriétaires d'un

bien situé en cœur de ville doivent obtenir un permis de louer avant de signer le contrat de location. La Ville peut visiter les appartements et prescrire les travaux préalables à la mise en location si nécessaire. Plus de 950 dossiers ont été reçus en 3 ans.

Préserver et embellir le bâti ancien

En 2016, la Ville a engagé une opération d'incitation au ravalement des façades du cœur de ville afin d'encourager les propriétaires à valoriser le patrimoine bâti ancien. Pour être éligibles, les immeubles doivent être visibles depuis le domaine public et se trouver en bordure des places Marceau, du Cygne, des Halles, Saint-Aignan, de l'Étape-au-Vin et des rues de l'Épervier, de la Poêle-Percée, Daniel-Boutet, des Vieux-Rapporteurs, de la Volaille et des Grenets.

Ce dispositif permet aux propriétaires de bénéficier d'une aide financière de la Ville à hauteur de 30 % du montant de leurs travaux.

Au total: plus de 40 dossiers ont abouti à la réalisation de travaux, pour 550 000 € de subventions.





Pôle
gare Repenser
l'intermodalité



“ Le Pôle gare est aujourd’hui devenu un quartier à part entière, attractif et connecté au cœur de ville. ”

Un projet visionnaire !

Le Pôle gare a repris vie ! Auparavant mal exploité et isolé, il est devenu un quartier attractif, dans le prolongement du cœur de ville de Chartres. Surtout, il est un exemple d'aménagement urbain développé autour de l'intermodalité, faisant référence en France.

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, le quartier entourant la gare de Chartres, créée en 1860, est développé autour des infrastructures du train et de la multiplication des moyens de transport. 32 hectares sont transformés en vaste zone industrielle, à seulement deux pas de la cathédrale.

Empruntée chaque jour par 10 000 voyageurs, la gare de Chartres rencontre un niveau de fréquentation suffisamment significatif pour lui accorder le statut de 2^e gare TER de France. Pour résoudre l'incohérence de son aménagement et les problématiques qui en découlent (faible activité économique, manque d'attractivité, cadre de vie négligé), le maire Jean-Pierre Gorges active la requalification et la transformation du Pôle gare, avec l'exigence de replacer les Chartrains, les habitants de l'agglomération et les touristes en son cœur.

Développer un vrai quartier

En 2005, un marché d'études et de définition est lancé pour concevoir le programme d'aménagement urbain du Pôle gare. Le concept, unique en son genre, est destiné à repenser la complé-

mentarité de toutes les mobilités et à réintégrer la gare à la ville, en partenariat avec des acteurs multiples dont SNCF Gare & Connexions, le Département, la Région Centre-Val de Loire et l'État.

Au-delà de la rénovation de la gare et de son accès, c'est tout un projet de rapprochement vers le cœur de ville qui est impulsé pour y développer une nouvelle activité économique, culturelle et sportive avec des services et équipements publics d'envergure.

Repenser l'accueil des voyageurs

Porte d'entrée de la Ville, la gare a hérité d'un nouveau visage. Le réaménagement du bâtiment d'accueil des voyageurs lui a redonné son identité d'origine et conféré un aspect plus lumineux et chaleureux. L'espace accueille également une agence des mobilités, une salle connectée d'attente et des commerces attractifs. Le passage souterrain a été modernisé au même titre que les quais, mis en accessibilité PMR et équipés d'un nouvel éclairage LED.



Redéfinir l'accessibilité

Le nouveau paysage du Pôle gare, c'est aussi le réaménagement de l'espace public l'entourant, établi selon le principe de « ville apaisée ». Sur la place Pierre-Semard, la rencontre désorganisée des modes de déplacement a été corrigée. Désormais, l'entrée et la sortie des usagers sont devenues idéales grâce à la priorité accordée aux piétons et aux flux doux. La requalification des rues environnantes intègre des trottoirs élargis, pistes cyclables, traitements paysagers et crée des voies de contournement pour fluidifier la circulation automobile.

Une passerelle en guise de trait d'union

Ouverte en 2021, la passerelle du Pôle gare a une vocation centrale : faciliter l'accès au train pour tous en étant directement connectée aux quais et relier le pôle d'échanges multimodal au cœur de ville.

D'une longueur de 70 mètres, elle est un exemple d'innovation et de savoir-faire. Sa réalisation lui a valu la remise du prix « Infrastructure » des Trophées de la Construction, en 2021.

Le parking Gare-Colisée : une avancée dans l'intermodalité

Le parking Gare-Colisée, ouvert en 2023, est l'illustration du type d'outil indispensable au fonctionnement du Pôle gare. D'une capacité de 1090 places, il constitue une nouvelle offre de stationnement destinée à désengorger la circulation en surface et à tranquilliser l'accès des usagers du train, avec station de taxis et dépose-minutes. Enfoui sous la plateforme multimodale, il n'en est pas moins un puits de lumière grâce à ses 870 luminaires LED et à sa mosaïque de verre, clin d'œil au patrimoine chartrain.

Utile le jour, le parking Gare-Colisée l'est aussi le soir pour se rendre aux festivités sportives et culturelles du Colisée et profiter de l'activité du centre-ville.



Le pôle d'échanges multimodal : point de convergence

Ouvert en 2024, le pôle d'échanges multimodal est une étape clé de la transformation du Pôle gare. Aménagé en surface du parking souterrain, il regroupe à la fois les lignes de bus du réseau Filibus, les lignes de cars du réseau Rémi et les autocars scolaires, en remplacement de l'ancienne gare routière. Plus largement, il coordonne tous les modes de transport de manière sécurisée et simplifie la vie des usagers, en étant longé par la nouvelle voie Jean-Rigole.

Le Colisée : l'arène des grands rendez-vous

Renforcer l'attractivité du cœur de ville de Chartres, c'est aussi le doter d'un équipement à sa hauteur. Depuis son ouverture en avril 2024, le Colisée est devenu le point névralgique de la vie culturelle et sportive chartreuse. Surtout, son implantation sur une partie des friches industrielles ferroviaires du Pôle gare a permis d'éviter l'artificialisation de 14 hectares de terrains en périphérie de la ville.

Ce choix, fort et audacieux, fait aujourd'hui le bonheur des amateurs du Colisée qui peuvent converger idéalement et prolonger ensuite la fête en ville.

Et la suite ?

La création de nombreux services et la mise à disposition de logements modernes accompagnent la dynamisation du Pôle gare. Actuellement en construction, le Parvis des Lumières, situé entre le parvis de la gare et le

pont Casanova, en est le symbole. À sa livraison, il regroupera 70 logements, un hôtel trois étoiles, un bar-restaurant, des bureaux et de vastes espaces verts.

Sur l'îlot Félibien, rue du Faubourg Saint-Jean, le lancement d'un concept innovant de logement partagé a été opéré en 2024. Modèle d'une nouvelle vision urbaine, le programme Harvey mariera logements en accession et résidence en « co-living ». Il intégrera 115 studios et appartements, une brasserie, un jardin fleuri, un rooftop végétalisé, une bibliothèque et un espace de co-working. Enfin, le Pôle gare sera bientôt équipé d'une maison de santé dont l'objectif est de combler le manque de professionnels de santé du territoire.

LES ÉTAPES CLÉS DU PÔLE GARE

2005

Définition du programme d'aménagement urbain du Pôle gare

Octobre 2018

Inauguration de la gare et de son bâtiment d'accueil des voyageurs

Octobre 2021

Inauguration de la passerelle

Avril 2023

Inauguration du parking Gare-Colisée

Avril 2024

Ouverture du Colisée

Novembre 2024

Mise en service du pôle d'échanges multimodal



Quartier des Clos

Un modèle
de renouvellement
urbain



Récit

d'une success-story !

La reconstruction de l'ancien Beaulieu, devenu Les Clos, avance plus que jamais. Depuis plus de 20 ans, sa mutation s'opère pour lui redonner vie et en faire l'un des quartiers à vivre de Chartres, en totale coordination avec ses habitants.

Beaulieu a été bâti au début des années 1960 à une époque où la ville connaît de profonds changements et pense encore ses plaies de la Seconde Guerre mondiale.

Rapidement, les barres d'immeubles austères forment un nouveau quartier où s'entassent 5000 habitants. Avec le temps, l'enclavement et l'isolement de Beaulieu illustrent le symbole d'une urbanisation dépassée, à la fois trop dense, trop bitumée et sans activités.

En 2001, la nouvelle équipe municipale lance l'un de ses plus grands projets : la reconstruction du quartier.

Un quartier pour les familles

« *Nous souhaitons redonner vie à Beaulieu et l'ouvrir sur le reste de la ville afin que ses habitants et des personnes issues d'autres quartiers viennent y vivre.* » Ces mots du maire, prononcés en 2004, résument toute l'intention de la Ville car le constat est clair : Beaulieu est trop resserré, la mixité sociale est inexistante et les espaces publics sont devenus des parkings

grandeur nature résultant d'un manque de stationnement par foyer.

4 axes sont définis pour transformer le quartier :

- agir radicalement sur l'offre de logements ;
- ouvrir le quartier sur la ville ;
- créer des équipements publics de qualité ;
- booster la dynamique commerciale.

La Ville et l'Office public de l'habitat établissent dès lors une nouvelle politique de l'habitat. Progressivement, l'objectif est de remplacer les grands immeubles vétustes par des logements collectifs à taille humaine et individuels. La mixité sociale est amorcée par une dynamique d'accession sociale à la propriété et de construction de programmes immobiliers privés. Le stationnement est intégré en souterrain pour créer en surface les équipements publics de haute qualité nécessaires et des espaces verts d'ampleur qui accélèrent le renouvellement de l'attractivité du quartier.

Enfin, la reconstruction de Beaulieu, renommé Les Clos, est réalisée sur le temps long, au rythme de ses habitants pleinement associés au projet.

“La transformation des Clos illustre le principe de reconstruction d’une ville sur la ville. Résidentialisation, mixité sociale, équipements publics performants et grands espaces verts créent un alliage vertueux.”





Ouvrir les Clos sur la ville

En juin 2003, un marché d'études et de définition est lancé dans le but de définir un programme d'aménagement.

Avec son partenaire C'Chartres Habitat, la Ville engage la réhabilitation et la résidentialisation des logements conservés. Les logements sociaux dégradés sont démolis et remplacés par des programmes publics et privés modernes.

L'ouverture du quartier devient réalité par la création de l'avenue François-Mitterrand, où naissent le parc des Petits-Clos (5 hectares de promenade paysagée riche en pelouses et zones boisées), une liaison piétonne avec la zone industrielle de la rue Edmond-Poillot et le réaménagement des entrées du quartier, nord et sud.

Les nouveaux équipements enrichissent la vie des Clos : complexe de squash et badminton, skate parc, groupe scolaire Henri IV, etc.

La mixité sociale est rééquilibrée et renforcée

par la création d'une résidence pour seniors et de la Résidence Jeunes Actifs. L'ancien centre commercial est remplacé par le mail des Petits-Clos, épine dorsale du renouvellement des Clos où les petits ensembles collectifs accueillent en rez-de-chaussée des cellules commerciales et des locaux d'activités. Au centre, la traversée piétonne est totalement aérée et intègre un traitement paysager.

La maison pour tous des Petits-Clos est bâtie en lieu et place de l'ancienne piscine et le stade municipal, renommé James-Delarue en hommage à l'ancien joueur emblématique de l'Horizon de Beaulieu, est modernisé par la création de tribunes, de vestiaires flambant neufs et d'un terrain synthétique.

Pour le bien-être des habitants

La Ville récolte les fruits du succès de son projet, qui est avant tout centré sur le bien-être des habitants du quartier.

“ La Ville a corrigé les erreurs du passé pour redonner vie à un quartier aujourd’hui familial. ”

Les promoteurs immobiliers privés s’engagent également et construisent des logements aux normes exigeantes en matière de qualité énergétique et d’accessibilité. Le quartier des Clos évolue en conformité avec les impératifs du Plan local d’urbanisme (PLU) et promeut une mixité désormais fonctionnelle.

Dans la continuité, les équipements publics sont constamment modernisés tandis que les aménagements urbains continuent: prolongement de la rue Pierre et Marie-Curie, requalification complète des rues d’Allonnes et du Faubourg-la-Grappe, etc.

LE CONSEIL CITOYEN DES CLOS

Nommé quartier prioritaire de la Ville (QPV), le quartier des Clos est représenté par son Conseil citoyen, composé d’habitants, d’associations, de professionnels et d’associations du quartier. Aux côtés de la Ville, il mène des actions pour dynamiser la vie des Clos tout au long de l’année.

Et la suite ?

La suite de la reconstruction des Clos prévoit de nouveaux logements, le prolongement du mail des Petits-Clos vers l’ouest, l’arrivée d’un nouvel équipement sportif pour les associations et écoles du quartier et des aménagements urbains supplémentaires dont une connexion avec l’Eure via une promenade paysagée.

LA MUTATION DES CLOS C’EST

1100

logements réhabilités et résidentialisés

Plus de **1 000**

logements sociaux et privés reconstruits et programmés

200

logements en cours d’étude

2010

Création du mail des Petits-Clos
Ouvertures du groupe scolaire Henri-IV
et du complexe Bernard-Plaze du
C’Chartres Squash & Badminton

2011

Inauguration de l’avenue François-Mitterrand et du parc des Petits-Clos

2014

Ouverture de la maison pour tous des Petits-Clos





Quartier
La Madeleine
La renaissance
est enclenchée



| À l'angle des avenues Pichard et Sablons, le programme Renaissance sortira de terre en 2025.

Son nouveau visage

prend forme

La Madeleine renaît! Quartier historique de Chartres, sa transformation est amorcée par la Ville depuis 2004. Projet au long cours, les premières briques ont été posées pour offrir un meilleur cadre de vie à ses habitants.

Construit dans les années 1970 et 1980 à base de tours et grandes barres d'immeubles, entourées par des zones pavillonnaires et une surface commerciale de 18 hectares, L'obsolescence de La Madeleine est devenue indéniable avec le temps et surtout contraire au modèle d'une ville agréable à vivre.

En 2004, la Ville initie les premières études préalables à la requalification du quartier, corrélées à un projet d'urbanisation et de réaménagement du plateau nord-est pour redessiner l'entrée de ville, créer une nouvelle offre de logements, de commerces, de loisirs et de sports.

Desserrer tout un quartier

En concertation avec les habitants de La Madeleine, la Ville entreprend la réhabilitation du quartier pour le rendre plus accessible, attractif et ouvert.

La volonté est de desserrer La Madeleine pour y intégrer une meilleure mixité sociale grâce au renouvellement de son habitat. Les grands ensembles trop resserrés, associés à d'importantes zones de stationnement en surface, sont autant de sols artificialisés que la Ville veut

reconquérir dans le but de créer des logements collectifs à taille plus raisonnable, sous lesquels le stationnement résidentiel est intégré. Les espaces gagnés sont remis au profit des liaisons piétonnes et cyclables, d'aménagements paysagers et d'aires de jeux. L'implantation de nouveaux commerces et services de proximité doit aussi servir à remplacer l'actuel mail, trop vétuste.

« Desserrer La Madeleine, c'est la clé pour la rendre plus agréable à vivre. Sa construction a engendré conflits d'usages et flux importants avec une part trop dense de logements sociaux. Notre opération doit servir à redonner l'espace aux habitants. Une grande clairière dans laquelle s'intègre une nouvelle typologie de logements plus qualitative avec une mixité sociale bien établie » résume ainsi Jean-Pierre Gorges.

Le parc Jacques-Grand : marqueur d'une nouvelle identité

Il réinvente le jardin public! Inauguré en octobre 2020, le parc Jacques-Grand est un poumon vert d'1,4 hectare aménagé en plein cœur de La Madeleine. Première pierre de la revitalisation du quartier, il a permis de rendre une âme à un espace auparavant enclavé et mal



La Ville privilégie la création de logements collectifs de taille moyenne au lieu de grands ensembles. L'enfouissement du stationnement libère des espaces en surface au profit de tous les modes de déplacement et de grands espaces verts.

exploité. C'est aujourd'hui un lieu de vie plébiscité par les riverains, situé à proximité d'écoles, de services et d'équipements publics. Pelouse, arbres, jardin minéral, espace détente, jeux pour enfants... le parc Jacques-Grand est un havre de tranquillité, symbole de l'émergence de la nouvelle identité de La Madeleine. Son nom lui a été donné en mémoire d'une figure du commerce chartrain, qui a œuvré pour le quartier des années 1960 à 1980.

Disparition de la tour Aristide-Briand

Héritage de l'urbanisation initiale de La Madeleine, la tour Aristide-Briand a été détruite en 2023. À son emplacement, un programme immobilier de moyenne densité sera bâti, conforme au principe établi avec des logements modernes, du stationnement résidentiel souterrain et un volet paysager en surface.

“ La renaissance de La Madeleine consiste à desserrer le quartier, réintroduire une vraie mixité sociale et réaménager ses espaces publics selon l'esprit chartrain. ”

Un cadre pour s'épanouir

Brique importante de la reconstruction du quartier, un espace dédié aux sports et aux loisirs a été créé en septembre 2023 sur le clos Pajot, face à l'avenue des Sablons. Au cœur d'un écrin de verdure, il illustre le principe du projet global d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Mieux aménager pour embellir

Dès 2006, l'aménagement urbain de La Madeleine a été modifié. Plantations d'arbres par centaines, présence d'arbustes et de vivaces par milliers... l'avenue des Sablons a été l'un des théâtres de cette nouvelle configuration. Autre exemple : sur l'avenue Victor-Hugo, l'alignement unique de ses charmes a été préservé et embelli. La circulation a été réduite à deux voies pour élargir la place accordée aux déplacements doux. Dans le cadre du projet de « ville apaisée », plusieurs carrefours à feux ont été réaménagés pour fluidifier la circulation, importante dans le quartier.

Des équipements synonymes d'attractivité

La Madeleine, c'est aussi les grands équipements tout proches qui ont été construits et rénovés sur le plateau nord-est sous les mandats de Jean-Pierre Gorges, en tant que maire de Chartres et président de Chartres métropole :

- l'Odysée. Le plus grand complexe aquatique-patinoire de France, né en 2009, est un bassin de vie unique qui attire plus de 800 000 visiteurs chaque année;
- l'hippodrome. Situé juste à côté de l'Odysée, le terrain hippique de Chartres est l'objet de réunions toute l'année, qui attirent les meilleurs jockeys et chevaux, devant des milliers de passionnés;
- l'aérodrome. Avec son développement, son attractivité territoriale et son tissu associa-

tif, l'aérodrome de Chartres métropole a été modernisé pour devenir un atout indéniable du dynamisme chartrain;

- l'Illiade. Inauguré en septembre 2024, le nouveau parc des expositions de Chartres métropole est le symbole de l'entrée de ville embellie de Chartres. Il accueille événements grand public et professionnels en remplacement de ChartrExpo, devenu trop vétuste.

Et la suite ?

La prochaine étape, c'est la construction en 2025 du programme immobilier à l'angle des avenues Joseph-Pichard et des Sablons. Organisé en 4 bâtiments le long d'un mail central et paysagé, il comportera 160 logements dont 32 sociaux, des places de stationnement résidentiel en sous-sol et plus de 2000 m² de commerces et services pour constituer le nouveau cœur de vie du quartier.

L'extension de La Madeleine se poursuivra par la réhabilitation des 2 hectares artificialisés de l'ancien site Renault, sur l'avenue de Sully. 200 logements répartis en petits immeubles et maisons de ville le long de sentes arborées seront construits pour continuer la dé-densification de La Madeleine.

LE CONSEIL CITOYEN DE LA MADELEINE

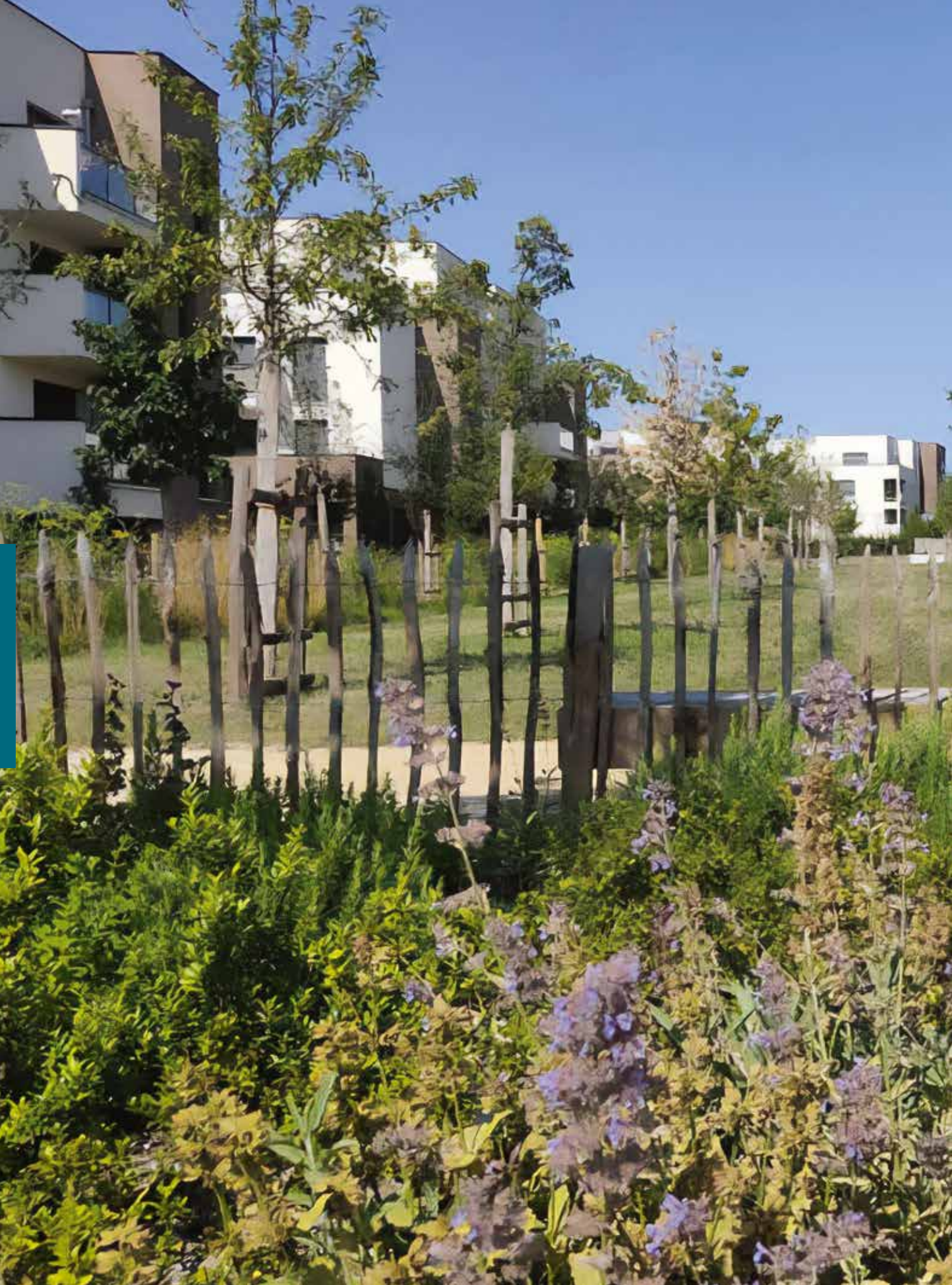
Une partie de La Madeleine est devenue quartier prioritaire de la Ville (QPV) au 1^{er} janvier 2024. De fait, elle est représentée par un Conseil citoyen, au même titre que le quartier des Clos. Il rassemble des habitants, associations, commerçants et professionnels du quartier, qui organisent des actions pour mettre en lumière le dynamisme de La Madeleine et de ses acteurs.





Quartier **Roseraie-Rechèvres**

La mutation
d'un écoquartier



L'illustration

d'une ville durable

Singulier par son identité, le quartier de Rechèvres a vécu un véritable renouvellement de son paysage, développé par la volonté du maire Jean-Pierre Gorges de créer un modèle « écoville ». Tout près, La Roseraie a pris racine dans ce même état d'esprit.

Contrairement à Beaulieu et à La Madeleine, Rechèvres a été construit dans les années 1950 selon un schéma de petites maisons simples à vivre, réparties en raquettes dans un environnement bucolique.

Au fil du temps, ces habitations sont devenues vétustes et inconfortables. Le renouvellement de Rechèvres a immédiatement figuré au programme des grands projets de requalification urbaine de la Ville, qui a initié la concertation de ses habitants afin de poser les bases d'un projet cohérent.

Densification douce

Sans trahir le caractère historique du quartier, un programme de renouvellement urbain a été défini en 2008 pour créer 600 logements. L'enjeu : densifier l'habitat de manière apaisée et installer une vraie mixité sociale en réalisant des logements individuels et collectifs de taille modérée dans une configuration « écoville », propre à la typologie de Rechèvres, où le volet paysager est central. L'opération d'aménagement a pris effet en

2010 sur un périmètre d'environ 20 hectares et a recensé, en parallèle des opérations d'habitats, les objectifs suivants :

- Conserver l'identité « cité-jardin » de Rechèvres ;
- Gérer en surface les eaux pluviales ;
- Maintenir la trame viaire existante ;
- Créer un parc central ;
- Réaménager les raquettes du quartier comme des lieux de vie ;

Des aménagements pour tous

Rechèvres a vu son aménagement urbain être repensé, en accord avec le principe de « ville apaisée » adopté dans chaque quartier. Des sens uniques sont matérialisés pour libérer des espaces conséquents et sécurisés aux piétons et cyclistes.

Le long des voies de circulations, des noues sont créées pour recueillir et laisser s'infiltrer les eaux de pluie.

Côté paysager, la présence de végétations apporte une plus-value au confort de vie du quartier. Les alignements d'arbres et les plantations arbustives nourrissent la biodiversité et



la variété des essences dévoile tous ses atouts à chaque saison. Au total, 270 arbres, 1650 arbrisseaux en haies et 6500 arbustes ont déjà été plantés dans le cadre de l'aménagement du quartier.

Inauguré en 2022, le parc du Verger illustre l'esprit du nouveau Rechèvres. Peuplé de nombreux arbres fruitiers, il est un havre de biodiversité dont profitent autant les riverains que les espèces animales.

MPT LA CITÉ-RECHÈVRES: RESPECTUEUSE D'UNE IDENTITÉ

Depuis 2012, le quartier dispose d'une nouvelle maison pour tous, dont la réalisation a été effectuée en adéquation avec l'identité de son emplacement, où était autrefois installée la salle de la Cité. Face à l'église Saint-Jean-Baptiste, l'équipement de 700 m² s'inscrit dans un haut niveau de performance énergétique et accueille des activités associatives, événements divers ainsi qu'une boulangerie avec un parking aménagé entre le bâtiment et l'école du quartier.

Et la suite ?

Le renouvellement de Rechèvres s'accompagne d'un projet d'ampleur. Bientôt, un Ehpad d'un nouveau genre sera bâti sur un espace de 3 hectares où plus de 160 logements seront répartis en « maisonnées » comprenant chambres, cuisine et salle commune, le tout sublimé par la vue unique et préservée qui s'offre sur la cathédrale.

La Roseraie : un écoquartier symbolique

Dès 2004, le conseil municipal de la Ville a lancé une concertation préalable à l'urbanisation du site de la Roseraie, entre Lèves et Rechèvres,

“ Le quartier Roseraie- Rechèvres dévoile son nouveau visage, paisible et attractif. ”

sur d'anciennes friches agricoles. Ce processus a été suivi en 2007 par le lancement d'un marché d'études, qui a permis de mettre en œuvre le projet. L'objectif: reconstituer une partie des logements sociaux démolis sur le quartier de Beaulieu et intégrer une part d'habitats privés selon une logique de mixité sociale bien répartie. De fait, la création de 750 logements collectifs et individuels sur une zone de 20 hectares a été validée.

Pour la Ville, l'enjeu est global car il s'agit de rompre l'isolement du quartier et d'y développer son modèle de ville durable avec des exigences qualitatives en matière paysagère, d'où l'appellation d'écoquartier.

C'est à partir de 2016 que le nouveau quartier de la Roseraie a officiellement pris vie suite à l'inauguration de ses premiers programmes.

Le principe écoville qui s'applique à tous les quartiers de Chartres s'inscrit également à la Roseraie, où tout un système d'aménagements propices aux flux doux a été mis au jour. En témoigne sa prairie qui fait la part belle à la biodiversité et symbolise l'identité propre de la Roseraie.



Bel-Air/Hauts-Saumons

Un musée à ciel ouvert

Authentique cité-jardin au croisement du rural et de l'urbain, le quartier Bel-Air/Hauts-Saumons a retrouvé une seconde jeunesse, magnifié par ses fresques aujourd'hui emblématiques, créées en 2008.

Bâti dans les années 1950 pour pallier les manques de logements et les habitations insalubres d'après-guerre, le quartier Bel-air/Hauts-Saumons, bien connu pour ses maisons « castors », a entamé sa mue à partir de 2005 afin d'être rénové et revalorisé à la hauteur de sa dimension historique.

Son développement a été spectaculaire puisque de nombreux logements sont sortis de terre, mêlant pavillons et ensembles collectifs de taille moyenne plus fonctionnels, dont certains sont gérés par C'Chartres Habitat pour offrir une meilleure mixité sociale. Le caractère vétuste du quartier s'est progressivement effacé pour lui donner une nouvelle identité.

Fresques grandioses

Bel-Air est évidemment indissociable de ses fresques murales, qui ornent les façades et pignons de 4 bâtiments depuis 2008.

À l'initiative de l'équipe municipale, une concertation publique a été lancée avec les habitants pour les associer au projet. Ensemble, ils ont choisi les maquettes conçues par l'entreprise Cité-Création, réalisatrice des peintures.

Sous le prisme de l'art, elles symbolisent le second souffle du quartier. 16 panneaux ont été déployés sur près de 4000 m² et s'articulent autour de 4 grandes thématiques :

- la Ville de Chartres et son histoire magnifiée par l'art du vitrail;
- la tradition paysanne et céréalière de la Beauce;
- le cadre bucolique des bords de l'Eure;
- es parfums et le rayonnement transfrontalier de la Cosmetic Valley.

Pour l'anecdote, les réalisations représentent des figures marquantes du Bel-Air d'époque à l'image du gardien, de la boulangère ou de la conteuse d'histoires, qui se révèlent aux yeux des riverains et curieux sous forme de saynètes en trompe-l'œil. Éblouissant!

“ Longtemps isolé, le quartier Bel-Air/Hauts-Saumons a fait peau neuve et a retrouvé son image positive! ”

Le quartier Saint-Brice au tournant de son histoire

En 2025, deux projets d'ampleur verront le jour dans le quartier Saint-Brice/Saint-Martin-au-Val: la création d'un espace muséographique aux abbayes Saint-Brice et la réouverture de l'église Saint-Martin-au-Val.

Plus qu'un quartier emblématique de la ville, Saint-Brice/Saint-Martin-au-Val est considéré comme un village. Une « commune libre » dont l'histoire et le dynamisme sont notamment mis en valeur par l'association du quartier, la Commune libre de Saint-Brice, longtemps présidé par le regretté Jacky Baroche. Chaque année, elle y organise sa traditionnelle fête des Vendanges, qui propose un programme festif autour des savoir-faire locaux.

Un musée consacré à l'archéologie

Le quartier est également connu pour sa richesse archéologique, dont les deux symboles sont l'église et le sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val.

Pour davantage mettre en valeur ces différents pans de l'histoire de Chartres, les Abbayes Saint-Brice vont accueillir un espace muséographique de 250 m², en 2025. Une première phase de travaux a été entamée cet hiver pour transformer l'aile B, située entre l'église et le parking.

“ Avec la création d'un musée de l'archéologie et la réouverture de l'église Saint-Martin-au-Val, le quartier Saint-Brice amorce un nouvel élan. ”

À l'occasion des prochaines Journées européennes de l'archéologie, les 14 et 15 juin, une exposition temporaire, intitulée « *Secrets suspendus* », sera organisée par les équipes de C'Chartres Archéologie - dont les espaces de

demain...



travail sont situés sur le site – pendant quatre mois, jusqu’aux Journées européennes du patrimoine en septembre.

L’exposition permettra de présenter en avant-première les pièces de bois les plus remarquables de Saint-Martin-au-Val, revenues de restauration.

Projet parallèle, un espace de restitution du sanctuaire gallo-romain dans lequel le visiteur pourra s’immerger dans l’ambiance sonore et visuelle d’époque, grâce à la réalité augmentée.

Réouverture de l’église

C’est un sujet attendu ! L’église Saint-Martin-au-Val rouvrira ses portes au culte en 2025,

conformément à l’engagement pris par le maire devant les riverains du quartier en réunion publique. L’objectif : y organiser la messe de Noël.

Le rebouchage du sondage dans la nef est prévu pour ce printemps, au même titre que le nettoyage des murs du tour de chœur, en relation étroite avec le diocèse et la Drac (Direction régionale des affaires culturelles).

La vaste campagne de fouilles, qui a notamment permis de révéler des sarcophages de l’époque mérovingienne en 2024, fera l’objet d’une présentation au sein de l’espace muséal.





CHAPITRE 4

TOUT MISER SUR UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

Conscient que l'identité de Chartres est une richesse porteuse de responsabilités, le maire Jean-Pierre Gorges a nourri l'idée de capitaliser sur le patrimoine historique de la ville, autour de sa cathédrale majestueuse, dès sa prise de fonction. La restauration, l'entretien et l'animation des bâtiments ont constitué un défi aujourd'hui relevé haut la main, pour que l'âme et l'éclat de Chartres demeurent...



Sauver

le patrimoine !

Préserver l'esprit chartrain, c'est le cap que la Ville s'est fixé pour protéger et entretenir 2000 ans d'histoire, d'Autricum à aujourd'hui. Car si Chartres continue de se transformer depuis près de 25 ans, c'est avant tout dans le respect de son passé.

Autour d'une cathédrale majestueuse installée sur son promontoire, la préservation et la valorisation du patrimoine de Chartres constituent l'épine dorsale de l'action municipale.

« En devenant maire de Chartres, vous ressentez aussitôt le poids de l'Histoire qui s'impose à vous », rappelle d'ailleurs régulièrement le maire Jean-Pierre Gorges.

Dès 2001, la Ville a fait l'inventaire de son patrimoine avec une prise de conscience : la nécessité d'intervenir pour pallier les erreurs et les manquements d'autrefois car le constat est clair : le patrimoine est avant tout une richesse non délocalisable. S'il n'est pas entretenu, il s'éteint.

L'ambition de restaurer, moderniser et promouvoir le patrimoine chartrain a été rendue concrète avec l'intention de faire rayonner la ville et d'améliorer le cadre de vie des Chartains.

Élargir le secteur sauvegardé

En 1971, le centre historique de Chartres est le second à passer en secteur sauvegardé en France, traduit par le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). Ce document régit des

“ Le patrimoine est une richesse qui ne se délocalise pas. ”

règles d'urbanisme pour protéger cet espace à forte valeur patrimoniale et historique.

En 2007 et 2022, la Ville a révisé et étendu la dimension du secteur sauvegardé, lequel couvre dorénavant 64 hectares autour de la cathédrale, à l'intérieur de la ceinture des boulevards et des portes de Chartres à l'exception d'une partie de la ville haute. Grâce à cela, la Ville a permis de protéger la ville ancienne, en pilotage concerté avec les architectes des Bâtiments de France et les instances de l'État.

Préserver la vue sur la cathédrale

Inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979, la cathédrale bénéficie d'un plan de gestion dont les principes sont destinés à

“ Entretien et faire vivre le patrimoine, c’est une affaire de tous les jours ! ”

protéger l’édifice et son environnement. La directive paysagère fixe notamment des règles strictes pour préserver les cônes de vue dans un rayon de 30 kilomètres, à 360°. Cela implique une série de recommandations comme l’encadrement des hauteurs de constructions et des projets urbains en cohérence avec l’architecture typique chartraine : les ouvrages à pans de bois.

En action !

La mise en place du plan d’action de la Ville a d’abord permis de définir ce qui devait être sauvé dans le bâti ancien. Par exemple : le cloître des Cordeliers, alors friche urbaine inexploitée. Le site a été rénové pour accueillir en 2003 l’école nationale de musique et de danse, devenue le Conservatoire.

Au-delà d’entretenir son patrimoine, la Ville embellit ses bâtiments remarquables de l’extérieur et les anime de l’intérieur.

C’est avec cet esprit que s’est progressivement établi le boulevard de la Culture (construction du cinéma, rénovation du Théâtre, réhabilitation de l’hôtel des Postes en Médiathèque, création du OFF) et Chartres en lumières, qui

met en valeur de façon spectaculaire les monuments les plus emblématiques.

Les interventions de la Ville ont permis de redorer le paysage global du centre-ville par le réaménagement de l’espace public, la piétonisation, l’effacement de la circulation automobile grâce aux parkings souterrains et la mise en propreté au moyen de conteneurs enterrés. Grâce à des dispositifs incitatifs, elle agit sur les immeubles en mauvais état et procède à leur réhabilitation afin d’embellir leurs façades, repenser les aménagements pour faciliter la venue de familles en centre-ville dans des logements plus spacieux et modernes.

Une prise de conscience demeure : s’il est parfois difficile de restaurer l’intérieur d’un immeuble, la Ville fait alors le choix de les déconstruire pour rebâtir les façades à l’identique.

Le patrimoine contemporain : entre audace et respect

Le patrimoine bâti de Chartres, au-delà de l’entretien de l’existant, s’est aussi enrichi par des projets d’équipements publics et de logements dont l’architecture s’intègre harmonieusement dans son esprit et respecte les contraintes établies, notamment dans le secteur sauvegardé. Citons par exemple le cinéma Les Enfants du Paradis, qui a conservé sa façade de style Art Déco du XIX^e siècle, les résidences Le Cinq et Olympia, situées rue des Bouchers et Noël-Ballay..

Au-delà du cœur de ville, ce principe s’applique dans tous les quartiers. À l’image du futur programme Renaissance à l’angle des avenues Pichard et Sablons à La Madeleine.

À Chartres, les réalisations se démarquent par leur personnalité architecturale avec une notion élémentaire : la mémoire des lieux. Preuve que modernité et mémoire peuvent aller de pair...



Le patrimoine de Chartres, c'est 41 édifices classés ou inscrits parmi les Monuments historiques. La Ville se situe dans le top 80 des communes de France au nombre de monuments répertoriés.





Chartres en lumières

L'éclat du patrimoine historique !

Né en 2003, Chartres en lumières a été créé avec une double ambition: mettre en lumière les monuments emblématiques du patrimoine chartrain et développer l'attractivité touristique de la ville. Pari gagnant! Neuf mois par an, les nuits chartraines s'illuminent et séduisent 1,5 million de visiteurs. Une prouesse d'envergure internationale.

La première volonté de la Ville a été de redonner au patrimoine chartrain sa splendeur d'antan pour mieux la révéler aux yeux du grand public.

En 2003, les aménagements de l'opération Cœur de ville sont engagés avec l'objectif de remettre en valeur ce paysage. Son idée est alors de proposer un événement festif et gratuit qui puisse rassembler les Chartresains et les visiteurs de la Cité des Carnutes autour de la mise en beauté de ses sites patrimoniaux.

La première édition de la Fête de la lumière est organisée en septembre 2003, en parallèle des Journées européennes du patrimoine. Parcours lumineux, spectacles de rues, conférences, scénographies lumineuses projetées sur une dizaine de monuments... l'événement attire des dizaines de milliers de curieux et dépasse toutes les attentes!

Décision est prise: la fête sera reconduite. Un an plus tard, Chartres en lumières naît officiellement. D'une vision a découlé un succès devenu aujourd'hui international... dont 1,5 million de visiteurs se réjouit chaque année.

PLUS DE 20 SITES ILLUMINÉS

Portails royal,
nord et sud de la cathédrale

Collégiale Saint-André

Église Saint-Aignan

Église Saint-Pierre

Fresque de Latre de Tassigny

Hôtel Montescot

Musée des Beaux-Arts,
façade d'honneur

Théâtre de Chartres

Conseil départemental, façade

Eurélium – les archives

Ponts et lavoirs de la basse-ville

Place Billard

“ 20 sites illuminés, 200 jours par an et 1,5 million de visiteurs, Chartres en lumières reflète la splendeur du patrimoine chartrain et le pouvoir d’attractivité de la ville. ”

Évolutif et innovant

Au fil des éditions, la programmation de Chartres en lumières s’enrichit de nouveaux monuments éclairés, dont les ponts et lavoirs de la basse-ville. Avec leurs habits de lumières, ils complètent une scénographie toujours plus étoffée et innovante. Les tableaux évoluent mais la créativité sans cesse renouvelée des artistes demeure. Les techniques s’améliorent également : les ampoules cèdent leurs places aux lasers, des start-up implantées localement sont sollicitées pour réfléchir aux technologies de demain...

Autour des illuminations, des animations permettent d’apprécier le parcours sous un autre regard. Visites guidées, circuit nocturne du Petit Char’train, promenades nocturnes en canoë... le patrimoine chartrain s’admire sous tous les angles.

LES ANNÉES LUMINEUSES

2003

1^{re} édition de la Fête de la lumière

2004

Lancement de Chartres en lumières

2008

La Ville devient membre du réseau LUCI (Lighting Urban Community International). Cet organisme rassemble, à travers le monde, des villes pour lesquelles la lumière est un outil de développement social, culturel et économique.

2010

Chartres préside l’Association mondiale des villes lumière et accueille l’assemblée générale de LUCI.

2021

Chartres se voit attribuer le label EXPE-CT (Expertise internationale des collectivités territoriales) pour la thématique « Vitrail et valorisation du patrimoine par la lumière ».

2023

L’organisme de promotion touristique de Tokyo sollicite l’expertise de la Ville pour analyser et s’inspirer du succès de Chartres en lumières.

Étendue d’avril à début janvier, la saison de Chartres en lumières est ponctuée par des projections thématiques lors des fêtes de Noël. La vingtaine de sites illuminés plonge le public dans une atmosphère féerique.

Boom touristique et économique

Autrefois « belle endormie », la Ville a repris vie grâce à Chartres en lumières puisqu’elle a été la première manifestation à relancer une économie touristique inexploitée. Aujourd’hui, l’événement est à l’origine de 600 000 nuitées



par an, rien qu'à Chartres. Résultat, elle n'est plus une ville de passage dans laquelle on prend simplement le temps de visiter sa cathédrale et son centre historique. Chartres est une destination à part entière qui mérite d'être admirée de jour comme de nuit. Plus que jamais, Chartres en lumières reflète l'esprit et l'héritage patrimonial d'une cité deux fois millénaire.

Et la suite ?

L'édition 2025 de Chartres en lumières, lancée le 5 avril, s'inscrit dans les célébrations du millénaire de la crypte de la cathédrale. Au programme, des scénographies renouvelées et une expérience immersive en indoor, portée par la voix d'une personnalité bien connue... à suivre dans les prochains *Votre Ville*.

TRAIL IN CHARTRES EN LUMIÈRES : ALLIER SPORT ET PATRIMOINE

C'est un incontournable ! Depuis 2013, le lancement de Chartres en lumières coïncide avec la tenue du Trail, une course dont le parcours de 10 kilomètres jalonne les sites illuminés. Organisée par le C'Chartres Métropole Triathlon, l'épreuve séduit des milliers de passionnés à chaque édition, venus de toute la France. Enfants et marcheurs sont également conviés pour venir s'émerveiller devant la beauté resplendissante du patrimoine chartrain.

Le patrimoine réhabilité

fait des merveilles

Forte de son héritage deux fois millénaire, la Ville contribue à valoriser et animer le patrimoine par son action culturelle, dont la diversité fait référence au-delà des frontières.

La réhabilitation du patrimoine chartrain n'est pas qu'une affaire de bâti. Dès 2001, la Ville fait le pari audacieux de l'optimiser de manière inédite. Comment? En réanimant de l'intérieur des sites d'exception pour leur offrir une seconde jeunesse sous une dimension culturelle, et les ouvrir au public.

La création du Boulevard de la Culture en est l'exemple-phare. Plutôt que de bâtir de nouveaux équipements entraînant l'artificialisation de quantité d'hectares, la Ville a fait le choix de transformer des bâtiments existants. Ainsi en est-il du cloître des Cordeliers, devenu le Conservatoire; de l'ancien cinéma Les Enfants du Paradis, réhabilité en un complexe cinématographique moderne avec des logements aux étages; de l'hôtel des Postes reconfiguré en Méd'IAthèque et enfin du cinéma l'ABC, qui abrite désormais le OFF, lieu d'expression théâtrale ouvert aux compagnies locales.

Créer un Chemin des arts

La valorisation du patrimoine architectural s'associe au soutien de la création artistique contemporaine. En 2010, la Ville lance le Chemin des arts, un événement qui met en avant

“L'action culturelle de la Ville a pris une nouvelle dimension dès lors qu'elle s'est installée au sein des édifices patrimoniaux.”

le talent d'artistes de tous horizons (peinture, sculpture, mosaïque, dessin...) lors d'expositions dans trois sites patrimoniaux: le prieuré Saint-Vincent, la chapelle Saint-Éman et la collégiale Saint-André. Celle-ci a d'ailleurs été l'objet de travaux de restauration et d'embellissement à partir de 2003, afin qu'elle puisse accueillir des manifestations culturelles.



Le prochain objectif étant de redonner à la collégiale Saint-André ses 43 vitraux, avec la vocation de retracer son histoire quasi-millénaire.

Ateliers Lorin : joyau d'un savoir-faire chartrain

Fondés en 1863, les ateliers Lorin abritent des maîtres-verriers au savoir-faire unique qui font le prestige des lieux depuis cinq générations. Tombant peu à peu en désuétude, la Ville a fait l'acquisition du site et de son fonds d'archives en 2017 avant d'entamer une vaste campagne de restauration qui a pour ambition de pérenniser son activité et de permettre au grand public

de découvrir son histoire exceptionnelle. Le projet a été retenu par la Fondation du patrimoine dans le cadre de la Mission Bern, en 2023, qui a accepté de participer au financement des travaux à hauteur de 500 000 €.

En s'appuyant sur son histoire doublement millénaire, la Ville peut se targuer d'être l'une des capitales des métiers d'art par son engagement au profit des artisans d'art qu'elle accompagne et soutient. Cet engagement lui a valu de recevoir le label Ville et Métiers d'art en 2019, en récompense de sa politique de développement et de transmission de savoir-faire d'exception.

Chemin de Mémoire

Visite au cœur de l'histoire

Inauguré en 2007, le Chemin de Mémoire constitue un parcours thématique unique en France. Déployé en cœur de ville, il commémore l'histoire locale et nationale, le temps d'une remarquable balade pédagogique.

Dès son premier mandat, le maire Jean-Pierre Gorges émet le souhait d'honorer la mémoire des personnalités à jamais associés à la destinée de Chartres et de célébrer comme il se doit les grandes dates historiques.

Pensée dans la continuité logique de la transformation du Cœur de ville et du réaménagement de ses boulevards, l'idée d'un parcours mémoriel est née avec cet objectif de redonner à l'identité de Chartres toute sa valeur patrimoniale et historique.

Le passé à l'honneur

Implanté sur les larges voies piétonnes longeant les boulevards, le Chemin de Mémoire s'étend du square des Maréchaux, situé devant le collège Hélène-Boucher jusqu'à la butte des Charbonniers, sur un total de 10 sites. Le déroulé permet aux passants de traverser la ville tout en traversant le temps, grâce à une mise en lumière (sous forme de panneaux explicatifs illustrés de photos d'archives) des faits et des personnalités ayant marqué le passé chartrain comme de la France entière.

À ce titre, plusieurs axes thématiques y sont abordés :

“ Honorer la mémoire des grandes dates et figures historiques de la ville a été l'un des premiers engagements du maire Jean-Pierre Gorges. ”

- la Résistance et la Libération : un hommage particulier est rendu à la Libération de Chartres durant l'été 1944 ainsi qu'aux résistants qui ont œuvré pour la liberté ;
- les deux guerres mondiales : un retour en images sur l'impact des conflits du XX^e siècle ;
- les personnalités chartraines : parmi elles, François-Séverin Marceau, général révolutionnaire né à Chartres, occupe une place de choix ;





- Les forces de sécurité et de secours: une station leur est dédiée, rappelant leur rôle fondamental dans la protection des citoyens;
- Le patrimoine local: un coup de projecteur sur les lieux historiques et des traditions qui contribuent à l'identité chartreuse.

Pour ne pas oublier

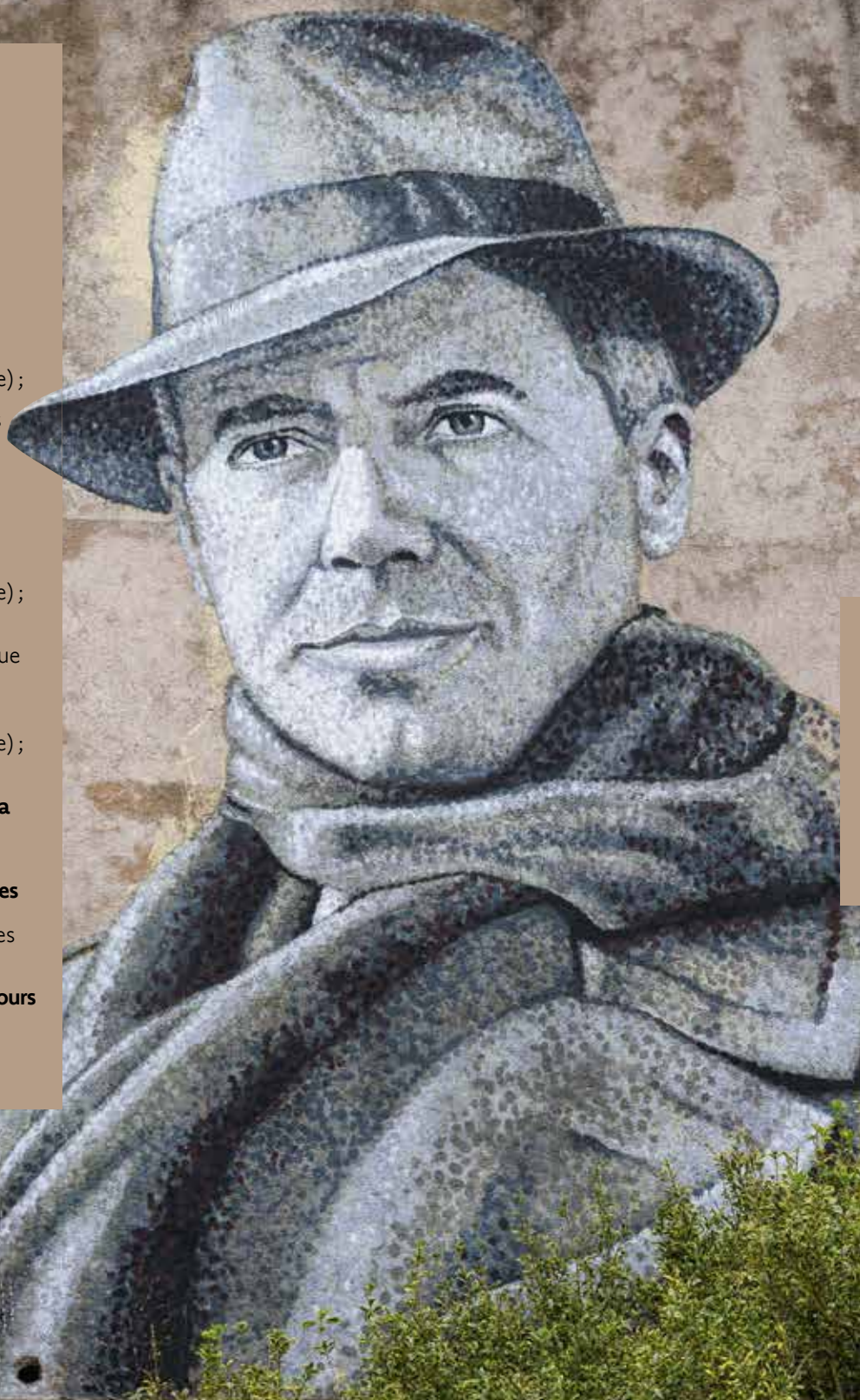
Lieu de rassemblement des grandes commémorations citoyennes et cérémonies d'hommages, le Chemin de Mémoire s'enrichit régulièrement d'expositions temporaires installées sur l'esplanade de la Résistance. Ce fut notamment le cas en 2019, pour honorer le 250^e anniversaire du Général Marceau, ou en 2022, par le biais de « La rue est à vous! », rétros-

pective consacrée à l'historique des rues de la capitale eurélienne.

Sans oublier la mise en place dès 2017 d'une visite virtuelle permettant aux utilisateurs d'arpenter à distance le Chemin de Mémoire à partir d'un ordinateur, d'une tablette numérique ou d'un smartphone. Clichés à 360° et zooms interactifs: l'histoire de Chartres, comme si vous y étiez. Au nom de la transmission et du devoir de mémoire.

LE PARCOURS DU CHEMIN DE MÉMOIRE

- 1 **Au maréchal Jean de Lattre de Tassigny** (square des Maréchaux) ;
- 2 **Statue du Général Marceau** (place des Épars) ;
- 3 **Monument Jean Moulin** (esplanade de la Résistance) ;
- 4 **À la mémoire des FFI** (forces françaises de l'intérieur) et des FTP (francs titreaux partisans) (esplanade de la Résistance) ;
- 5 **Monument à la mémoire du Général de Gaulle** (esplanade de la Résistance) ;
- 6 **Vive l'Amérique, vive la France, vive la Liberté**: plaque en hommage aux soldats américains morts pour la libération de Chartres (esplanade de la Résistance) ;
- 7 **À la mémoire des enfants d'Eure-et-Loir morts pour la Patrie** (place Châtelet) ;
- 8 **Mémorial départemental des anciens combattants morts en Afrique du nord** (butte des Charbonniers) ;
- 9 **Hommage aux corps de secours** (butte des Charbonniers) ;
- 10 **Aux morts pour la Patrie** (butte des Charbonniers)



Et pour



“ La Ville souhaite faire du musée un élément fondateur du réaménagement du cloître Notre-Dame. ”



demain...

Un nouveau souffle

pour le musée des Beaux-Arts

Propriétaire du musée des Beaux-Arts depuis 2017, la Ville a engagé la restauration de ce site patrimonial et culturel d'exception dont la rénovation contribuera au rayonnement de la Ville.

Bâti entre les XV^e et XVII^e siècle, l'ancien palais épiscopal, classé monument historique en 1906, accueille depuis les années 1930 le musée des Beaux-Arts, équipement culturel et touristique majeur du cloître Notre-Dame et de Chartres.

En 2017, la Ville a fait l'acquisition du site auprès du Conseil départemental pour 1 € symbolique. Dès lors, elle a investi de manière inédite pour son développement. En témoigne les expositions à succès, créées à partir d'œuvres restaurées. Leur valorisation a permis d'attirer davantage de public. La Ville s'est également engagée à réaliser un vaste programme de rénovation avec l'objectif d'exploiter pleinement les collections du musée et sa situation géographique privilégiée pour offrir une meilleure qualité de service aux Chartrains et aux visiteurs. À terme, le musée doit s'inscrire comme un équipement clé dans un environnement patrimonial, culturel et touristique attractif.

Un joyau à valoriser

Après une première version en 2019, le second volet du projet scientifique et culturel (PSC) du musée a été approuvé en conseil municipal en décembre 2023.

Ce document définit les orientations pour l'avenir de l'équipement. Il développe des propositions, notamment sur le parcours muséographique dont la surface sera augmentée. Comment? Grâce aux collections du musée, qui font l'objet de restaurations permanentes. Elles renferment 50 000 objets constituées depuis 1833, étalées sur 800 ans d'histoire et tous les continents. Un vrai trésor!

Suite à la validation du programme architectural, technique et muséographique, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en septembre 2024.

Le cahier des charges met en avant la nécessité d'améliorer l'accessibilité et les espaces d'accueil, de requalifier les espaces extérieurs faisant partie du cloître, d'adapter le musée aux nouvelles normes environnementales, d'établir un parcours de collection avec des éléments de médiation comme le numérique et de potentiellement créer une extension au site.

Au-delà de dessiner le musée de demain, le concours a vocation à raconter son histoire. Car transformer Chartres en demeurant fidèle à son passé reste la ligne directrice de la Ville depuis près de 25 ans...





CHAPITRE 5

VILLE APAISÉE

PLUS BELLE LA VILLE!

Depuis 2001, la Ville met en pratique son programme ambitieux de la « ville apaisée » pour améliorer la qualité de vie de tous en rééquilibrant l'espace public au profit de l'ensemble des modes de déplacement, dans un esprit de partage cohérent. Extension de la zone piétonne, ville à 30 km/h, suppression des feux de circulation, sens uniques, pistes cyclables gold, aménagements urbains... Chartres se présente désormais sous son meilleur profil.





Améliorer le cadre de vie des Chartrains

Dès 2001, la Ville a développé une série d'actions relatives au principe d'une « ville apaisée », dans l'objectif de repenser l'usage de l'espace public et de favoriser l'intermodalité.

Au fil des années, elles ont permis à la Ville de devenir plus agréable à vivre.

Extension de la zone piétonne

La « ville apaisée » représente une stratégie globale, présentée par le maire Jean-Pierre Gorges dès son premier mandat.

Son action a été amorcée par le projet « Cœur de ville », ambitieux programme qui a eu pour objectif de revitaliser et redynamiser le centre-ville en le libérant de sa circulation automobile particulièrement dense et nuisible.

Le centre-ville, situé en secteur sauvegardé, a été piétonnisé jusqu'en 2008 suite à la construction du parking Cœur de ville afin d'y déplacer les véhicules qui stationnaient sur les rues et places commerçantes. Préserver le patrimoine bâti, fluidifier la circulation et sécuriser les déplacements doux ont demeuré dès le départ au premier rang des priorités de l'action municipale.

En 2017, la place des Halles a également été rendue piétonne lors des aménagements préalables aux travaux du nouvel Hôtel de Ville et d'Agglomération.

À partir de 2021, l'installation de nouvelles bornes d'accès au cœur de ville a été réalisée en basse-ville, sur les rues du Rempart-Châtelet,

du cloître Saint-André et Chantault.

L'accès à la zone piétonne est protégé et conditionné à la possession d'un badge pour les véhicules des riverains et des services.

Le stationnement résidentiel

Depuis septembre 2004, le stationnement résidentiel est gratuit pour les riverains qui possèdent la vignette de stationnement, délivrée de manière dématérialisée depuis deux ans selon leur secteur d'habitation. Il permet de lutter contre le stationnement tampon et la gêne qu'il provoque pour les riverains.

Pendant plusieurs années, la Ville a été divisée en six secteurs résidentiels. Depuis le 1^{er} janvier dernier, leur nombre a été réduit à deux : la ville historique à l'intérieur des boulevards et la ville à l'extérieur des boulevards.

Une ville à 30 km/h sans feux

En 2019, un diagnostic des déplacements et modes actifs a été réalisé sur la Ville de Chartres, d'où ont émergé des orientations stratégiques mises à l'œuvre à partir de 2021 dans le cadre du schéma directeur, pour aller encore plus loin



dans la cohérence du partage des modes de circulation. Si la Ville avait déjà défini des zones limitées à 30 km/h, notamment sur le boulevard Chasles, elle en a généralisé la limitation partout, en dehors de ses axes pénétrants, où la réduction de la vitesse est plus progressive.

En parallèle, le retrait des feux tricolores a contribué à la fluidité du trafic routier. Fin 2024, 70 % d'entre eux ont été supprimés et remplacés par des ronds-points, des intersections avec des stops et cédez-le-passage ou des double-stops.

Concrètement, la ville à 30 km/h sans feux a eu des impacts positifs:

- une vitesse moyenne abaissée de plus de 10 km/h;
- une diminution des pollutions sonore et atmosphérique : 67 % de particules fines en moins!
- la vitesse moyenne dans une ville à 30 sans feux est plus élevée que dans une ville à 50 avec feux : 19 km/h de moyenne contre 14 km/h

À Chartres, on roule moins vite mais on se déplace plus rapidement!



La Ville aménage partout des pistes Gold pour les cyclistes, comme ici rue de la Couronne.



“La conception de la ville apaisée, c’est « celle qui n’exclut personne, concilie tous les modes de déplacement et aime la nature » déclarait Jean-Pierre Gorges, en décembre 2023.”

La généralisation des sens uniques

Apporter une meilleure qualité de vie aux Chartains passe par l’apaisement de sa circulation et la limitation des flux de transit. Avec ce principe, la Ville a souhaité étendre les rues à sens unique. Un nouveau plan d’expérimen-

tation a été mis au point en 2020, permettant à plusieurs secteurs fréquentés par des milliers d’usagers d’être réaménagés. Citons par exemple les rues du Bourgneuf, de Fresnay, des Grandes-Filles-Dieu ou l’avenue d’Aligre. Leurs nouvelles configurations intègrent des trottoirs larges pour les piétons, des pistes cyclables matérialisées et des voies de circulation adaptées pour les automobilistes.

Les pistes gold : roulez sur l’or

Les nouveaux aménagements urbains créés par la Ville favorisent l’équilibre entre tous les modes de déplacement.

Aux cyclistes, elle leur dédie des espaces de circulation propres : le double-sens cyclable.

Visuellement reconnaissables et plus sécurisantes, ces pistes sont recouvertes d’une résine de couleur ocre pour un partage plus confortable de la route. Leur déploiement s’est fait à grande échelle et confirme une nouvelle ère pour l’expérience cyclable à Chartres, qui ambitionne d’augmenter la part modale du vélo de 10 % d’ici 2030.

LE « DERNIER KILOMÈTRE » : RENDRE L'HYPER-CENTRE AUX HABITANTS

Lancé en septembre 2023, le dispositif du « dernier kilomètre » a été mis en place par Chartres métropole avec l'intention de désencombrer le centre-ville chartrain. Il impose aux transporteurs et livreurs de marchandises des nouvelles normes d'accès à la zone piétonne du centre-ville, selon différentes plages horaires et moyens d'acheminement. Il déploie des moyens logistiques : un centre de distribution urbain, des zones de livraison (rue Charles-Brune et place de Ravenne) et un espace de logistique de proximité.

Ainsi, commerçants et riverains profitent de l'espace qui leur est rendu.



GROS PLAN SUR UN MODÈLE D'AMÉNAGEMENT URBAIN : LES RUES D'ALLONNES ET DU FAUBOURG-LA-GRAPPE

Une entrée de ville sans pareille !

De janvier 2023 à fin 2024, les rues d'Allonnes et du Faubourg-la-Grappe ont vu leur paysage se transformer.

En conformité avec son programme « ville apaisée », la Ville a entrepris la vaste requalification de cet axe de circulation long d'un kilomètre, emprunté par 6 000 usagers chaque jour.

Les aménagements ont compris :

- L'élargissement des trottoirs;
- La création d'une piste cyclable « gold » à double-sens;
- La pose d'arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) et de mâts d'éclairage public équipés en LED;
- L'installation de caméras de vidéoprotection;
- Un traitement paysager composé de bandes paysagées, de plantations d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces.

“ Le principe de la « ville apaisée », c’est aussi et surtout veiller à la sécurité de tous les usagers par une gestion cohérente de la circulation.”



En moyenne, plus de 50 contrôles sont réalisés chaque année auprès des cyclistes et engins de déplacement personnel motorisés (EDPM).

La sécurité

au quotidien et pour tous

Depuis 2001, la sécurité des Chartains constitue une priorité absolue de l'action municipale. Dans le but d'offrir à tous un cadre de vie plus agréable et serein, la police municipale agit sur tous les fronts, en coopération avec les autorités locales. La clé de la réussite !

La police municipale a pour fonction d'agir au plus près de la population. Prévention, maintien de l'ordre, tranquillité, sécurité et salubrité publique font partie des missions qu'assure la vingtaine d'agents de la police municipale et les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) de Chartres.

À pied, à vélo ou de manière véhiculée, les policiers municipaux sont sur le terrain, au quotidien.

La sécurité routière en première ligne

Reconnue pour son cadre de vie apaisé, la Ville de Chartres est déterminée à veiller à la sécurité de chacun, notamment en ce qui concerne les modes de déplacement.

Automobilistes, bus, poids-lourds... des opérations de contrôle sont menées fréquemment pour veiller au respect de la vitesse généralisée à 30 km/h avec le même état d'esprit : d'abord la pédagogie, puis la verbalisation si nécessaire. Ces principes sont aussi appliqués aux cyclistes et pilotes d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) dont les trottinettes élec-

triques. Mises en œuvre par la Délégation à la sécurité et à la tranquillité (DSTP) de la Ville avec la sécurité routière de la préfecture d'Eure-et-Loir, elles mobilisent la police municipale, la Police nationale et des bénévoles de la Sécurité routière de la préfecture et de la Prévention routière. L'objectif ? Sensibiliser et rappeler la réglementation.

La police municipale intervient également dans les écoles primaires dans le cadre des Pistes d'éducation routière, de mars à juin. Ainsi, près de 700 élèves de CM1 et CM2 apprennent les bases du Code de la route pour leurs déplacements à pied ou à vélo. Depuis 15 ans, l'opération est conclue par le Challenge des pistes d'éducation routière. Les meilleurs élèves sont invités à participer à des épreuves théoriques et pratiques, guidon en main.



Par ailleurs, les ASVP veillent à sécuriser la traversée des enfants et de leur famille aux abords des écoles, aux heures d'entrée et de sortie.

Concernant le stationnement, la police utilise l'application mobile Neocity pour suivre les signalements des riverains. Avec cet outil, elle repère plus efficacement les contrevenants, procède à leur verbalisation ou immobilise un véhicule et le met en fourrière.

Souriez, vous êtes filmés

Pour maintenir un niveau de sécurité efficace et veiller à la tranquillité des Chartrains, la Ville a généralisé, dès 2005, l'installation de caméras de vidéoprotection reliées dans un premier temps au centre de supervision urbain (CSU) qui permettait de visualiser les images des 150 caméras en temps réel. En 2023, un centre de supervision intercommunal (CSI) a été créé au sein de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération par Chartres métropole. Il centralise les images

des 600 caméras réparties sur Chartres et l'agglomération. Depuis son instauration, ce système démontre son efficacité. Les caméras permettent de réagir plus rapidement aux incidents, réduisent les actes de délinquance et facilitent les enquêtes judiciaires. Plusieurs ont été résolues en ayant recours aux images prises par les caméras, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la sécurité (Police nationale, Gendarmerie nationale, Justice, Préfecture).

Surtout, la Ville a assumé son rôle précurseur sur le sujet et a initié un véritable maillage au niveau du territoire. Cette stratégie porte aujourd'hui ses fruits et contribue à améliorer la sécurité de chacun. Récente illustration : les émeutes et violences urbaines de juin 2023. Bon nombre de villes et de quartiers ont été impactés à travers la France. À Chartres, aucune dégradation n'a été constatée ! Une preuve supplémentaire de l'efficacité du dispositif et de son effet dissuasif.

Les caméras-piétons

Chaque agent de la police municipale est équipé d'une caméra-piéton, en capacité d'enregistrer leurs interventions. Avant de l'activer, les agents informent les individus concernés, sauf en cas de circonstances contraires. Les images sont ensuite transférées sur un support informatique sécurisé. Leur extraction est rendue possible sur réquisition judiciaire et leur durée de conservation limitée à 6 mois.

Une cellule nuisance

La police municipale de Chartres comporte une cellule « nuisance », chargée d'intervenir en cas de troubles du voisinage. Écoute, prévention et conciliation font partie de ses fonctions, mais aussi la répression. Tous les agents disposent d'une prérogative pour agir et un agent est spécifiquement affrété à cette cellule.

Deux équipes cynophiles sur le terrain

Pour mener à bien ses missions, la police municipale a été renforcée par deux équipes cynophiles, en décembre 2024 et janvier 2025. Elles sont composées de deux agents maîtres-chiens formés spécifiquement et de Vega et V8, des bergers malinois.



**LA POLICE
MUNICIPALE
DE CHARTRES,**

c'est 24 agents
+ 4 agents
de surveillance
de la voie publique.

PARTIR EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est un dispositif gratuit proposé par la police municipale et le commissariat de police depuis de nombreuses années visant à se prémunir des risques de cambriolages pendant les congés scolaires, dont la période estivale. Les agents effectuent des patrouilles régulières et aléatoires au domicile des riverains inscrits. Si une anomalie est constatée, ils les contactent directement ainsi qu'une personne de confiance proche du lieu d'habitation, désignée préalablement. L'inscription est simple : se munir d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile et s'inscrire auprès de la police municipale, du commissariat de police ou sur le site france-connect.gouv.fr au moins trois jours avant le départ en vacances.

Les tandems se relaient sur le terrain pour accomplir leurs missions : faire respecter le bon ordre, veiller à la sécurité de chacun, assurer la sécurité et la salubrité publiques. L'effet dissuasif des chiens agit face aux éventuels comportements agressifs et permet d'enrayer les troubles à l'ordre public. Ils sont également en capacité d'intervenir face à des personnes alcoolisées ou sous l'emprise de stupéfiants, dont ils peuvent détecter et signaler la présence. Les équipes cynophiles peuvent participer à des opérations de contrôle spécifiques sous l'autorité de la police judiciaire et du procureur de la République.

Et pour

1



2



1 - Principe d'aménagement du boulevard de la Courtille.

2 - Principe d'aménagement de la place Morard, depuis la rue d'Ablis.

demain...

BHNS

Prêt à s'élancer

La voie est toute tracée... la première ligne du bus à haut niveau de service (BHNS), allant de Lucé à La Madeleine sur une distance de 14 kilomètres, sera mise en service dès septembre 2025. Les travaux d'aménagements urbains se poursuivent avec l'objectif de redessiner l'espace urbain et de promouvoir les mobilités douces.

Embarquement immédiat ! Le BHNS s'apprête à rejoindre l'offre de transports en commun de la Ville et de l'Agglomération, lesquelles visent à faciliter et encourager leur usage.

Sur une partie de son parcours, ce « métro sur route » circulera en voies propres. Plus rapide qu'un bus classique, son passage s'effectuera toutes les 10 minutes à chaque station au lieu d'arrêts à heure fixe. Les avantages ? Plus de souplesse pour les usagers et une fréquence de circulation augmentée.

L'espace urbain toujours plus apaisé...

Lancés en avril 2024, les aménagements préalables à la mise en service du BHNS ont pour ambition de remodeler le paysage urbain et paysager, pour offrir à chacun un cadre de vie toujours plus apaisé.

Les grands principes du BHNS comprennent :

- une cohabitation sécurisée entre piétons et cyclistes grâce à des trottoirs élargis ;

- la création de nouvelles traversées piétonnes ;
- le retrait des feux tricolores pour une circulation fluidifiée et prioritaire pour les bus ;
- l'enfouissement des réseaux électriques et le renouvellement des réseaux d'eaux ;
- la requalification paysagère des secteurs empruntés (plantations d'arbres et d'arbustes, îlots de verdure).

Sur la place de la Porte Saint-Michel et la rue du Parc, située à cheval entre Chartres et Lucé, les travaux ont été réalisés. Désormais, ils se concentrent sur les autres parties du tracé : place Morard, boulevard de la Courtille, place Jeanne-d'Arc et rue du Général-Patton.

RÉVÉLATION ARCHÉOLOGIQUE

Les fouilles préventives réalisées sur la place Morard ont permis de faire une découverte archéologique d'ampleur : un ravelin du XVI^e siècle a été mis au jour. Témoin de la riche histoire chartraine, l'ouvrage sera intégré au projet afin d'être en partie visible.





CHAPITRE 6

INVESTIR

POUR TOUS LES ÂGES !

De la petite enfance aux seniors, l'action municipale accorde la plus grande attention à la politique familiale. Une part importante du budget de fonctionnement de la Ville leur est consacrée, preuve d'une ambition nourrie depuis 2001 entre investissements et diversité d'actions. Chartres, la ville amie des familles !

Pour l'épanouissement des tout-petits !

Simplifier le quotidien des familles, c'est offrir un large choix de modes de garde pour les plus jeunes, en conformité avec l'évolution de chaque quartier. Dès 2001, la Ville a eu pour ambition de répondre à leurs besoins !

A leur prise de fonctions, le maire et son équipe ont commandé des études démographiques pour anticiper les besoins des familles chartraines.

Cette phase a conduit à la réorganisation des crèches et à la construction de la crèche La Farandole, dans le quartier Chanzy-Comtesses en 2007, de la crèche des Lutins dans le quartier des Clos en 2010, au cours de la première étape de son programme de renouvellement, ainsi que de la halte-garderie La Ronde enfantine, en 2010, en centre-ville.

À travers ces projets, une double exigence prédomine : garantir un accueil de qualité et individualisé pour chaque enfant et soutenir la parentalité.

Donner le choix aux familles

Les 7 structures d'accueil du jeune enfant de la Ville accueillent les tout-petits de 10 semaines à 3 ans. La Ville compte 5 multi-accueil collectifs, un multi-accueil familial et une halte-garderie. Une diversité qui permet de s'adapter à la situation professionnelle de chacun : accueil à temps complet, à temps partiel et même en

formule occasionnelle.

Depuis 2022, les parents ont la possibilité de retirer un élément protidique du menu de leur enfant, assurant ainsi l'équilibre alimentaire, le goût et la qualité des aliments servis, tout en limitant le gaspillage.

Garantir la qualité de l'accueil

Chaque établissement dispose d'un personnel qualifié pour assurer un accueil individualisé et de qualité : agents de la petite enfance, assistantes maternelles, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, puéricultrices, infirmières. La Ville réalise chaque été des travaux de rénovation et d'entretien de ses structures.

L'accueil des jeunes enfants est enrichi par différents partenariats pour leur permettre l'éveil au monde : sensibilisation artistique avec le musée des Beaux-Arts, lecture avec la Méd'IAthèque, séance de spectacles jeune public au Théâtre... et le projet intergénérationnel entre la résidence autonomie Silvia-Monfort et la Ronde Enfantine, qui permet aux anciens de lire des histoires aux plus jeunes.



Accompagner les parents et les équipes

Le personnel suit des journées pédagogiques pour mettre à jour sa formation. Il est aussi accompagné, ainsi que les familles, par des professionnels de santé et de soutien à la parentalité. Le Relais petite enfance est également une ressource précieuse pour ces questions. Créé en 2000, il renseigne gratuitement les familles et les assistantes maternelles sur les modes d'accueil de la petite enfance, apporte l'écoute nécessaire et répond à toutes leurs interrogations.

Enfin, les trois lieux parents-enfants mis à disposition par la Ville permettent aux enfants de 2 mois et demi à 4 ans et à leurs parents de partager des activités. Ils sont des lieux d'échanges privilégiés, équipés de coins jeux, motricité, lecture, bac à sable et d'un espace bébé, et sont encadrés par des professionnels.

“ La Ville propose aux familles un large choix d'accueil des plus-petits pour répondre à leurs besoins. Une mission rondement menée, fruit d'un travail d'équipe! ”



Écoles

Les clés du succès

Le développement et l'épanouissement des enfants font partie des priorités de la Ville, qui dédie à ses écoles une part considérable de son investissement: plus de 500 000 € chaque année. Entretien et modernisation des bâtiments, amélioration du cadre de vie et des équipements sont autant de leviers pour assurer aux jeunes Chartrains les meilleures conditions d'apprentissage et de découverte. Tous en classe!

Rénover chaque année

L'investissement dans les écoles maternelles et élémentaires témoigne d'une véritable ambition pour l'avenir des enfants et de la Ville elle-même. Chaque année, la réalisation de travaux d'entretien dans les établissements contribue à proposer un environnement toujours plus sain et agréable: menuiseries, isolation, réfection de sols, peinture, nouvelles chaudières ou équipement d'offices, etc.

L'accent est également mis sur la performance énergétique. Depuis 2023, 100 % des écoles sont équipées d'éclairages LED, générant ainsi 20 % d'économies d'énergies annuelles. La Ville va même au-delà de ses obligations, notamment en matière de sécurité concernant l'amiante. Les Diagnostics techniques amiantes (DTA) sont religieusement mis à jour et une partie de l'amiante - inerte et absolument sans danger - encore contenue dans nos écoles est retirée chaque année.

Ramener la nature à l'école

300 000 €, c'est le montant investi par la Ville d'ici 2026 pour végétaliser progressivement ses cours d'école. Les bénéfices sont nombreux: créer des îlots de fraîcheur, casser le monolithique existant, désimperméabiliser les sols, favoriser le cycle de l'eau et la biodiversité et apporter des vertus pédagogiques. Tout un projet ambitieux qui respecte un équilibre subtil entre nature et infrastructure.

Cela passe notamment par la plantation d'arbres dans les cours, qui offrent un parasol naturel aux enfants, davantage d'espaces ombragés et réfléchissent ou absorbent une partie du rayonnement solaire. Les cours des écoles Maurice-de-Vlaminck et Henri-IV ont d'ores et déjà bénéficié de ce type d'aménagement. Ce projet s'inscrit en cohérence et dans la continuité du programme « 1000 arbres ».



L'excellence de la restauration scolaire

La Ville se positionne à l'avant-garde en matière de restauration scolaire.

Elle s'assure que chaque enfant bénéficie d'un repas adapté à la situation financière de la famille, en tenant compte du quotient familial. En partenariat avec C'Chartres Restauration, elle veille à ce que chaque repas soit sain et équilibré, sous le contrôle d'une diététicienne qui veille à garantir leur qualité.

La composition des menus privilégie au maximum les circuits-courts et donc l'utilisation de produits locaux. À titre d'exemple, le pain est préparé par un boulanger depuis 15 ans et non par un industriel !

Depuis 2021, la Ville propose chaque jour deux menus à la cantine, dont un végétarien. Ce choix donné aux enfants est quasiment sans équivalent en France et répond à plusieurs intentions : le respect des convictions personnelles de chacun, la réduction du gaspillage alimentaire et l'optimisation du tri des déchets effectué par les élèves eux-mêmes.

Créer un environnement accueillant et bienveillant

Depuis 2010, toutes les classes élémentaires sont équipées d'un vidéoprojecteur numérique, de 3 PC portables et d'un ordinateur portable pour l'enseignant. Chaque été, une maintenance préventive est réalisée sur l'ensemble des équipements informatiques.

La Ville accompagne les équipes et les élèves avec une aide à la direction et des éducateurs sportifs municipaux qui soutiennent les enseignants lors du temps scolaire et proposent des activités lors de la pause méridienne. L'accueil périscolaire permet d'ailleurs aux familles de bénéficier d'un accueil le matin, du soir et le mercredi, ainsi que pendant les vacances scolaires, confié aux Pep 28.

C'est à l'école qu'on s'ouvre sur le monde, c'est pourquoi la Ville finance les classes découvertes. Séjours, sorties et bientôt, la redécouverte du Rigéard transformé... Ces expériences peuvent aussi marquer la vie d'un quartier, comme la venue du cirque au quartier des Clos en 2022. Les enfants profitent des richesses de

LES ÉCOLES CHARTRAINES EN CHIFFRES

22

écoles : soit 11 maternelles
et 11 élémentaires

2637

élèves

1670

inscrits en restauration scolaire

590

enfants inscrits à l'étude surveillée
en élémentaire

500 000 €

L'investissement moyen de la Ville pour
entretenir ses écoles chaque année.

300 000 €

L'investissement pour végétaliser
les cours d'école d'ici 2026.

leur ville grâce à des partenariats bien installés avec la Méd'IAthèque, le Théâtre, le Conservatoire de musique et de danse, le musée des Beaux-Arts, les équipes de C'Chartres Archéologie, le service des Archives et les associations. Enfin, la police municipale dispense une éducation à la sécurité routière dans chaque école et délivre le permis vélo. Une mission reprise en 2008, auparavant assurée par l'association Sécurité Routière. Une manière de bien préparer les déplacements en vélo à Chartres, qui déploie une politique cyclable ambitieuse depuis 2001!

S'initier à la pratique sportive

Un esprit sain se forme dans un corps sain, d'où l'importance des activités sportives proposées par la Ville. Loin d'être en concurrence avec ses

“ La Ville investit massivement dans ses écoles afin qu'elles soient de vraies sources d'épanouissement pour les enfants, au profit de leur réussite. ”

associations sportives, elle intervient en amont et aide les 5-10 ans à choisir l'activité qu'ils aimeraient pratiquer ensuite grâce à l'École des sports. Ils y découvrent différents programmes, de la motricité aux sports collectifs en passant par les sports de raquette, à un tarif volontairement accessible. Cette découverte sportive se prolonge également au cours des vacances scolaires. Les 6-15 ans peuvent profiter du riche programme des vacances sportives pour s'essayer à différentes activités à la carte.

Maisons pour tous : faire vivre les quartiers

Les 9 maisons pour tous de la Ville rythment la vie de quartier des Chartrains. Ces lieux d'accueil, d'écoute, d'animation permettent la mise en œuvre d'une politique éducative en direction des 11-17 ans : ils s'y rencontrent, y construisent leurs projets et découvrent les associations qui les animent. À mesure qu'ils grandissent, le Bureau d'information Jeunesse (BIJ) devient une ressource précieuse : ils y trouvent ateliers, information et documentation sur les études, les métiers, les stages, les loisirs, la santé et le logement et un espace multimédia.

Actuellement installé boulevard Chasles, il intégrera cette année un tiers-lieu dédié à la jeunesse, rue Noël-Ballay, en plein cœur de ville.



De l'écolier au citoyen

Relancé en 2022, le Conseil municipal de la Jeunesse (CMJ) est le moyen idéal pour les élèves de 4^e et 3^e de s'impliquer dans la vie de la cité et leur donne l'occasion d'exprimer leurs idées et leurs préoccupations ainsi que réaliser des projets, avec le budget qui leur est alloué. Ainsi, les jeunes conseillers se retrouvent au cœur des rouages de la démocratie et développent leur expérience de la citoyenneté !





DES ÉCOLES IMPLANTÉES AU CŒUR DE LEUR QUARTIER

La Ville a profité de la rénovation urbaine du quartier des Clos pour bâtir au cœur de celui-ci le groupe scolaire Henri-IV, en 2010. L'équipement rassemble une école maternelle, une école élémentaire, une crèche, un restaurant scolaire et un centre de loisirs, illustrant la volonté de la Ville de simplifier l'accès aux services pour ses habitants. Le bâtiment labellisé HQE (haute qualité environnementale) Performance thermique, situé à la proximité immédiate des logements, commerces, équipements sportifs et de loisirs, participe à l'attractivité du quartier.

À la rentrée 2022, l'école Guéry a emménagé dans un bâtiment flambant neuf et novateur. Auparavant situé au pied de la cathédrale, l'établissement privé s'est installé sur la place Roger-Joly, totalement réaménagée et sécurisée au profit des élèves de l'école et du collège Sainte-Marie, situé en face. À la pointe du progrès, l'école Guéry est chauffée par géothermie, comme l'hôtel de Ville, au moyen de 5 sondes enterrées à 140 mètres de profondeur. Une véritable source de confort pour les enfants, été comme hiver !

POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Depuis novembre dernier, le port de la tenue unique est expérimenté par les 300 élèves des écoles Le Grand-Jardin et Maurice-de-Vlaminck.

À l'initiative de l'Éducation nationale et avec le soutien actif de la Ville, ce dispositif est testé pendant 2 ans. De fabrication française et financées par la Ville et l'État, les tenues uniques ont été choisies en concertation

avec les services académiques et les parents d'élèves : 2 blouses et 2 t-shirts pour les maternelles du Grand-Jardin et 2 sweats et 2 t-shirts pour les primaires du Grand-Jardin et de Maurice-de-Vlaminck.

L'objectif de cette expérimentation est de contribuer à réduire les différences sociales, lutter contre les inégalités et améliorer le climat scolaire et l'image de l'école par l'appartenance et l'unité.



| À Chartres, la réussite éducative a une ambition : zéro échec scolaire.



| La Dictée du Rotary.

Accompagner chaque élève

sur la voie de l'éducation

Depuis 2001, le maire Jean-Pierre Gorges et son équipe n'ont cessé de s'engager en faveur de la réussite scolaire en mettant en place des actions pour accompagner les écoliers, notamment ceux qui ont des difficultés. Clubs Coup de pouce, Théâtre'action ou encore Échecs à l'école... autant de dispositifs du Programme de réussite éducative impliquant enseignants, enfants et parents en vue d'un objectif commun : la réussite scolaire pour tous les élèves.

Si la Ville n'a pas la compétence de l'éducation, réservée au ministère de l'Éducation nationale, elle s'efforce toutefois à valoriser et soutenir chaque élève dans l'apprentissage scolaire, en

lien avec les enseignants. Parce que chaque enfant est unique et ne dispose pas des mêmes besoins en matière de soutien, différentes approches sont proposées selon les cas. Tour d'horizon.

Études surveillées : une aide aux devoirs

“Tout pour la réussite scolaire ! Un objectif de la Ville qui s'appuie sur son action et les dispositifs mis en place depuis 2001.”

Vie de famille, travail... pris dans la roue du quotidien, tous les parents ne peuvent aider leurs enfants à faire leurs devoirs. Pour pallier ce frein à l'apprentissage, les classes élémentaires de la Ville proposent à leurs élèves un accueil, à la sortie des classes, de 16 h 30 à 18 h. Chaque année, 50 % des élèves bénéficient de l'aide aux devoirs, encadrés par des enseignants, des étudiants et des accompagnants scolaires. Le moyen idéal de consolider les apprentissages de la journée ou d'apporter des précisions permettant de mieux comprendre.

Clubs Coup de pouce : vers l'acquisition des fondamentaux

Mis en place par la Ville il y a plus de 20 ans dans le cadre du programme de Réussite éducative, les clubs Coup de pouce apportent un soutien dans l'apprentissage des fondamentaux à une vingtaine d'élèves, de la maternelle au CE1, qui en ont besoin. Portés par l'État et le CCAS de la Ville de Chartres, avec le soutien des Rotary clubs de Chartres (qui organisent tous les ans leur traditionnelle dictée, ouverte à tous et visant à soutenir financièrement les Coups de pouce), ces clubs sont au nombre de trois : le club Langage (CLA), le club Lecture-écriture (CLÉ) et le club Lecture-écriture-mathématiques (CLÉM).

Repérés par leurs enseignants comme ayant des difficultés dans l'apprentissage de ces domaines, les enfants se retrouvent plusieurs fois par semaine, hors temps scolaire, autour des animateurs du réseau. Pour que l'apprentissage soit un plaisir, ils bénéficient de séances basées sur le jeu. Partant du principe qu'un enfant valorisé développe sa confiance en soi, les Clubs encouragent pleinement les parents à accompagner leurs enfants en assistant à au moins trois séances, en s'intéressant à leur travail et en les encourageant.

Théâtre'action : la scène, chemin vers soi et les autres

Autre dispositif du Programme de réussite éducative, le Théâtre'action propose une ouverture culturelle et artistique à des enfants venus travailler le comportement et la valorisation de soi. Chaque année, une dizaine d'élèves d'écoles chartraises, repérés par leurs enseignants comme ayant des difficultés de sociabilité, trop extravertis ou introvertis, sont dirigés vers ce dispositif. Une fois par semaine, ils se

réunissent autour d'une professeure de théâtre, non pas pour apprendre à jouer une pièce, mais pour s'adonner à des jeux théâtraux et des exercices développant l'imaginaire. Tout en s'amusant et en prenant plaisir à être ensemble, ils apprennent à mieux s'exprimer, à attendre leur tour pour parler tout en gardant leurs idées en tête, le respect de l'autre et de sa parole. Ainsi, sans en avoir l'air, ils travaillent à améliorer leur confiance en eux, clé de la sociabilité.

Échecs à l'école : développer la concentration

Grand amateur de la discipline, le maire Jean-Pierre Gorges a concrétisé la mise en place du dispositif Échecs à l'école dans plusieurs établissements scolaires en 2017, en partenariat avec la société Europe échecs et le soutien de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale. Faisant appel à des capacités de réflexion, les échecs favorisent la concentration, l'autonomie et la prise d'initiative. Les séances permettent aux élèves de CM1 et CM2 d'apprendre tout en s'amusant et sont organisées en ateliers d'1 h à raison d'une fois par semaine pendant le temps scolaire. Encadrés par un grand maître international membre du C'Chartres Échecs, les élèves s'initient aux règles de base, à la pratique des échecs, et à l'histoire de ce jeu.

Le maire s'investit en engageant avec chaque classe une partie, dès lors que les élèves ont acquis les règles de base. Lors de ces parties majoritaires, les élèves se concertent chaque semaine et choisissent ensemble le coup qui sera joué : une belle manière d'apprendre la démocratie. Le coup final est joué fin juin, lors de la désormais traditionnelle Fête des échecs. Au lancement des Échecs à l'école, 11 classes réparties dans 6 écoles participaient au dispositif. Elles sont aujourd'hui 23, réparties dans 9 écoles.

9 y z

$8 \times 8 = 64$

Vendredi 17 novembre



Camille
Bastien
Léonard



Pour le bien-être

de nos aînés !

Parce que nous avons tous des besoins différents, la Ville veille à préserver le bien-être et l'autonomie de ses seniors au moyen des services qu'elle leur met à disposition : santé, hébergements, activités, événements. En lien avec son Centre communal d'action sociale (CCAS), cet engagement se traduit au quotidien, sans relâche !

Conserver son autonomie

Le CCAS de la Ville de Chartres a réuni tous les services qui permettent aux seniors de rester le plus longtemps possible chez eux au sein d'un pôle gérontologique en 2012. Il propose un service d'aide d'accompagnement à domicile (SSAD) des personnes âgées : entretien du domicile, préparation des repas, courses, aide à la toilette, etc. En complément, il fournit un soutien administratif plus appuyé, notamment pour la rédaction de courriers grâce à l'écrivain public.

Être autonome, c'est aussi se déplacer facilement pour garder une vie sociale. Le service Accompagnement Mobilité seniors prévient l'isolement, complété par le dispositif de transport de personnes à mobilité réduite de Filibus. Pour les plus fragiles ou isolés, le service téléassistance permet de déclencher une intervention immédiate au domicile en cas de besoin.

Côté alimentation, primordiale pour une bonne santé, deux solutions existent : un service de portage de repas à domicile et l'aide à la res-

“ Vieillir est une chance. Le maire Jean-Pierre Gorges a placé la qualité de vie des seniors au centre de son action ! ”

tauration au sein de trois restaurants de quartier (résidences autonomie Marcel Gaujard et Silvia Monfort, et le foyer des Clos). Les repas sont préparés par la Restauration collective de Chartres métropole. Enfin, l'épicerie solidaire apporte une aide alimentaire de qualité aux personnes en situation de difficulté financière.





**LE CCAS DE LA VILLE
DE CHARTRES EN
2024, C'EST...**

3184

personnes accompagnées

Plus de **100 000**
interventions à domicile

1074

séances d'animation

444

ateliers de prévention

Rester en bonne santé

La Ville a créé un registre des personnes vulnérables en 2004, qui permet d'intervenir au chevet des bénéficiaires isolés ou fragiles, notamment lorsque le Plan canicule est activé. De son côté, le service de soins infirmiers à domicile intervient sur prescription médicale. La prise de soins est assurée par des équipes spécialisées :

- soins d'hygiène et de confort;
- accompagnement des personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative et de leurs aidants avec l'équipe spécialisée Alzheimer (ESA), créée en 2011;
- accompagnement au maintien à domicile des personnes présentant des troubles psychiques (le premier du genre en France), créée en 2016 ;
- soutien mobile à l'aidant, né en 2017.

Profiter de la vie!

Sorties, repas, ateliers, randonnées, chorale, gym douce, séjours... le service Loisirs seniors organise de nombreuses activités toute l'année, souvent en lien avec les associations, les résidences autonomie et les clubs seniors (Les Clos, Rechèvres, Marcel Gaujard et Silvia Monfort).

Autres temps forts, le banquet et le gala de Noël ! 3000 seniors chartrains âgés de plus de 65 ans sont invités à ces événements d'ampleur. Le concert du gala est toujours assuré par une tête d'affiche de la variété française. Daniel Guichard, Michèle Torr, Didier Barbelivien, Sheila, Enrico Macias... les plus grands artistes sont venus à Chartres !

La Ville veille enfin à célébrer les anniversaires d'exception ! Chaque nouveau centenaire reçoit la visite du maire ou d'un élu de la Ville afin de partager avec leur famille un moment unique.

Pour une ville accessible à tous

La question de l'accessibilité est une préoccupation majeure de la Ville. Elle œuvre au quotidien afin que les personnes en situation de handicap participent sereinement à la vie chartraine, en autonomie.

Après avoir évalué leurs attentes et besoins, la Ville a formalisé la charte « Ville-Handicap » en 2004, laquelle s'inscrit dans le prolongement de la loi fondatrice du 30 juin 1975.

Ce document constitue la base de l'action municipale au service de l'insertion dans la vie sociale et recense une liste d'engagements à tenir, en coopération avec le tissu associatif dédié : sensibilisation, information, éducation, accès au logement, au monde du travail, à la culture, aux sports et aux loisirs, etc.

En 2024, la Ville a signé la seconde version de la charte « Ville-Handicap » pour enclencher une nouvelle dynamique. Les mesures sont adressées à toutes les formes de handicap (mental, moteur, psychique, auditif, visuel). Au-delà de la commission d'accessibilité, la charte institue la création du « Conseil Ville Inclusive », une instance composée d'élus de la Ville, de services et associations qui vise à répondre davantage aux différents besoins dont l'accès aux équipements, la solidarité ou la lutte contre l'isolement.

LA SEMAINE BLEUE : COUP DE PROJECTEUR SUR NOS SENIORS

Dispositif national, la Semaine bleue a lieu chaque année au début de l'automne avec l'objectif de mettre en lumière la vie de nos aînés, au travers d'événements spécifiques. La Ville participe pleinement à cette action et met en place des activités, au sein des résidences autonomie.



QUELS SONT LES HÉBERGEMENTS GÉRÉS PAR LA VILLE ?

La Ville dispose de deux résidences autonomie pour personnes âgées :

- Résidence Marcel Gaujard (59, rue de la Foulerie) ;
- Résidence Silvia Monfort (26, rue du Docteur Michel-Gibert)

Elles proposent des logements indépendants, fonctionnels et des services collectifs aux plus de 60 ans.

L'Ehpad Marcel Gaujard accueille les personnes âgées dépendantes pour leur fournir une surveillance médicale, les accompagner dans la vie quotidienne et leur proposer des animations.

Son dispositif d'accueil temporaire permet, lui, de prendre en charge une personne dépendante pendant 3 mois maximum.

Le futur

c'est maintenant !

Pionnière en matière d'emploi de l'intelligence artificielle, la Ville s'apprête à amorcer son usage expérimental à l'école Henri-IV, dans le quartier des Clos. Un bond considérable vers le futur, et un tremplin pour l'apprentissage !

Normaliser l'usage de l'IA est une des volontés de la Ville pour l'avenir des Chartrains. Pour rappel, Jean-Pierre Gorges fut le premier élu en France à l'employer lors de son discours du 8 mai 2023, qui lui a valu une Marianne d'Or (voir encadré).

En septembre 2024, le conseil municipal de la Ville a approuvé l'usage expérimental de l'IA au sein de l'école Henri-IV. Ce projet s'inscrit dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique du ministère de l'Éducation nationale, initié en 2022, dont l'objectif est d'investir dans les projets pédagogiques locaux qui soutiennent le développement d'innovations répondant aux besoins des élèves.

Un outil d'accompagnement pédagogique

Pour les élèves de l'école Henri-IV, les intérêts pédagogiques de l'IA sont multiples :

- personnaliser l'apprentissage ;
- adapter les contenus pédagogiques aux



demain...



“ L’usage encadré de l’IA à l’école est un atout pour répondre aux enjeux éducatifs de demain. ”

besoins individuels des enfants ;

- suivre les progrès ;
- identifier plus rapidement les difficultés.

La Ville accompagne la mise en place de ce projet expérimental. Elle met à disposition du corps enseignant et des élèves du matériel, comprenant :

- 20 ordinateurs portables ;
- 90 tablettes avec stylet ;
- 14 visualiseurs de document ;
- 140 micro casques ;
- 4 chariots connectés.

Le fonds du ministère de l’Éducation nationale prend en charge une partie du projet, à hauteur de 24 000 €.

À terme, le déploiement progressif de l’IA dans les écoles élémentaires de la Ville illustrera l’engagement de la municipalité de développer une éducation toujours plus innovante et

adaptée aux enjeux actuels. Car, si elle est bien accompagnée, l’IA peut être un véritable levier d’apprentissage pour les enfants.

LA MARIANNE D’OR DÉCERNÉE À JEAN-PIERRE GORGES



Pour rédiger son discours du 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, en 2023, le maire Jean-Pierre Gorges s’est appuyé sur ChatGPT. Sa demande était la suivante : « Un discours du 8 mai qui mette l’accent sur les chemins de mémoire et Chartres en avant. »

Si le résultat a nécessité quelques ajustements, l’initiative a séduit le concours national des « Marianne d’or », lequel récompense les pratiques novatrices des élus locaux. Son 40^e palmarès a décerné au maire une distinction, qui honore sa contribution au débat constructif autour de l’IA.





CHAPITRE 7

NATURELLEMENT CHARTRES!

Et au milieu coule une rivière... Labellisée 4 fleurs depuis 2002 et deux fois sacrée « Fleur d'or », Chartres demeure reconnue, au-delà de son fleurissement, pour son cadre de vie. Aujourd'hui, elle compte 22 hectares de parcs et de jardins aménagés : un vrai océan de verdure qui reflète bien l'esprit chartrain d'intégrer harmonieusement la nature en ville, avec une attention portée à la biodiversité et à la propreté au profit de la qualité de vie de tous. Plus que jamais, il fait bon vivre à Chartres!



La ville

nature

Transformer une cité en demeurant fidèle à son histoire, en la rendant plus apaisée et en capitalisant sur un océan de verdure... l'équilibre complexe entre nature et ville est au cœur des défis de la municipalité, qui s'engage sans relâche à mettre en valeur ce grand havre de biodiversité qu'est Chartres.

“385 hectares d'espaces verts et naturels font de Chartres une vraie ville nature.”

La présence de la nature en ville est un élément-clé significatif de l'évolution de la qualité de vie urbaine. Ses atouts sont indéniables et multiples : amélioration de la qualité de l'air, épanouissement de la biodiversité, création de points de rafraîchissement, réponse à des besoins essentiels de la population et de la faune et flore, etc. Consciente de son rôle et soucieuse de défendre son image de ville-modèle en matière de cadre de vie à offrir, la Ville s'emploie à accorder à la nature toute sa place tout en prenant compte avec cohérence des contraintes que la vie urbaine impose.

Désartificialiser et renaturer

Comment faire coïncider nature, urbanisation et développement ? À cette question, la Ville a fait le choix d'une politique qui privilégie la densification douce au lieu de l'étalement urbain, en évitant à titre d'exemple la multiplication des zones d'activités sur son territoire. Elle chasse les « dents creuses » (terrains, immeubles, maisons à l'abandon) et entreprend de réutiliser les grandes friches industrielles, qui sont autant d'espaces artificialisés dont la requalification est nécessaire au développement urbain.

En 2021, la loi Climat et Résilience a imposé aux collectivités le « zéro artificialisation nette » : un cap à atteindre d'ici 2050. Dans sa construction de l'urbanisme de demain, la Ville veille à laisser à la composante paysagère et végétale une part conséquente à chacun de ses projets, notamment résidentiels. Les logements collectifs de taille moyenne remplacent les grands ensembles et le stationnement est enfoui pour libérer en surface de larges espaces redonnés aux modes de déplacement doux et aux espaces verts.

**“ Réaménager
efficacement
des terrains
artificialisés, c’est
à la fois penser la
ville de demain et
offrir un meilleur
cadre de vie.”**

Le parc des Pastières, le Pôle gare et son Colisée équipé d’une toiture végétalisée de 16 000 plantes, le parc Jacques-Grand... reconstruire la ville sur la ville, c’est entreprendre de réhabiliter d’immenses espaces artificialisés pour les rendre aux habitants, sous la forme de parcs ou d’équipements publics, au profit de leur qualité de vie.



LA NATURE À CHARTRES EN QUELQUES CHIFFRES...

385

hectares d'espaces verts
et naturels

140 000

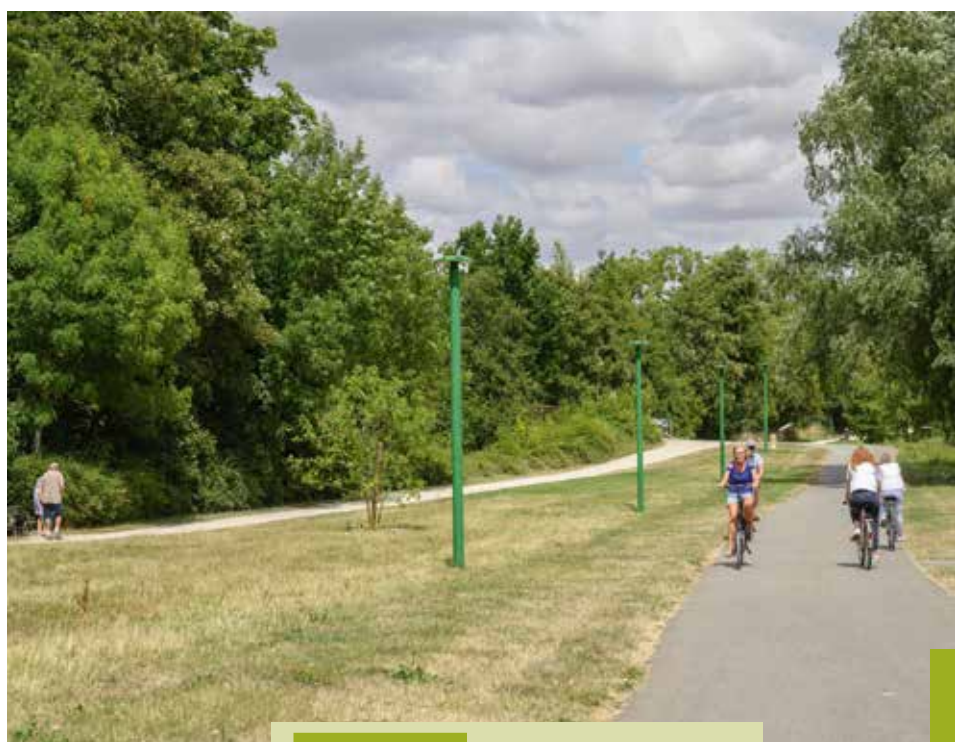
plantes produites chaque
année pour embellir la ville

800

tonnes de déchets
collectées chaque année

10 000 m²

de pelouses reconverties en
prairies fleuries depuis 2001



PLAN VERT ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE...

Initié en 2003, le Plan Vert de Chartres métropole, qui borde l'Eure sur un cheminement de 27 kilomètres, est une représentation exceptionnelle de zone naturelle aménagée en pleine zone urbanisée sur des espaces auparavant inaccessibles. À travers le schéma directeur du Plan Vert, la Ville s'est engagée à préserver les espaces naturels et à créer des liaisons douces, qui sont de véritables espaces de promenades paisibles au cœur d'un paysage urbain.

Son parcours, au fil de l'eau, dévoile un environnement naturel particulièrement riche dont un des exemples phares est la prairie de Chartres, qui s'étend sur une zone humide de 8 hectares entre les Trois-Ponts et le camping.

Labellisé Espace naturel sensible par le Département, ce poumon vert constitue un immense réservoir de biodiversité, préservé et entretenu avec soin.



La Ville

en fleurs

Depuis 2002 et sans interruption, la Ville est détentrice du label 4 fleurs attribué par le Conseil national des Villes et Villages fleuris (CNVVF), en récompense de ses projets et actions en faveur de l'embellissement de Chartres. Preuve de son excellence, elle a reçu l'honorifique Fleur d'or en 2011 et 2022. Un exploit rare !

Gage de reconnaissance de sa politique de fleurissement et d'entretien de son patrimoine végétal, le label 4 fleurs est décerné sans discontinuer à la Ville de Chartres depuis 2002 par le jury national du CNVVF. Toute l'année, elle

veille à maintenir un niveau de fleurissement durable, harmonieux et esthétique. Dès 2001, la Ville s'est engagée dans une action concrète et dynamique en la matière qui inclut notamment l'entretien et la valorisation des espaces verts, la diversité et la répartition des plantes à travers la ville, un choix d'essences adaptées aux saisons et peu gourmandes en eau, des pelouses reconverties en prairies fleuries, etc.

“ Passion et savoir-faire, le label 4 fleurs et les deux Fleurs d'or sont la reconnaissance du travail fourni par la Ville depuis plus de 20 ans. ”

Doublement Fleur d'or

À deux reprises (2011 et 2022), la Ville a été distinguée par le CNVVF pour la gestion constante et remarquable de ses espaces verts. Ce prix, auquel on ne peut prétendre que tous les six ans, est attribué à seulement neuf communes maximum chaque année. Propreté, attractivité, développement durable, sélection des essences, cohérence des aménagements paysagers, qualité des espaces publics, limitation des déchets... les critères évalués sont variés. En 2022, la remise de la deuxième Fleur d'or a été couplée par une mention « coup de cœur du jury ». Le couronnement d'une réussite !

ZÉRO PHYTO!

En 2010, bien avant l'entrée en vigueur de la loi «Zéro phyto» en 2017, la Ville a entamé une démarche de suppression et de solutions alternatives aux produits phytosanitaires et chimiques, d'abord au sein de son service des Espaces verts, à proximité des écoles, crèches et résidences seniors, puis étendue aux particuliers. Résultat: une gestion plus raisonnée et respectueuse de l'environnement et de la biodiversité.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



CHARTRES EN FLEURS

Tous acteurs de la promotion du cadre de vie! C'est avec cette intention que la Ville a organisé pendant plusieurs années le concours des Maisons et Balcons fleuris, rebaptisé Chartres en fleurs en 2020, en partenariat avec C'Chartres Habitat. L'objectif? Inciter les Chartreais à contribuer à l'embellissement de la ville en respectant des critères particuliers: diversité botanique, harmonie des compositions, qualité d'entretien, techniques et pratiques de jardinage, développement durable...



Avec son panorama imprenable sur la cathédrale, le jardin de Sakurāï vous offre une halte paisible au pays du Soleil Levant.

À chaque quartier

son poumon vert !

22 hectares de parcs et de jardins ! Partout à Chartres, la nature se met en scène dans une vaste cité-jardin où la part du patrimoine végétal demeure au centre des enjeux urbains. Déambulations vertes, diversité d’ambiances, épanouissement de la faune et flore...
À Chartres réside le bon air de la campagne.

Un vaste écrin verdoyant ! La grande richesse des parcs, jardins et squares de Chartres illustre le rôle prépondérant pour la Ville de valoriser et agrandir son patrimoine végétal dans le même esprit que son patrimoine historique. Sa conception écoville, c’est offrir à chaque quartier de vastes espaces verts propices à la promenade où peut également s’épanouir librement la variété de la faune et de la flore.

Le parc André-Gagnon le plus grand parc du centre-ville

Aménagé en jardin public après la Seconde guerre mondiale, le parc André-Gagnon, autrefois connu sous le nom de Clos Saint-Jean puis Clos Pichot, dispose d’une roseraie riche de 65 variétés et d’arbres centenaires. Il est aussi un lieu propice à la détente et aux balades en famille, équipé d’une aire de jeux sécurisée pour enfants. En 2021, le parc s’est mué en un espace de loisirs en accueillant un parcours accrobranche. Ainsi, Chartres est devenue la première ville française à proposer ce type d’activité en cœur de ville.

Depuis 2022, le parc André-Gagnon est ouvert au public suite au retrait de sa clôture, ceci afin de lui donner une respiration nouvelle et l’ouvrir totalement sur la ville.

**“ Chartres,
c’est 22 hectares
de parcs
et de jardins.
Un véritable
océan de verdure.”**



LES PARCS

PARC ALFRED-BARRUZIER
PARC ANDRÉ-GAGNON
PARC DES BORDS DE L'EURE
PARC JACQUES-GRAND
PARC DES PASTIÈRES
PARC DES PETITS-CLOS
PARC DU VERGER

LES AUTRES JARDINS ET SQUARES

JARDIN D'ABOVILLE
JARDIN D'HORTICULTURE
JARDIN DE SAKURAI
SQUARE ANNE-FRANCK
SQUARE DES COMTESSES
SQUARE FEUGEREUX
SQUARE GUY-NICOT
SQUARE LÉON-BLUM
SQUARE NOËL-BALLAY
SQUARE PIERRE-MAYINDA
SQUARE THIBAUT
SQUARE RAVENNE

Jardin d'horticulture un patrimoine arboré exceptionnel

Un charme romantique... le jardin d'horticulture est une part historique du patrimoine végétal chartrain où trône avec majesté son gingko biloba, labellisé arbre remarquable. Jardin paysager du XIX^e siècle créé par la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir aux Grands-Prés et classé parmi les 200 plus beaux jardins de France, il constitue un écrin de verdure où 90 essences d'arbres différentes, pour certains multicentennaires, sont à découvrir.

Gros plan

sur 3 projets



Le parc des Pastières Un poumon vert dans la ville

Inauguré en septembre 2011 dans le quartier du Grand-Faubourg, le parc des Pastières est un exemple de renaturation en pleine ville. Créé sur une ancienne friche militaire totalement

artificialisée, il fait aujourd'hui le bonheur de ses promeneurs qui profitent de ses espaces verts aménagés. Arbres d'envergure, massifs fleuris de plantes vivaces, gazons d'agrément et massifs d'arbustes composent ce parc autonome en gestion des eaux pluviales, d'une surface de 4500 m².

Gros plan

sur 3 projets



Le parc Jacques-Grand Un écrin de verdure à La Madeleine

Première pierre de la revitalisation de La Madeleine, le parc Jacques-Grand fait le bonheur des riverains depuis octobre 2020. D'une surface d'1,4 hectare, ses multiples visages originaux et accueillants reflètent le développement du quartier à l'emplacement du mail. Espaces de convivialité, jeux pour les enfants, boulodrome, espace détente avec hamacs et chaises longues, pelouse, jardin minéral... il est le lieu idéal pour flâner dans un cadre repensé au profit de la qualité de vie des Chartrains.



Gros plan

sur 3 projets



Le parc du Verger Un havre de paix et de loisirs

Né fin 2022, le parc du Verger – renommé Bernadette-Joachim en hommage à l'ancienne adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie – est installé au cœur de la ZAC de Rechèvres, dans un quartier historique transformé. Situé entre les avenues de Verdun, de la République et des rues de Chavannes et de la Famille, il est un lieu de vie riche en arbres fruitiers, buissons nourriciers et plantes aromatiques, grands arbres, arbres sur tiges et en cépée. Un véritable nid de biodiversité !

Un patrimoine arboré

unique et préservé

Si l'arbre en ville n'est pas dans son milieu naturel, sa place demeure mûrement réfléchie et sa préservation au cœur des réflexions de la Ville, qui œuvre avec attention à son développement raisonné.

Indéniablement, l'arbre en ville participe à la qualité du cadre de vie. Source de fraîcheur en été lors des périodes de chaleur, sa présence produit également un impact positif sur la santé. Pourtant, son implantation dans la ville ne correspond pas à son milieu naturel et requiert une attention particulière. De fait, la Ville est scrupuleuse dans sa politique et sa gestion de l'arbre en milieu urbain.

Entretien rigoureux

Avec ses plus de 12 000 arbres, la Ville assure un entretien et une surveillance régulière de leur santé. Elle privilégie des techniques respectueuses de l'environnement, telles que des tailles raisonnées pour préserver la structure naturelle des arbres et optimiser leur longévité tout en maintenant un équilibre esthétique et fonctionnel dans l'espace public.

En cas de signes de dépérissement, elle adopte diverses méthodes de traitement qui ont pour objectif de conserver les arbres le plus longtemps possible. Cependant, elle est parfois contrainte d'abattre et de remplacer des arbres morts, dangereux ou malades dont l'emplacement originel n'est plus adapté. Soucieuse d'en replanter trois nouveaux pour chaque spéci-

men retiré, elle opte pour des essences adaptées à des endroits plus propices, notamment en cœur de ville où leur système racinaire peut entraîner des risques aux niveaux des caves et cavités en sous-sol.

“ Chartres, c'est un patrimoine arboré unique ! Le ginkgo biloba du jardin d'horticulture, labellisé « arbre remarquable », en est la plus belle démonstration. ”



ARBRES REMARQUABLES ET D'EXCEPTION

Chartres est riche en trésors arborés. Son exemple le plus symbolique est assurément le ginkgo biloba du jardin d'horticulture, planté au XIX^e siècle et labellisé « arbre remarquable » en 2023. D'autres essences d'exception et insolites peuplent la ville : un tilleul argenté (square des Maréchaux) ; un sapin blanc (cimetière Saint-Chéron) ; un arbre impérial (rue Saint-André) ; un séquoia géant (rue du Faubourg-la-Grappe) ; un désespoir des singes (parc André-Gagnon) ; un orme de Sibérie (place Jacqueline-de-Romilly) ; etc.

Autant d'essences qui, par leur histoire et leur originalité, font de Chartres une ville dont le patrimoine est aussi naturel.



**“Le 1000^e
arbre a pris
racine
en plein coeur
de ville”**

1000 arbres

Faire revenir la nature en ville

En 2021, la Ville a souhaité donner un nouvel élan à sa politique végétale en adoptant un programme ambitieux : ajouter 1000 arbres aux 11000 arbres déjà existants d'ici la fin du mandat, en 2026. Et le pari est tenu ! Fin 2024, le 1000^e arbre a officiellement été planté, avec deux ans d'avance.

Au fil de ses programmes d'aménagement ou de requalification urbaine, la Ville veille scrupuleusement à intégrer pour chaque projet une part importante à la composante paysagère et végétale.

À Chartres, tous les arbres sont avant tout des arbres d'ornement et d'agrément. Chacun d'entre eux dispose d'une fiche d'identité pour suivre leur évolution ainsi que leur état de santé.

En 2001, la Ville recense environ 8000 arbres. En 20 ans, ce total est porté à 11000 arbres.

Dès 2021, une nouvelle impulsion est amorcée. L'objectif ? Planter 1000 nouveaux arbres à travers la ville en cinq ans. Parcs, jardins, squares, espace public... de nombreuses essences prennent vie partout à Chartres, adaptées aux variations de température et à l'évolution climatique.

Deux plantations symboliques

En décembre 2022, la plantation symbolique du 1^{er} arbre du programme a eu lieu dans le square des Comtesses. Ce jour-là, un arbre fruitier

(cerisier bigarreau Summit) a été planté.

En décembre 2024, soit quasiment deux ans jour pour jour après, le 1000^e arbre de l'opération a pris racine en plein cœur de ville, sur la place de la porte Saint-Michel, face au cinéma Les Enfants du Paradis. Un olivier centenaire a été planté comme un clin d'œil historique au passé de la ville : l'olivier ornait le blason de Chartres au début du XIX^e siècle.

Planter sans se planter

La Ville adopte une réflexion en anticipation de la réalisation de ses projets afin que chaque plantation soit accordée à la typologie de chaque environnement. Au lieu de planter trop vite, la Ville intègre toute une série de paramètres, entre avantages et inconvénients, dans l'objectif d'accorder la place qui est due à l'arbre dans la cité, de manière durable : biodiversité, résistance à la chaleur et aux pollutions, contraintes urbaines, effets allergisants...



À VOUS DE PLANTER!

Une nouvelle étape pour l'opération 1000 arbres! En janvier, la Ville a décidé d'inviter les Chartrains à contribuer, à leur manière, à la végétalisation de la ville en leur offrant 1000 arbres à planter dans leur jardin.

Les essences ont été choisies selon leur robustesse et qualité esthétique, distribuées sous forme d'arbrisseaux en pot. Développer l'arbre en ville, l'affaire de tous!

**1 ARBRE ABATTU,
C'EST 3 ARBRES REPLANTÉS**

Dès lors que la Ville est contrainte d'abattre un arbre (malade, mort ou présentant un risque au niveau sécuritaire), elle s'évertue à en replanter trois supplémentaires, adaptés à leur environnement.

2001
8 000 ARBRES

2021
11 000 ARBRES

2024
12 000 ARBRES



Une ville propre

renommée en Europe

La propreté est le cheval de bataille de la Ville depuis 2001. Entretien des espaces publics, plan de lutte contre les déchets et sensibilisation des habitants ont permis à Chartres d'être récompensée en 2023 par l'Association des Villes pour la Propreté urbaine pour son exemplarité.



**“ De 2001
à aujourd’hui,
la Ville a toujours
fait de la propreté
urbaine un des
axes majeurs
de sa politique.”**

Maintenir un haut niveau de propreté, cet esprit fait partie des priorités de la municipalité depuis près de 25 ans, dont la lutte contre la saleté est quotidienne pour demeurer à la hauteur de son patrimoine et de son attractivité.

Dans le premier numéro de *Votre Ville*, paru en juin 2001, les Chartrains étaient déjà invités à répondre à une enquête sur la propreté dans la ville. 75 % des répondants le notaient : Chartres n'était pas une ville propre. De ce constat, et afin d'offrir aux habitants et visiteurs un cadre de vie plus agréable et respectueux de l'environnement, une politique au long cours a été mise en place.



Entretien des espaces publics

Au fil des années, la Ville a investi dans des équipements modernes (balayuses mécaniques, triporteurs à assistance électrique équipés d'une corbeille...) pour assurer sa propreté. Elle intervient chaque jour pour effacer les tags qui endommagent les bâtiments historiques et nuisent à leur harmonie. Par ailleurs, elle continue d'équiper ses corbeilles de mégotiers pour inciter les fumeurs à ne pas jeter leurs cigarettes sur le sol et à ne pas polluer le réseau d'eau pluvial. L'entretien et le fleurissement des espaces verts contribuent aussi à la propreté générale, de même que le désherbage des voies.

Gestion des déchets

650 tonnes ! C'est le poids des déchets balayés chaque année. Leur collecte a été réorganisée pour offrir un meilleur service aux Chartrains. La présence des sacs-poubelles déposés à l'extérieur des poubelles est limitée pour réduire les risques d'événement. Les containers collectifs ont été enfouis, libérant ainsi l'espace public. Les déchets verts sont aussi ramassés, et le tri sélectif a été mis en place.

L'affaire de tous

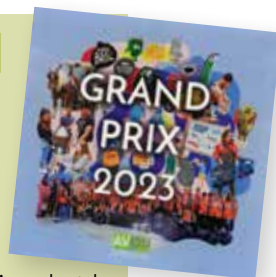
Préserver la qualité de vie chartraine relève avant tout de la responsabilité collective. La lutte contre les incivilités est un enjeu majeur et la Ville ne cesse de sensibiliser ses habitants à cette problématique.

Les agents de la propreté urbaine sont sur le terrain 7 J/7.

Dépôts sauvages, déjections canines ou entretien des trottoirs et des caniveaux, chacun a un rôle à jouer.

EXEMPLAIRE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Fin 2023, à l'occasion des rencontres européennes de l'Association des Villes pour la Propreté urbaine (AVPU), la Ville a reçu le premier prix national et le second européen en récompense de son engagement. Un reportage-vidéo a été réalisé par la Ville pour mieux comprendre le travail des agents sur le terrain, lors d'une journée-type.



Découvrez la vidéo en scannant le QR Code :



LA PROPRETÉ URBAINE EN CHIFFRES

Plus de **1 600 000 €**,
c'est le coût des interventions d'entretien de la propreté en 2023.

34 agents
répartis en 5 équipes, sur le terrain 7 J/7

12 à 15 kms
le parcours quotidien des agents

24 véhicules
(balayuses, laveuses, décapeuses, bennes, etc.)

56 canisites
et **20 distributeurs**
de sacs à déjections canines

839 corbeilles
dont **143** avec éteignoir et **46** avec cendrier



Tout pour le bien-être des animaux !

La Ville s'engage à développer une politique ambitieuse de l'animal en ville pour offrir à nos compagnons (chiens, chats, nouveaux animaux de compagnie...) le cadre de vie qu'ils méritent, par le biais de nombreuses actions.

Un guide pour tout comprendre

Pour tous les Chartrains, propriétaires d'un animal ou non, le Guide de l'animal en ville est le document utile pour découvrir l'ensemble des dispositifs mis en place par la Ville au profit de la cohabitation harmonieuse entre l'Homme, les animaux et la nature, dans un environnement urbain qui favorise l'épanouissement de la biodiversité locale.

“ La Ville met en évidence la place de l'animal comme membre de la famille à part entière. ”

Vous y trouverez des informations sur les caractéristiques des modes de vie des animaux de compagnie; une carte interactive de localisation des dispositifs dédiés aux animaux (canisites et distributeurs de sacs, espaces de liberté, cabanes à chats...); des solutions de garde; des conseils pratiques et toutes les réponses à vos questions.

Le Guide de l'animal en ville est téléchargeable et consultable en ligne et se trouve également disponible gratuitement à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Un engagement contre l'abandon

La Ville est pleinement engagée en faveur du bien-être animal et participe activement, chaque été, à la campagne de sensibilisation contre l'abandon des animaux.

Dans ce cadre, elle propose notamment une liste de solutions (pensions spécialisées, services de garde) pour endiguer ce fléau qui touche 100 000 animaux chaque année, en France. Pour rappel, l'abandon est considéré comme un acte de cruauté passible de 2 ans de prison et de 30 000 € d'amende.

Des abris pour les chats errants

En 2022, la Ville s'est équipée de cabanes dont l'objectif est de servir d'abri aux chats errants. La première a été installée rue Jules-Hetzel, dans le quartier de La Madeleine, avant leur généralisation dans chaque quartier chartrain. Ces refuges permettent aux animaux de se nourrir et de s'abreuver grâce à la mobilisation de bénévoles. Les cabanes facilitent également le recueil des chats pour procéder à leur stérilisation et identification, imposées par la loi depuis 2015.

Un sticker pour les commerçants

En partenariat avec les Vitrines C'Chartres, la Ville a créé en 2021 un sticker à l'usage des commerces adhérents de l'association qui acceptent la présence de chiens au sein de leur établissement.

Collé sur leur vitrine, le sticker permet aux commerçants de s'identifier et ainsi de contribuer au bien-être des animaux en démontrant l'importance de leur place au quotidien, dans la ville. De leur côté, les chiens d'assistance ou guides d'aveugle ont un accès libre à tous les lieux publics et commerces, alimentaires ou non.

La carte « J'ai un animal seul chez moi »

En cas d'accident ou d'absence longue durée, les propriétaires d'animaux ont la possibilité de se signaler auprès de la Ville et de s'équiper d'une carte de signalement « J'ai un animal seul chez moi ». Grâce à elle, l'utilisateur peut indiquer les personnes à joindre en cas d'urgence et susceptibles de prendre en charge l'animal. Simple, gratuit, efficace et rassurant!

Un immense espace de liberté

Un havre de paix ! Depuis 2022, les chiens peuvent s'épanouir sur un terrain sécurisé de 1000 m², accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sur l'île Hébert, rue des Grandes-Filles-Dieu, à proximité du Plan Vert.

Sous la surveillance de leurs propriétaires, les chiens bénéficient d'un espace magnifique pour jouer librement, en pleine ville.

La Journée de l'animal en ville

Pionnière en matière de bien-être animal, la Ville démontre son engagement par l'organisation annuelle de la Journée de l'animal en ville, dont la première édition a eu lieu en 2023. À cette occasion, un village est ouvert au public où se réunissent associations, professionnels et partenaires. Des animations et démonstrations sont également proposées pour sensibiliser le plus grand nombre. Un vrai succès !

Le concours-photo des animaux

Pour mettre en évidence la place de l'animal comme membre de la famille à part entière, la Ville organise des concours-photos à l'occasion des fêtes de fin d'année ou pendant l'été, ouverts à tous les propriétaires d'animaux et gratuits.

L'objectif : partager des souvenirs merveilleux en faisant preuve d'imagination et de créativité !

“ La Ville participe activement chaque été à la campagne anti-abandon. ”



Et pour

EN CHIFFRES

Le Rigeard doublera sa surface : de 4 à

8
hectares,

130
plantations d'arbres

Un verger sur la prairie en pente composé de

72
arbres fruitiers plantés,

58
nouveaux arbres
sur le site

“ Le futur Rigeard sera le point de rendez-vous immanquable des amoureux de la nature. ”

demain...

Le Rigeard

Un parc de 8 hectares riche en biodiversité

Fermé au public depuis plus d'un an en raison du mauvais état de ses bâtiments, le site du Rigeard a entamé sa métamorphose. Bientôt, sa superficie sera doublée pour devenir un parc grand public.

Une seconde vie pour le Rigeard. Ancien accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), le site a déjà commencé sa réhabilitation.

Lieu riche en biodiversité situé aux bords de l'Eure et connecté à la trame verte du Plan Vert, son patrimoine naturel est remarquable par les espèces végétales et animales qu'il abrite.

Une richesse en plein cœur de la ville dont le public pourra bientôt profiter puisque la surface du site sera portée, à terme, à 8 hectares. Ainsi, le futur parc accueillera les promenades des familles à travers ses prairies et espaces boisés tout en maintenant une surface de tranquillité suffisante et nécessaire à la biodiversité.

Essences complémentaires

Le nouveau Rigeard a vocation à rendre hommage à l'arbre sous toutes ses formes. Si 98 arbres malades ont dû être abattus, ceux-ci seront remplacés par 130 nouvelles essences variées. Sur la prairie en pente, la plantation de 72 arbres fruitiers a été réalisée en fin d'année. Pommiers, cognassiers, mirabelliers, cerisiers, pruniers... ils compléteront les espèces plantées et feront le bonheur des insectes pollinisateurs. Tout un patrimoine naturel à découvrir prochainement...

“ Entre mémoire, nature et modernité, le site sera dédié à la biodiversité.”







CHAPITRE 8

ENSEMBLE

VERS LA VICTOIRE !

Plus de 100 millions d'euros! C'est le montant total des subventions versées par la Ville à son riche tissu associatif depuis 2001. Ce soutien actif, ininterrompu et sans précédent coïncide avec la mise à disposition d'infrastructures modernes et qualitatives au profit de tous. Toute une ambition qui a permis de propulser les équipes sportives vers le plus haut niveau et de rencontrer de glorieux succès au fil des années.
Parce qu'ici, C'Chartres!



Les associations font battre

le coeur de la vie sociale chartraine

Un soutien indéfectible ! Piliers de la vie de notre cité, les associations bénéficient d'un appui et d'un accompagnement sans faille de la Ville. Chaque année, elle met à l'honneur ses bénévoles méritants, consciente de leur rôle indispensable à l'attractivité chartraine.

“Le niveau d'investissement fait par la Ville chaque année pour ses associations démontre la pérennité de son soutien.”

Culturelles, sportives, ludiques ou sociales, les associations de la Ville de Chartres traduisent l'engagement quotidien de leurs adhérents

et bénévoles, dont le rôle est majeur pour la vie sociale chartraine et son dynamisme, plus largement.

La Ville considère chaque association à sa juste valeur et n'a cessé d'amplifier son soutien depuis près de 25 ans, pour leur développement et la tenue de leurs manifestations, en dépit des contraintes financières imposées par l'État ou des répercussions économiques du Covid-19, en 2020.

C'est simple : la Ville allouait environ 3 660 000 € de subventions à ses associations en 2001. Année après année, ce montant n'a cessé d'augmenter. En 2024, 4 760 000 € ont été répartis entre les 140 associations. Une hausse significative et illustratrice du niveau de soutien !

Des équipements à la pointe

L'investissement de la Ville sert à mettre à la disposition de tous des équipements de qualité. Conservatoire, Méd'IAthèque, cinéma, Odys-sée, complexe Bernard-Plaze, OFF, Colisée, Illiade... toutes ces réalisations témoignent de



l'engagement de la Ville à promouvoir le sport et la culture en se dotant d'infrastructures modernes et adaptées aux besoins de chacun. De plus, elle entretient de manière permanente ses gymnases, stades et terrains existants en réalisant les aménagements et travaux de modernisation nécessaires.

Une vitrine ouverte : le Salon des associations

C'est le rendez-vous annuel et incontournable de la rentrée. Le Salon des associations se déroule chaque premier week-end de septembre sur la butte des Charbonniers et la place Châtelet, avec l'objectif de célébrer la richesse et la diversité des associations chartraines. Pour le public, c'est le moment idéal pour choisir son activité, se découvrir une passion et échanger avec les bénévoles, qui proposent moult animations et démonstrations.

Célébrer les bénévoles méritants

Chaque année, la traditionnelle cérémonie des vœux aux associations est organisée en janvier. Elle est l'occasion de rappeler à l'ensemble du

LES CHIFFRES À RETENIR

101 000 000 €

le montant total des subventions versées aux associations chartraines depuis 2001

3 660 000 €

le montant alloué en 2001

4 760 000 €

le montant alloué en 2024

140

le nombre moyen d'associations soutenues financièrement chaque année

tissu associatif et à ses acteurs combien leur dévouement fait la fierté de la Ville, au profit de la solidarité et du vivre ensemble.

En parallèle de l'événement, une dizaine de bénévoles méritants est mis à l'honneur, en récompense de leur implication ou pour leurs résultats sportifs remarquables.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE SUBVENTIONS ?

- Les subventions de fonctionnement. Elles sont examinées et attribuées une fois par an en conseil municipal. Au-delà de 23 000 €, l'attribution d'une subvention est assortie d'une convention d'objectifs ;
- Les subventions dites exceptionnelles. Elles sont affectées à un projet : festival, manifestation, fête... ;
- D'autres subventions sont liées au Contrat de Ville pour mener une politique de cohésion urbaine et de solidarité dans les quartiers dits prioritaires comme les Clos et La Madeleine.



“ Pour récompenser leur engagement, la Ville distingue chaque année ses bénévoles méritants. ”



Une terre de sport

inclusive

Activement engagée en faveur du handisport et du sport inclusif, la Ville traduit sa politique par des initiatives structurantes, en collaboration avec ses acteurs locaux et associatifs au profit d'un objectif: promouvoir le sport pour tous!

Conformément aux orientations nationales visant à faire du sport un vecteur d'inclusion et d'insertion, la Ville de Chartres s'est toujours évertuée à développer la pratique sportive pour tous.

Elle veille à l'accessibilité de ses infrastructures sportives, en garantissant leur conformité aux normes en vigueur pour accueillir les personnes en situation de handicap.

À travers la charte « Ville-Handicap », dont la première version a été signée par la Ville en 2004 puis la seconde mouture en 2024, la municipalité formalise la pratique du sport adapté et du sport santé, notamment au sein de ses équipements, en prenant des mesures concrètes.

Soutien associatif

La Ville accompagne avec enthousiasme les associations qui œuvrent dans le champ du handicap. L'une des plus significatives est le C'Chartres Handisport & Loisirs, dont la variété des disciplines proposées (tir sportif, boccia,

tennis de table, basket-ball en fauteuil roulant, etc.) contribue à promouvoir le sport sous toutes ses formes, avec des adhérents passionnés qui, pour certains, performant à haut niveau à l'image de Pascal Kaczmarczyk en tir sportif. Par ailleurs, les divers clubs sportifs chartains organisent tout au long de l'année des initiatives destinées à rassembler le public autour de cette thématique.

Événements inclusifs

À destination du grand public ou des scolaires, la Ville organise régulièrement des événements qui ont vocation à promouvoir le handisport et changer le regard de chacun sur le handicap. Ces moments de visibilité sont l'opportunité d'encourager le public à porter et propager les valeurs de solidarité et de respect.

Point d'orgue, le passage de la flamme paralympique en août dernier, où des milliers de spectateurs se sont réunis en centre-ville pour acclamer les relayeurs dont plusieurs représentaient avec fierté les couleurs C'Chartres.



« CHARTRES, L'ESPRIT DU SPORT »

De décembre 2022 à mars 2023, la Ville a honoré les valeurs du sport inclusif en organisant l'exposition photographique « Chartres, l'esprit du sport » sur le boulevard Chasles, dans le cadre du label Terre de Jeux 2024.

Des dizaines de clubs du territoire, sportifs amateurs et professionnels, valides et handicapés ont pris part à des séances photos originales et immersives.



Les sports élites

au sommet!

Depuis 2001, le palmarès sportif des clubs chartrains s'est considérablement étoffé et constitue aujourd'hui l'un des signes distinctifs de la réussite chartraine. Retour sur une ère revigorante!

Flash-back: il y a 24 ans, aucune association sportive chartraine ne disposait d'équipe de haut niveau et la plupart d'entre elles stagnaient tout en bas de l'échelle.

Or dès 2001, l'objectif de la Ville fut clair, au point de redessiner pour le meilleur le paysage local. En 2008, la ligne directrice du second mandat de Jean-Pierre Gorges donna même priorité au sport, suivie de résultats concrets dès l'année suivante. Preuve manifeste que le désir de monter en grade était justifié!

Souffle olympien

Nulle victoire sans équipement à la hauteur. La Ville a fait le pari de remodeler, voire de donner vie à des édifices capables de satisfaire à long terme les compétiteurs comme le public. L'Odyssée, plus vaste complexe aquatique-patinoire hexagonal, fut en 2009 l'axe déclencheur de cette nouvelle vague, avec ses 3500 m² de surface de bassins intérieurs/extérieurs et ses 800 000 visiteurs par an.

Une prouesse suivie un an plus tard par la sortie de terre du complexe Bernard-Plaze du C'Chartres Squash & Badminton, lui aussi inscrit sur la première marche du podium. Sans parler de l'hippodrome, le plus important de

la région, ainsi que des rénovations de la halle Jean-Cochet, des stades Jacques-Couvret, Jean-Cochet ou encore James-Delarue, via l'implantation de terrains synthétiques. Le point d'orgue: l'inauguration du Colisée, en 2024, infrastructure hypermoderne propulsant la Ville dans une autre dimension.

Ici, C'Chartres!

Cette renaissance est due au soutien financier que la Ville n'a cessé d'accorder à ses associations sportives: de 1 million d'euros en 2001 à 4 millions d'euros en 2024! Un bond en avant qui illustre le coup de pouce continu de la Ville auprès du tissu associatif sportif. Qu'il s'agisse du sport amateur comme des équipes élites, ferventes ambassadrices de cette émulation collégiale. D'où l'instauration courant 2018 d'une identité commune baptisée C'Chartres et reprenant le blason de la marque territoire au profit de l'attractivité. Ce sigle uniformisé a contribué à rallier sponsors et mécènes afin d'augmenter les budgets des clubs élites et d'accompagner les meilleurs sportifs du territoire. Désormais, chacune des équipes C'Chartres arbore les mêmes couleurs. Pour un impact démultiplié et un esprit d'équipe affirmé!

TABLEAU D'HONNEUR: LES DATES CLÉS

C'Chartres Tennis de Table

(Ex-ASTT Chartres)

2007	Montée en Pro B.
2009	Montée en Pro A: premier club sportif chartrain à atteindre la 1 ^{re} Division.
2011	Vainqueur de l'ETTU Cup, petite Coupe d'Europe.
2012, 2013, 2014, 2017	Champion de France.
2013	Finale de la Ligue des Champions.
2022	Retour en Pro A.

C'Chartres Métropole Handball

(Ex-Mainvilliers Chartres Handball et Chartres Métropole Handball)

2011	Accession en Pro D2 et professionnalisation.
2015-2016	Première saison en 1 ^{re} Division.
2019-...	Retour en 1 ^{re} Division.

C'Chartres Métropole Basket Féminin

(Ex-AB Chartres et C'Chartres Basket Féminin)

2003	Accession en N1.
2013	Montée en Ligue 2.
2024	Championne de France de LF2 et montée en Ligue féminine.

C'Chartres Échecs

2024	Champion de France par équipes lors du Top 16, organisé pour la quatrième année d'affilée au salon Marceau de l'Hôtel de Ville. Une performance hors du commun illustrant l'excellence du club chartrain, dont le succès traverse les frontières.
------	---

C'Chartres Métropole Basket Masculin

(Ex-Union Basket Chartres Métropole & C'Chartres Basket Masculin)

2011	Montée en N1 et professionnalisation.
2018	Montée en Pro B.
2024	Seconde montée en Pro B.

C'Chartres Football

(Né de la fusion du FC Chartres & Chartres Horizon)

2016	Montée du FC Chartres en N2 (alors nommé CFA).
2024	Retour au niveau national, en N3.

C'Chartres Rugby

(Ex-Entente Chartraine de Rugby et Rugby Chartres Métropole)

2015	Montée en Fédérale 2.
2021	Montée en Fédérale 1

C'Chartres Volley

2023-2024	Première saison en Élite: troisième échelon national
-----------	--

1, 2, 3 - Ralliées sous l'identité C'Chartres depuis 2018, les équipes chartraines franchissent depuis plusieurs années les étapes les conduisant vers le plus haut niveau.

4 - Le C'Chartres Tennis de table a été quatre fois champion de France (2012, 2013, 2014 et 2017) et a remporté une Coupe d'Europe (2017).

5 - Une terre d'échecs incontestable! Le C'Chartres Échecs a remporté son premier titre national en 2024.

“ Le succès des équipes élites chartraines réside dans le soutien inaltéré de la Ville et dans leur unité sous la bannière C’Chartres, depuis 2018. ”



Grands événements

Top chrono !

Chartres fait figure de flamboyant temple du sport. Riche d'équipements ultra-performants, elle accueille, depuis plus de 20 ans, de grands événements nationaux et internationaux.

Gâce à sa politique ambitieuse et au rayonnement de ses équipes élites, la capitale eurélienne s'est imposée en deux décennies comme une destination de choix pour les athlètes d'ici et d'ailleurs. Que ce soit sur les pavés lustrés de son cœur historique, dans ses stades et gymnases, au vaste complexe aquatique de l'Odysée ou au sein de l'arène dernier cri du Colisée, le sport est reçu avec les honneurs et se classe toujours en tête de peloton. Reflet imparable de l'engagement sans faille de la Ville, de son soutien actif et de sa stimulante capacité à organiser des manifestations sportives de très haut niveau, au point d'avoir été labellisée « Terre de Jeux 2024 » dans la perspective des Jeux de Paris en récompense de son engagement sportif. Si on remontait un peu le temps, histoire de « refaire le match » ?

Sur les chapeaux de roues

Terre de vélo, Chartres fut non sans fierté l'hôte du Tour de France à trois reprises en 2004, 2012 et 2018. Mieux encore, la Ville sonne régulièrement le départ de la célèbre course du Paris-Tours, comme ce fut le cas en 2009, 2015 et en discontinu depuis 2019.

Le grand bain

Initiée dès 2003 et inaugurée en 2009, l'Odysée se dédie corps et âme à la natation. Plus grand complexe aquatique et patinoire du pays, le site est un point de rendez-vous immanquable ayant notamment accueilli les championnats de France petit bassin (en 2009, 2010, 2012) et grand bassin (en 2014 et 2024), mais également l'Open de France en 2017 et 2018. Sans omettre les championnats d'Europe petit bassin en 2012 et l'étape de la coupe du monde en 2015 et 2016. L'Odysée a aussi été le centre de préparation olympique de la délégation australienne, venue s'entraîner dans ses bassins en 2023 et 2024.

Passion squash

Positionné lui aussi en haut du tableau, le complexe Bernard-Plaze du C'Chartres Squash & Badminton, inauguré en 2010 dans le quartier des Clos et plus grand du genre en France, se révèle être le cadre rêvé pour vibrer. La preuve, il y organise les championnats de France depuis 2023. Et il n'est pas le seul : courant 2025, la halle Jean-Cochet viendra de son côté grossir les rangs de la discipline en hébergeant les championnats d'Europe.



Gare aux smashes

Qu'il s'agisse de volley ou de handball, Chartres n'est pas non plus en reste. Cet été, elle a même eu la chance de recevoir la prestigieuse équipe de France de hand sur le terrain flambant neuf du Colisée. Quant au volley, il s'apprête à inaugurer la nouvelle année en beauté dès mars prochain lors des finales de la Coupe de France, elles aussi annoncées dans l'arène.

Au pas de course

Au fil des saisons, Chartres rend hommage aux dieux du stade via le déploiement de plusieurs courses de haute volée. À l'image du semi-marathon qui se déroule chaque année en mars. Mais aussi du redoutable cross du 11-novembre supervisé par l'ACLAM aux Grands-Prés depuis 2021 (après avoir longtemps eu lieu à Seresville).

Et puis, quelle seraient les petites foulées sans un passage obligé par le Trail in Chartres en lumières? Coup de sifflet d'un évènement éponyme qui brille de mille feux.

Chartres déclare ses flammes

Cerise sur le podium, Chartres a enfin eu l'immense honneur de célébrer les Jeux de Paris 2024 en accueillant le passage des flammes olympique et paralympique, cet été. Le 7 juillet, bon nombre d'athlètes s'y sont transmis le flambeau lors de la 51^e étape du parcours annonçant l'imminence des JO sous les hourras de milliers de spectateurs. Et le 26 août 2024, ce fut à la flamme paralympique de lui succéder aux quatre coins de la ville, mettant en exergue l'importance de l'inclusion et l'universalité du sport. Deux dates à jamais gravées dans les mémoires.



1 - Le Tour de France est arrivé à Chartres à trois reprises sur l'avenue Jean-Mermoz, comme ici le 8 juillet 2004.

2 - Tous les ans, des milliers de coureurs viennent se confronter lors du semi-marathon de Chartres.

3 - Depuis 2009, l'Odyssée accueille les plus grandes compétitions nationales et internationales de natation.



2



3

Et pour



“ Le futur équipement sportif des Clos répondra aux besoins forts des associations et écoles du quartier tout en faisant émerger de nouvelles pratiques sportives. ”

demain...

Un équipement sportif par quartier

Dans sa volonté de proposer des équipements toujours plus qualitatifs et modernes, la Ville a un objectif : doter chaque quartier d'un gymnase flambant neuf ou remis aux normes les plus récentes. En 2028, le quartier des Clos se verra ainsi équipé d'une nouvelle infrastructure...

Premier soutien de ses clubs de haut niveau et associations en tous genres, la Ville agit pour mettre à la disposition des pratiquants des équipements à la hauteur de leurs besoins.

Pour encore mieux accueillir la pratique amateur et scolaire, elle nourrit l'objectif de créer dans chaque quartier un nouveau gymnase ou de moderniser ses infrastructures existantes.

Aux Clos, le projet d'un nouvel équipement sportif de haut rang est bien avancé, son implantation à proximité de la maison pour tous viendra compléter les divers aménagements créés depuis une vingtaine d'années dans le quartier.

Projets en cours d'étude

L'été dernier, une consultation a été lancée pour sélectionner le concepteur du futur écrin, dans le cadre d'un marché global de performance.

D'ici début mars, les candidats devront remettre

leurs propositions aux membres du jury d'analyse, qui retiendra à cette issue le lauréat, selon les orientations de la Ville.

Le projet devra être réalisé en collaboration avec les habitants du quartier, lesquels sont représentés par le Conseil citoyen des Clos. Par ailleurs, le gymnase doit s'inscrire dans une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE), qui cible plusieurs engagements notamment sur la durée de vie du bâtiment, son intégration dans le paysage du quartier, sa gestion raisonnée en matière de consommation énergétique, d'entretien ou de maintenance et son confort thermique et acoustique.

Le futur équipement sportif des Clos a vocation à proposer les espaces suivants, hors annexes :

- une salle de boxe ;
- une salle omnisports ;
- une salle type dojo pour les sports de combat ;
- une salle de danse

La livraison est attendue en 2028.



Chartres

Hier, Aujourd'hui, Demain

“Nous avançons avec une seule boussole : répondre aux besoins des habitants, aujourd'hui et pour demain.”

Une transformation guidée par une vision

Rien ne se fait par hasard. La transformation de Chartres que nous avons engagée depuis plus de vingt ans repose sur une vision claire, une constance inébranlable et une action déterminée. Chaque projet, chaque amélioration, chaque avancée est le fruit d'un engagement sans faille pour bâtir une ville plus belle, plus forte, plus adaptée à ceux qui y vivent. Il ne s'agit pas seulement de répondre aux défis du présent, mais d'anticiper ceux de demain. Parce qu'une ville qui n'avance pas recule.

Transformer Chartres dans le respect de sa grande histoire

À chaque étape, nous avons progressé avec les habitants, en respectant l'âme chartreuse tout en inscrivant la ville dans la modernité. Ce travail de fond a permis de façonner une cité en mouvement, où l'innovation sert le quotidien. Aujourd'hui, Chartres est une ville tournée vers l'avenir, où l'intelligence artificielle accompagne nos écoles, nos services municipaux, et où chacun peut se former gratuitement à l'IA. Pour que personne ne soit laissé de côté. Prenons l'exemple de la Méd'IAthèque L'Apostrophe, véritable symbole de cette dynamique. Elle propose régulièrement les "Samedis de l'Innovation", des ateliers dédiés à la découverte du code, du deep learning et des intelligences artificielles génératives. Ces rendez-vous permettent à tous, y compris aux non-initiés, de s'approprier les technologies de demain. De plus, la ville a mis en place C'LIA, une assistante virtuelle spécialisée dans les services municipaux et communautaires. Cette initiative positionne Chartres et son agglomération comme les premières collectivités en France à adopter une telle technologie innovante, facilitant ainsi l'accès des citoyens aux informations

locales. Et sans couper le contact humain : l'IA ne vous remplacera pas, elle augmentera le service public, pour qu'au guichet unique, davantage d'agents aient désormais le temps de vous accompagner. Ils seront moins au téléphone ou dans leurs bureaux, et davantage à votre service, au quotidien.

Ces innovations ne sont pas de simples gadgets, elles changent la vie : elles simplifient les démarches, optimisent nos infrastructures et rendent accessibles à tous des outils modernes d'apprentissage et de communication. Mais rien n'est acquis définitivement. Chaque relâchement nous ferait reculer.

Propreté, sécurité, cadre de vie : nous agissons tous les jours

Chartres, c'est une ville qui ne laisse rien au hasard. Sa propreté, sa sécurité, son cadre de vie, tout est le fruit d'une vigilance quotidienne. Chaque rue, chaque espace public, chaque bâtiment historique est entretenu avec soin pour préserver l'excellence chartreuse. Mais cela ne se fait pas tout seul. Nos agents, déployés sur le terrain sept jours sur sept, assurent cette qualité de vie qui fait la fierté des habitants.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 650 tonnes de déchets balayées chaque année, 80 tonnes de détritus de corbeille collectées, et 80 000 déjections canines ramassées. La propreté, c'est un combat de chaque instant.

Années après années, et en dépit des vents contraires, nous avons aussi renforcé la vidéo-protection et la présence de notre police municipale pour une ville plus sûre, plus apaisée. La sécurité, comme la propreté, est une condition essentielle pour que Chartres reste une ville où l'on se sent bien.

Le cadre de vie, c'est aussi la nature en ville. Nos parcs, jardins et squares sont entretenus pour offrir des lieux de détente de qualité. Des initiatives, comme « La Ville vous offre un arbre », impliquent les habitants dans cette dynamique



de préservation et de valorisation du végétal. En parallèle, nous mettons tout en œuvre pour limiter les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air. Une ville agréable, c'est une ville où l'on respire mieux.

Tout cela fait de Chartres une cité qui allie dynamisme et sérénité. Chaque Chartraine, chaque Chartrain doit pouvoir profiter d'un environnement propre et sécurisé. Nous ne laissons rien au hasard, et nous continuerons, jour après jour, à faire de Chartres un modèle de qualité de vie et d'excellence urbaine.

Les Jardins de l'Évêché : un défi et une opportunité

Les jardins de l'Évêché sont aujourd'hui une priorité absolue. Depuis 2021, des affaissements successifs du terrain ont conduit à leur fermeture au public. La situation s'est aggravée avec de nouveaux effondrements, rendant urgente une intervention pour consolider l'ensemble du

site. Derrière la cathédrale, nous sommes sur du remblai, et si nous ne faisons rien, les risques s'accroissent. Ce n'est pas une question de choix politique, mais de responsabilité. Quand il s'agit de protéger notre patrimoine, nous écoutons les experts, pas les opposants.

Face à cette situation, nous avons pris une décision claire : la consolidation du site sera couplée à la création d'un parking résidentiel souterrain. Ce n'est pas un simple ajout, mais une solution durable qui répond à un double enjeu. D'un côté, il faut garantir la stabilité des jardins et protéger les bâtiments environnants. De l'autre, il est impératif de renforcer l'offre de stationnement en basse ville, afin de faciliter la réhabilitation de l'habitat dans l'hypercentre, aujourd'hui sous-occupé. Si nous voulons que les gens reviennent y habiter, ils doivent pouvoir se garer.

Ce projet s'intègre pleinement à la refonte globale du centre-ville. Un autre parking, côté Saint-Pierre, viendra compléter l'offre, avec un

modèle de gestion privée, permettant aux habitants de disposer d'un stationnement sécurisé. Ces infrastructures sont indispensables pour faire avancer le projet Cœur de Ville et assurer la pérennité des aménagements patrimoniaux en surface. Les fouilles archéologiques que nous mènerons à cette occasion permettront aussi de mieux comprendre l'histoire du site et d'enrichir notre patrimoine culturel.

Certains projets doivent être priorités. Dans un contexte budgétaire contraint, nous avons fait le choix de retarder la création d'un espace muséographique sous l'esplanade de la cathédrale. Ce serait irresponsable de creuser devant la cathédrale alors que les jardins s'effondrent. Ce projet reste pertinent, mais il peut attendre. L'essentiel, aujourd'hui, est de garantir la stabilité de notre cœur historique et de répondre aux besoins des Chartrains. Cette approche pragmatique est la seule qui garantisse l'avenir de votre ville.

Un cloître Notre-Dame enfin mis en valeur

Le cloître Notre-Dame, cœur historique de Chartres, a longtemps été le centre spirituel et communautaire de votre ville. Entourant la cathédrale, ce périmètre était autrefois une "ville dans la ville", ceint d'un mur percé de neuf portes, témoignant de son importance au Moyen Âge. Aujourd'hui, ce secteur nécessite une attention particulière pour retrouver son éclat d'antan.

Conscients de cette nécessité, nous avons initié un ambitieux projet de réaménagement du cloître Notre-Dame. Notre objectif est clair : remettre le patrimoine et le piéton au centre de ce périmètre, en l'intégrant à la configuration qui modernise le cœur de ville de Chartres. Cela impliquait de redessiner l'espace public, en supprimant les délimitations entre chaussée et trottoirs, afin d'affirmer sa vocation piétonne. Nous avons présenté un projet, validé par les Chartraines et les Chartrains en 2020, puis par

“ La sécurité, comme la propreté, est une condition essentielle pour que Chartres reste une ville où l'on se sent bien. ”

les experts de la Commission nationale du patrimoine.

Aujourd'hui, la réfection du cloître Notre-Dame est lancée et se poursuit. Nous avons fait un choix raisonnable : ne pas engager tout de suite de travaux sous les dalles, mais concentrer nos efforts sur l'aménagement en surface. Avec les interventions prévues autour du cloître, nous allons déjà créer un véritable parcours culturel et touristique qui mettra en valeur notre patrimoine. Nous le dévoilerons plus en détail dans les mois qui viendront. Ce site, qui a traversé les siècles, doit retrouver toute sa splendeur et devenir un lieu incontournable pour les Chartrains et les visiteurs. Il s'inscrit dans un projet plus vaste qui vise à faire de Chartres une destination culturelle et historique majeure.

Tous les quartiers comptent

Évidemment, nous n'oublions pas les autres quartiers. La Madeleine, par exemple, qui doit retrouver un nouveau souffle, verra son aménagement repensé en profondeur pour offrir un cadre de vie modernisé. Sa renaissance est une priorité pour nous. Construit dans les années 1970-1980, ce secteur est aujourd'hui en



décalage avec les attentes des habitants. Alors, comme aux Clos, nous allons le transformer en un quartier accessible, attractif et ouvert sur la ville.

Cela passe par le remplacement des barres et des tours par des immeubles de taille moyenne, résidentialisés, offrant des logements modernes, confortables, équipés d'ascenseurs et de stationnements souterrains. Nous prévoyons également l'implantation de nouveaux commerces et services de proximité, ainsi que la création de liaisons piétonnes et cyclables, d'aménagements paysagers et d'espaces de jeux et de loisirs.

Parallèlement, nous avons de belles annonces à venir concernant la plaine sportive et les gym-

nases. La qualité de vie passe aussi par la santé, et la santé passe par le sport. Nous voulons que chaque Chartrain, qu'il soit enfant, adulte ou senior, puisse profiter d'infrastructures de haut niveau, accessibles à tous. Ces équipements permettront de renforcer la cohésion sociale et d'encourager la pratique sportive pour tous.

Logement : une ville pour toutes les familles

En matière de logement, notre ambition est intacte : permettre à davantage de familles de vivre à Chartres. Nous allons accroître l'offre, notamment sur les terrasses qui donnent sur la cathédrale. Ces logements répondront aux



“Chartres, c’est une ville où chacun trouve sa place, où l’on vit ensemble dans la paix et l’harmonie.”

normes environnementales les plus exigeantes et s’intégreront harmonieusement dans le paysage. Et nous réhabilitons aussi les logements en cœur de ville. Je veux y voir des enfants jouer sur les places, c’est bien cela notre objectif. Une ville qui accueille, qui propose des solutions adaptées aux attentes de chacun, où toutes les générations peuvent s’épanouir. Une ville où il fait bon grandir, travailler, se détendre et vieillir. Notre stratégie en matière de logement social est claire et constante depuis vingt ans. La plus grande injustice sociale, c’est de passer sa vie dans le logement social. Alors, notre politique vise à offrir une véritable progression aux familles, en leur permettant d’évoluer dans des

logements plus diversifiés, et en facilitant leur accession à la propriété.

À Chartres, la mixité sociale n’est pas un slogan, c’est une réalité. Voilà pourquoi les grands ensembles monolithiques des années 1970 sont détruits et les habitats repensés pour permettre une véritable cohabitation entre propriétaires et locataires, entre jeunes ménages et seniors. Chartres, c’est une ville où chacun trouve sa place, où l’on vit ensemble dans la paix et l’harmonie. Notre fierté, c’est que ce n’est pas une utopie, mais un fait concret, visible dans chaque quartier. Nous avançons avec une seule boussole : répondre aux besoins des habitants, aujourd’hui et pour demain.

Chartres, une ambition pour demain

Alors, imaginez Chartres demain. Vous l’avez vue se transformer, devenir plus belle et plus attractive, sans jamais céder à la facilité des hausses d’impôts. Et demain ? Même exigence. Nous continuerons d’avancer, d’embellir, de moderniser, en garantissant un cadre de vie sécurisé et préservé au quotidien.

Dans les mois à venir, nous vous dévoilerons les nouveaux projets qui façonneront Chartres, en restant fidèles à notre engagement : bâtir une ville harmonieuse, équilibrée, où chacun trouve sa place. Ce que nous avons accompli ensemble est considérable, mais le meilleur reste à venir. Chaque pierre posée aujourd’hui dessine le visage de votre ville de demain.

25 ANS DE POLITIQUE DE DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE À CHARTRES

L'opération annuelle de recensement de la population chartraine se déroule actuellement. Alors que la population française continue d'augmenter pour atteindre 68,6 m d'habitants au 1^{er} janvier 2025, et que le chiffre départemental atteint 432 950 habitants, (+2 500 habitants depuis 2011), la capitale beauceronne suit la pente inverse : elle se dépeuple. Depuis 25 ans, et l'arrivée du Maire au pouvoir, la population est passée de 40 361 à 37 990 habitants, soit une perte de 2 371 habitants entre 1999 et le dernier chiffre INSEE.

Les chiffres officiels ne mentent pas : depuis un quart de siècle, la ville n'a fait que perdre de son attractivité.

La politique de logement est la grande responsable de cette décroissance. Après avoir démoli le quartier de Beaulieu, le maire cherche à vider la Madeleine de ses habitants. Il s'agit clairement d'un choix sociologique à visée politique publiquement assumé par le maire. La part des logements locatifs sociaux est passée de 29 à 25 % de l'ensemble des logements, obligeant les populations les moins favorisées à quitter la ville.

Chartres est une ville préfecture concentrant des fonctions d'éducation ou de santé et administratives. Logiquement, la ville propose des emplois dits de « professions intermédiaires » pour 30 % (professeurs, infirmiers...) et d'employés notamment de la fonction publique (28 %). La ville dispose également d'usines implantées surtout lors de la décentralisation des années 1970, d'où le chiffre de 18 % d'ouvriers. Aussi, près de 80 % des emplois présents à Chartres sont d'un niveau de rémunération faible à moyen.

Le prix du foncier complique les possibilités de se loger dans le privé, et l'accès à la propriété est compromis pour nombre de ces ménages. Les Chartains subissent la pression des Franciliens, au pouvoir d'achat plus élevé, qui achètent surtout des maisons tout en continuant à travailler sur Paris. La ville perd son âme en devenant progressivement une ville-dortoir. Malgré les possibilités de télétravail, la fréquentation des trains vers l'Île-de-France est au plus haut.

Les familles et surtout les monoparentales ainsi que les retraités chartains sont ceux qui subissent le plus cette politique : les familles s'éloignent dans le périurbain, voire le rural, engendrant d'importantes migrations pendulaires, embouteillages et pollution. Et les retraités, toujours plus nombreux puisqu'ils représentent près d'un foyer sur trois, peinent à rester au regard du montant de leur taxe foncière ou d'impossibilité de trouver une place dans une structure adaptée. Ainsi, le projet d'EPHAD de Rechèvres ne compensera pas les fermetures annoncées des établissements de Marcel Gaujard et de l'Hôtel-Dieu, alors que les besoins sont en forte hausse. Parallèlement à l'explosion de la construction d'immeubles standardisés particulièrement chers approchant des 5 000 € le m², la part des logements vacants a doublé en 25 ans, soit 2535 aujourd'hui, principalement dans le centre-ville qui se meurt. Le nombre moyen de personnes par foyer se réduit, sans que la politique du logement soit capable de construire une offre adéquate.

En 2026, nous élaborerons une politique de logement permettant à chacun de s'y retrouver. Primo-accession, habitat partagé, habitat social, habitat senior sous forme de maisons : nous réanimerons la vie de la cité par des habitations répondant à vos attentes et vos besoins. Et nous le ferons avec vous !

**Jean-François Bridet, Brigitte Cottereau,
Olivier Maupu, Sylvie Torre**
Conseillers municipaux Chartres Ecologie
Courriel : contact@chartresecologie.fr

RECENSEMENT.

En décembre, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'autorisation d'une enquête de recensement, organisée par l'INSEE à Chartres du 18 janvier au 24 février. Le recensement donne une image fidèle de la population à l'instant présent. Les informations collectées permettent aux collectivités d'ajuster leurs politiques publiques en fonction des caractéristiques de la population du territoire. Y participer est un acte civique qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Bien que cette tribune paraisse presque à la fin de l'enquête, nous trouvons important et nécessaire d'informer sur une nouvelle question posée par les enquêteurs : celle qui concerne le pays de naissance des parents des personnes interrogées. Si vous avez participé au recensement, vous l'avez sans doute notée. Cette question est inquiétante. Elle l'est tellement qu'il est indiqué dans le questionnaire que la réponse à cette question est facultative.

Pourquoi est-elle inquiétante ?

L'argument selon lequel elle peut aider à mieux connaître les discriminations pratiquées en lien avec une origine étrangère, une couleur de peau, une religion supposée, n'est pas recevable, car existent déjà beaucoup d'études sur ce sujet, par exemple les enquêtes de l'INSEE « Trajectoires et origines », ou bien tout le travail de l'Institut National d'Études Démographiques. Ces enquêtes sont nationales, est-ce utile qu'elles deviennent locales ?

Les informations collectées par le recensement sont utilisées pour les services statistiques des ministères, elles peuvent être croisées avec de nombreux fichiers administratifs : ceux de l'Éducation Nationale, de la Justice, de France-Travail, de la Sécurité Sociale, etc.

Dans un climat politique qui voit monter des propagandes xénophobes, cette question sur l'origine géographique des parents pourrait mettre en question le principe républicain fondamental de l'égalité dans l'accès aux droits, par exemple pour le logement. Répartir des habitants en fonction de l'origine de leurs parents, est-ce utile pour lutter contre les discriminations ? Allons-nous distinguer les Français « de souche » et ceux de la première, deuxième ou troisième génération... Politique-fiction ? Le pire n'est jamais improbable.

Des syndicats et des associations ont demandé à l'INSEE et à la Commission Nationale Informatique et Libertés de supprimer cette question. Leur plaidoyer a eu des effets : la réponse est devenue facultative. Pour travailler à une politique publique, et lutter localement contre les discriminations, il n'y a pas besoin de remonter au passé, immigré ou pas, des parents d'un habitant ou d'une habitante.

Si vous avez été interrogé, les agents recruteurs ont-ils insisté auprès de vous sur le fait que la réponse à cette question était facultative ? Ont-ils pu développer un argumentaire comme nous le faisons ? Il est bien possible que non, c'est pourquoi le débat aurait été nécessaire et l'attention vigilante. C'est elle que nous demandons aujourd'hui, pour le présent et pour l'avenir.

jacqueline.marre@ville-chartres.fr
boris.provost@ville-chartres.fr

C'EST NOËL POUR Q-PARK!

En conseil municipal du mois dernier, il a été voté que la Ville de Chartres paye 400 000 euros par an supplémentaires à Q-Park, le délégataire unique du parking. Oui, 400 000 euros, vous avez bien lu :

- 240 000 euros pour 30 minutes gratuites au parking du Colisée. Il manque cruellement d'arrêts minutes sur la nouvelle place de la gare, depuis le réaménagement il y a quelques années. Mais plutôt qu'avoir anticipé le problème, plutôt que trouver des solutions sur la place, on supprime les derniers arrêts minutes existants, on concentre tout sur le parking Colisée. Drôle d'idée, idée ruineuse surtout. Le tout, partiellement payé par le « versement mobilité » des entreprises de l'agglomération, censé financer les transports en commun...

- 162 000 euros par an supplémentaires, cette fois pour compenser l'absence des revenus d'un hôtel, de restaurants, de logements... qui ne sont même pas livrés ! Alors Chartres, c'est-à-dire nos impôts, finance une sorte d'amende qui vient enrichir un peu plus Q-Park. Le contribuable chartrain paye pour l'absence d'utilisateur, c'est l'inverse exact de la bonne gestion.

En parallèle, la municipalité persiste dans son aveuglement sur les parkings du centre-ville :

- Il reste à 3 euros de l'heure, plus cher qu'à Tours (1,70 euro de l'heure), qu'à Orléans (2 euros), qu'au Mans ou encore qu'à Monaco (première heure gratuite).

- Le résultat : la mort à petit feu des commerces, personne n'a envie de payer sa baguette 4 euros !

Argent public gaspillé, aveuglement sur la mort à petit feu du centre-ville : une autre voie sur les parkings est possible. Il doit être possible de ménager des arrêts minutes sans enrichir encore Q-Park. Il doit être possible de faire ses courses en centre-ville sans se ruiner en parking.

La mauvaise gestion, ça suffit !

Ladislas VERGNE
Conseiller municipal

BILAN DU MANDAT

À l'occasion de ce magazine spécial sur le bilan de mandat, nous souhaitons faire le point sur le bilan des actions entreprises au service de Chartres et de ses habitants. Élus de la minorité constructive, nous avons toujours cherché à assumer notre rôle avec rigueur et responsabilité, dans un esprit d'opposition éclairée et constructive. Notre objectif a été de faire entendre une voix différente, mais toujours animée par le souci de l'intérêt général.

Dès le début du mandat, nous avons pris l'engagement de suivre de près les grands projets structurants de la ville (Le pôle gare, le Colisée, l'Illiade, le plateau nord-est. Nous avons exercé notre rôle de contrôle tout en soutenant les initiatives positives pour notre territoire. Même si nous étions parfois surpris de certains choix de projets et de leur implantation, comme le Colisée, à côtés de la gare. Aujourd'hui après bientôt un an d'exploitation, le projet est une réelle réussite pour l'animation et le développement de la cité.

Plusieurs sujets majeurs, que nous avons soutenu pour le bien-être des habitants ont marqué ces dernières années : les opérations concernant les logements vacants du centre-ville, le Bus à haut niveau de service (BHNS), le développement de la mobilité douce.

Sur le plan budgétaire, nous avons insisté sur la nécessité d'une gestion financière prudente face aux incertitudes économiques tout en gardant une stabilité sur la pression fiscale. Nous avons alerté sur certains choix d'investissement ambitieux, mais coûteux, tout en reconnaissant les efforts réalisés pour préserver l'attractivité de Chartres.

Le développement économique a été un levier essentiel pour renforcer l'attractivité de notre ville. Nous avons salué les initiatives visant à soutenir les entreprises et favoriser l'implantation de nouveaux acteurs économiques, notamment l'investissement de plus de 2 milliards d'euros de NovoNordisk. Cependant, nous avons également mis en garde contre certains déséquilibres, notamment en termes de concentration commerciale en périphérie, qui fragilisent les commerces de proximité du centre-ville. Mais sommes rassurés sur la dernière version du plateau nord-est qui correspond à la nouvelle version des zones commerciales, en complémentarité du centre-ville.

Nous continuerons donc dans ce sens pour cette dernière année de mandat, au service des Chartraises et des Chartrains.

Nous vous souhaitons un bon mois de février !

Vous souhaitez nous faire part d'une interrogation, d'un problème ou tout simplement échanger avec nous, n'hésitez pas nous contacter par mail aux adresses ci-après :

M. Fabien STANDAERT
fabien.standaert@ville-chartres.fr

Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN
sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr

M. Christophe CAPLAIN
christophe.caplain@ville-chartres.fr

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

LES VERTS ONT CHOISI LFI

Ils ne pourront plus nier ! Les Verts, comme LFI et les Communistes, ont voté la motion de censure qui voulait renverser le gouvernement Bayrou et laisser la France sans budget. Même les Socialistes s'y sont refusé. Jusqu'où, jusqu'à quand ? Mais la preuve est faite : voter Verts, c'est voter LFI !

Si à Chartres, leur candidat Bridet avait été élu député en 2022, il aurait fait de même. Il leur doit d'ailleurs sa vice-présidence au Conseil régional.

Ils l'ont fait par intérêt électoraliste : ils leur doivent investitures, mandats passés, présents et à venir. Les municipales approchent et peut-être des législatives anticipées. Nos Verts ont choisi le leadership de Mélenchon, celui du désordre, de la multiplication des impôts et de l'avalanche des normes.

Quand en Conseil municipal nous les assimilions à LFI, ils jouaient les indignés, les gentils écolos aux valeurs bobos : la nature, les plantes, les arbres, l'eau pure et le quinoa. Au fond, le cannabis ne serait que de l'herbe et l'immigration, même irrégulière et incontrôlée, se résumerait à une simple question « d'accueil », comme le proclamait le candidat Bridet dans la presse locale il y a trois ans.

L'écologie ? Au fond ce n'est pas leur problème. Ils font un scandale pour trois marronniers quand nous venons de planter 1000 arbres et davantage. Ils s'attaquent aux agriculteurs, quand nous les encourageons à continuer leurs efforts. Ils veulent « marcher sur l'eau », quand nous multiplions les forages et investissons massivement pour diminuer les fuites dans les réseaux. Ici, le Plan Vert s'allonge maintenant sur 27 kilomètres au bord de l'Eure. Nous avons créé plusieurs parcs et jardins publics dans Chartres et nous sommes en train de doubler la surface de l'espace du Rigeard. Nous mettons en œuvre la géothermie, l'énergie la plus propre et la plus durable qui soit.

Mais comme cela ne vient pas d'eux, rien ne trouve grâce à leurs yeux. Ce qu'ils veulent ? Des impôts, des normes, des réglementations, des punitions (sauf pour les voyous), pour dire les choses clairement.

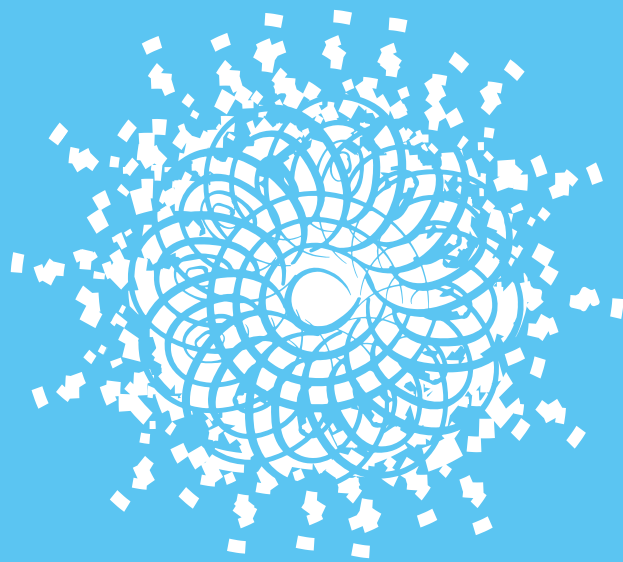
Dans les faits, ces progressistes auto-proclamés refusent le progrès. La décroissance est leur credo, quand seule la croissance peut financer le progrès. C'est d'ailleurs le chemin de l'humanité depuis les origines.

En paroles, ils défient la nature, mais la nient quand ils sont aux affaires. Dans les villes qu'ils gouvernent, ils ne parlent que de dégenrer, de « wokiser », de déconstruire. Ils prétendent jouer collectif, mais vantent les pires excès de l'individualisme.

Vous les reconnaissez parmi les émeutiers de Sainte-Soline, ils vous parlent de Gaza ! Vert est peut-être leur drapeau, mais LFI est leur maison. Et désormais tout le monde le sait !

Les élus de la majorité municipale





CHARTRES